

N° 87-542-X au catalogue — N° 002  
ISSN: 1927-2979  
ISBN: 978-1-100-97963-2

**Cadre canadien pour les statistiques de la culture**

# **Guide de classification pour le Cadre canadien pour les statistiques de la culture 2011**



Division de la démographie  
Immeuble principal, Pièce 1710, Ottawa, K1A 0T6

Téléphone : 1-866-767-5611

Télécopieur : 1-613-951-2307



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca). Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à [infostats@statcan.gc.ca](mailto:infostats@statcan.gc.ca) ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

### Centre de contact national de Statistique Canada

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

Service de renseignements	1-800-263-1136
Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants	1-800-363-7629
Télécopieur	1-877-287-4369

Appels locaux ou internationaux :

Service de renseignements	1-613-951-8116
Télécopieur	1-613-951-0581

### Programme des services de dépôt

Service de renseignements	1-800-635-7943
Télécopieur	1-800-565-7757

## Comment accéder à ce produit

Le produit n° 87-542-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site [www.statcan.gc.ca](http://www.statcan.gc.ca) sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

## Cadre canadien pour les statistiques de la culture

# Guide de classification pour le Cadre canadien pour les statistiques de la culture 2011

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2011

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division de la gestion de l'information, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Novembre 2011

N° 87-542-X n° 002 au catalogue

Périodicité : hors série

ISSN 1927-2979

ISBN 978-1-100-97963-2

Ottawa

This publication is available in English (Catalogue no. 87-542-X No. 002).

Statistique Canada

## Remerciements

*Le Guide de classification pour le Cadre canadien pour les statistiques de la culture 2011* a été rédigé par Marla Waltman Daschko, qui a travaillé auparavant à Statistique Canada à titre de chef du Programme de la statistique de la culture (PSC), ainsi que par Mary K. Allen, chercheuse et analyste principale au PSC. Dans le cadre de ce projet, elles ont mené un vaste processus de consultation au sein et à l'extérieur de l'organisme afin de mener à bien la production de ce document. Nous sommes reconnaissants de leur importante contribution, de leurs connaissances et de leur engagement envers les statistiques de la culture.

L'élaboration du Guide a été rendue possible grâce à l'énorme soutien d'une équipe de projet du PSC, dont la gestionnaire de projet, Erika Dugas, et le chef, John Zhao. La directrice de la Division de la démographie, Johanne Denis, a fourni un précieux encadrement, dont nous sommes reconnaissants. Nous adressons aussi nos remerciements à tout le personnel du PSC, pour leur aide constante.

Tout comme le *Cadre conceptuel pour les statistiques de la culture 2011*, le Guide a tiré parti de la relation de longue date qui lie le PSC et le ministère du Patrimoine canadien. Notamment, l'aide du Groupe de recherche sur les politiques, qui a passé en revue les ébauches du Guide, a été fort utile. Nous soulignons aussi la participation de nos collègues de la Division des normes de Statistique Canada, qui nous ont fourni des conseils indispensables sur l'utilisation de normes de classification pour la culture, dont nous n'aurions pu nous passer. En particulier, nous remercions Paul Whiteley, Michael Pedersen et Debra Mair de leur aide. Nous sommes également reconnaissants envers Greg Peterson et la Division des industries de service de leur révision méticuleuse du texte. Enfin, nous exprimons notre gratitude au Comité consultatif national de la statistique culturelle, dont le soutien et les conseils tout au long du projet ont été d'une valeur inestimable.

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

## Acronymes

Les acronymes suivants sont utilisés dans la présente publication :

<b>CPC</b>	Classification centrale des produits
<b>CCSC</b>	Cadre canadien pour les statistiques de la culture
<b>CNP-S</b>	Classification nationale des professions pour statistiques
<b>CPE</b>	Classification des programmes d'enseignement
<b>CTB</b>	Classification type des biens
<b>EAM</b>	Enquête annuelle des manufactures
<b>MNI</b>	Médias numériques interactifs
<b>SCIAN</b>	Système de classification des industries de l'Amérique du Nord
<b>SPAN</b>	Système de classification des produits de l'Amérique du Nord

## Table des matières

Remerciements	4
Acronymes	5
1. Introduction	9
2. Définition de la culture et de ses domaines	11
3. Portée du guide de classification	15
4. Que sont des classifications types?	19
5. Méthode de mise en correspondance des codes de classification et des domaines	27
6. Aperçu de la mise en correspondance de la classification	38
7. Tableaux	48
8. Glossaire	102
9. Bibliographie	106

## Index des figures et des tableaux

Figure 1	Domaines du Cadre canadien pour les statistiques de la culture	13
Figure 2	Mise en correspondance des systèmes de classification type et du Cadre canadien pour les statistiques de la culture	15
Figure 3	Structure hiérarchique du SCIAN	22
Tableau 1.1	Industries nationales du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 2007) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)	50
Tableau 1.2	Groupes d'industries du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 2007) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)	55
Tableau 1.3	Vue d'ensemble du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 2007) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)	58
Tableau 2.1	Codes de produits détaillés du Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN – provisoire) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)	62
Tableau 2.2	Groupes de sorties du Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN – provisoire) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)	76
Tableau 2.3	Vue d'ensemble du Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN – provisoire) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)	79
Tableau 3.1	Professions détaillées (groupes de base) de la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S 2006) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)	85

## Index des figures et des tableaux

---

Tableau 3.2	Sous-groupes des professions de la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S 2006) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)	89
Tableau 4.1	Programmes d'enseignement détaillés de la Classification des programmes d'enseignement (CPE) par domaine et sous-domaine apparenté du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)	91
Tableau 4.2	Programmes d'enseignement de la Classification des programmes d'enseignement (CPE) par domaine et sous-domaine apparenté du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)	98
Tableau 4.3	Vue d'ensemble de la Classification des programmes d'enseignement (CPE) par domaine et sous-domaine apparenté du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)	99

---

## 1. Introduction

Le présent guide est la deuxième publication à l'appui du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC) de 2011, qui vise à soutenir la production de statistiques de la culture en établissant des définitions et des critères uniformes et en traitant de questions conceptuelles se rapportant à la mesure de la culture au Canada. Ce guide de classification accompagne le *Cadre conceptuel pour les statistiques de la culture 2011* (Statistique Canada, 2011). Il prend le cadre conceptuel et lui donne vie, à des fins statistiques, grâce à l'application de ses critères aux outils statistiques types utilisés au Canada pour mesurer la culture.

Le Cadre canadien pour les statistiques de la culture 2011 est décrit par une série de documents techniques.

Le premier document de la série est le *Cadre conceptuel pour les statistiques de la culture 2011*. Ce document expose les définitions et les concepts à la base du cadre de la culture, y compris les définitions de travail de la culture et des domaines et sous-domaines qui la composent.

Le deuxième document, le *Guide de classification pour le Cadre canadien pour les statistiques de la culture 2011*, traite des critères pour la mise en correspondance des classifications types avec le CCSC. Il comprend des tableaux de mise en correspondance du SCIAN 2007, du SCPAN — provisoire, de la CNP-S 2006 et de la CPE 2000.

Le Cadre canadien pour les statistiques de la culture a pour objet de fournir des définitions et des concepts pour appuyer la collecte de statistiques, favorisant ainsi la déclaration de données uniformes et comparables sur le secteur de la culture. La version précédente du cadre, publiée en 2004, était le premier modèle conceptuel au Canada pour les statistiques de la culture (Statistique Canada, 2004). Elle proposait une approche systématique, qui a été adoptée par bon nombre d'organisations et d'administrations publiques à l'étendue du pays. Le Cadre canadien pour les statistiques de la culture de 2011 s'appuie sur les points forts de la version antérieure, mais il a été mis à jour pour tenir compte de l'évolution du contexte et des exigences en matière de statistiques de la culture au Canada.

Le CCSC renferme des concepts et des définitions qui déterminent comment mesurer la culture et offre une structure pour mesurer la culture qui est adaptée à la communauté de la culture. Pour ce faire, il faut définir les limites de ce que nous considérons comme la culture, en plus de délimiter les domaines et sous-domaines qui composent le secteur.

Statistique Canada utilise plusieurs systèmes de classification type pour classer une grande partie des données qu'il recueille, en particulier les données économiques. Ces systèmes offrent les définitions standards utilisées pour classer les industries, les produits et les professions par catégories (ainsi que les

programmes d'enseignement, les biens échangés et d'autres données clés). En utilisant ces catégories types, on peut effectuer des comparaisons de données utiles. Cependant, même si bien des définitions dans ces systèmes de classification correspondent aux concepts du cadre, il arrive qu'elles ne concordent pas avec les concepts et les catégories du CCSC, ce qui a des répercussions sur la capacité à publier des données conformément au cadre.

Le présent document a pour objet d'examiner quatre de ces classifications types en les mettant en correspondance avec la structure du CCSC, et en cernant les secteurs où elles s'harmonisent ou non avec les concepts du cadre. En déterminant dans quelle mesure ces outils types correspondent au cadre, il sera plus facile d'effectuer un examen soutenu des données existantes et d'élaborer des méthodes pour améliorer les mesures statistiques de la culture.

## 2. Définition de la culture et de ses domaines

Vous trouverez ci-après un résumé des principales catégories du cadre. Une explication détaillée des concepts et des définitions sous-jacentes de la production de statistiques de la culture se trouve dans le *Cadre conceptuel pour les statistiques de la culture 2011*.

### 2.1 Définition et critères de la culture

Le Cadre de 2011 (CCSC) conserve la définition de la culture adoptée en 2004, à un changement près : il supprime le terme « humain » pour qualifier « patrimoine » afin d'élargir la portée de la définition pour comprendre le patrimoine naturel. Pour les besoins de la mesure, voici la définition de la culture :

**Activité artistique créative et les biens et services produits par cette activité, et la préservation du patrimoine.**

Cette définition est conceptuelle, et vise grosso modo la signification de la culture au moyen de groupes (appelés domaines) pour apporter de la précision au cadre.

La chaîne de création tient à une idée créative initiale, qui est généralement combinée avec d'autres intrants pour donner un produit de la culture, grâce à une série d'étapes reliées entre elles, entre sa production et son utilisation. Cette chaîne de création comprend un certain nombre d'étapes distinctes, dont la plupart sont mesurées au moyen des outils décrits dans le présent guide.

Le CCSC établit des critères précis comme condition d'inclusion d'un bien ou service en particulier comme unités admissibles pour la mesure de la culture. Il n'existe pas de critère unique pour déterminer quels biens et services entrent dans le champ de la culture; il faut recourir à plusieurs critères pour déterminer ceux qui correspondent à la définition.

Pour faire partie du champ de la culture, un bien ou service doit être conforme à la définition du CCSC de la culture *et* satisfaire à au moins un des six critères suivants :

1. Il pourrait être visé par la loi sur le droit d'auteur; autrement dit, il est « protégeable ». Les exemples comprennent un article de magazine, un scénario, un manuscrit, un dessin, une chorégraphie, un livre, une rubrique de journal, une sculpture, une émission de radio, un film, un jeu vidéo, etc.
2. Il soutient la création, la production, la diffusion ou la préservation des produits de la culture, par exemple, l'enregistrement, la fabrication, l'impression, la diffusion, la baladodiffusion, etc.

3. Il enrichit ou modifie le contenu d'un produit de la culture (services liés au contenu), par exemple, les services de rédaction-révision, de traduction, d'illustration, de design et de présentation, la musique, etc.
4. Il préserve, expose ou interprète le patrimoine humain ou naturel, par exemple, les sites et bâtiments historiques, les archives, les musées, les galeries d'art, les bibliothèques, les jardins botaniques, les zoos, etc.
5. Il offre de la formation ou des services éducatifs qui s'adressent à des personnes qui créent, produisent ou préservent des produits de la culture.
6. Il régit, finance ou soutient directement la création, la production ou la diffusion de la culture, par exemple, les services offerts par le gouvernement, les syndicats, les associations, les sociétés de droits d'auteur, etc.

Le CCSC de 2004 présentait une liste d'industries, de produits et de professions qui constituent la culture. Chaque catégorie axée sur l'industrie était présentée comme la somme de ses composantes, de sorte que le cadre était défini par les mesures disponibles. Le CCSC de 2011 définit ses sous-catégories de manière conceptuelle. Autrement dit, les produits, comme les produits artisanaux et certains médias numériques interactifs, qui n'étaient pas inclus en 2004, sont maintenant considérés comme compris dans le cadre, malgré l'absence à l'heure actuelle d'outils ou de codes pour permettre leur mesure. Ces types de biens ou services ne sont peut-être pas considérés comme des produits distincts conformément aux classifications types existantes, mais le cadre les englobe dans a culture et reconnaît la nécessité d'explorer d'autres méthodes de mesure ou d'estimation.

## 2.2 Que sont les domaines de la culture?

Le CCSC s'appuie sur les concepts originaux du cadre de 2004 et révisé sa terminologie pour tenir pleinement compte de la façon dont l'activité économique est mesurée par Statistique Canada. Le secteur de la culture, qui est composé d'entreprises et d'organismes se trouvant dans diverses industries classées par catégories et différents secteurs des industries, est un secteur industriel « synthétique ». La culture n'existe pas comme un secteur industriel distinct au sein du Système de comptabilité nationale (SCN) ou du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

Le cadre de 2004 a adopté une perspective principalement axée sur l'industrie et défini ses sous-catégories comme des « industries ». Le cadre de 2011 a modifié sa méthode de mesure en créant des groupes uniques appelés « domaines ». Un domaine est une catégorie conceptuelle qui peut correspondre à une industrie ou à un groupe d'établissements (p. ex. l'industrie cinématographique), mais il peut aussi décrire un groupe de professions (p. ex. les travailleurs de l'industrie cinématographique) ou une catégorie de produits (p. ex. les ouvrages publiés).

**Figure 1**  
**Domaines du Cadre canadien pour les statistiques de la culture**

Domaines de la culture					
A. Patrimoine et bibliothèques	B. Spectacles sur scène	C. Arts visuels et appliqués	D. Écrits et ouvrages publiés	E. Audio-visuel et médias interactifs	F. Enregistrement sonore
Sous-domaines primaires de la culture					
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Archives</li> <li>• Bibliothèques</li> <li>• Patrimoine culturel</li> <li>• Patrimoine naturel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Arts de la scène</li> <li>• Festivals et célébrations</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Œuvres visuelles originales</li> <li>• Reproductions d'œuvres d'art</li> <li>• Photographie</li> <li>• Artisanat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Livres</li> <li>• Périodiques</li> <li>• Journaux</li> <li>• Autres ouvrages publiés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Film et vidéo</li> <li>• Radiotélévision</li> <li>• Médias interactifs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Enregistrement sonore</li> <li>• Édition de musique</li> </ul>
Sous-domaines connexes de la culture					
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Publicité</li> <li>• Architecture</li> <li>• Design</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renseignements recueillis</li> </ul>		
Domaines transversaux					
G. Éducation et formation					
H. Gouvernance, financement et soutien professionnel					
Domaines de l'infrastructure					
I. Produits d'accès aux médias					
J. Infrastructure physique					

Les domaines et les sous-domaines doivent être mesurables, distincts et reconnus par les utilisateurs des données. À leur niveau le plus élevé, les domaines comprennent un regroupement d'activités, de disciplines artistiques, d'industries, de produits et de professions qui se rejoignent et qui se prêtent bien à l'analyse. Dans la plupart des cas, ces domaines de niveau élevé sont comparables à l'échelle internationale, tandis qu'un sous-domaine peut se prêter à l'analyse à un niveau plus restreint ou plus détaillé.

Un domaine se définit par sa description dans le cadre conceptuel, et non pas par la somme des codes fournis dans les tableaux de classification de ce guide. Les listes des tableaux de classification présentent une série de codes de classification actuels, qui peuvent être utilisés pour identifier les industries, les produits ou les professions apparentés à un domaine particulier. Ces listes ne sont pas définitives parce qu'elles pourraient changer lorsque les systèmes de classification sont modifiés pour intégrer des codes nouveaux ou révisés pour les industries, les produits ou les professions.

Les sous-domaines primaires de la culture produisent des biens et services qui découlent d'une activité artistique créative et dont l'objectif principal est la transmission d'un concept intellectuel ou culturel. Dans les sous-domaines primaire, la chaîne de création au complet est prise en compte pour la mesure de la culture. Par exemple, le sous-domaine primaire de l'**Enregistrement sonore** comprend le travail des studios d'enregistrement, la fabrication d'enregistrements, la distribution de la musique enregistrée grâce à la vente de supports enregistrés de tous types et l'utilisation de la musique enregistrée par les consommateurs au foyer et ailleurs. Le sous-domaine **Enregistrement sonore** englobe l'ensemble des activités, des produits et des professions définis comme de la musique enregistrée.

Les sous-domaines connexes de la culture produisent des biens et services qui découlent d'une activité artistique créative (p. ex. design, plans architecturaux), mais dont l'objectif principal n'est pas la transmission d'un concept intellectuel ou culturel. Les produits finis, qui ont essentiellement un objectif pratique (p. ex. un aménagement paysager, un bâtiment, une publicité), ne sont pas compris dans la définition de la culture du cadre.

Le guide de classification se contente de mettre en correspondance les systèmes de classification type et les sous-domaines primaires et connexes de la culture, ainsi que les domaines transversaux *Éducation et formation et Gouvernance, financement et soutien professionnel*. Il ne traite pas des domaines de l'infrastructure.

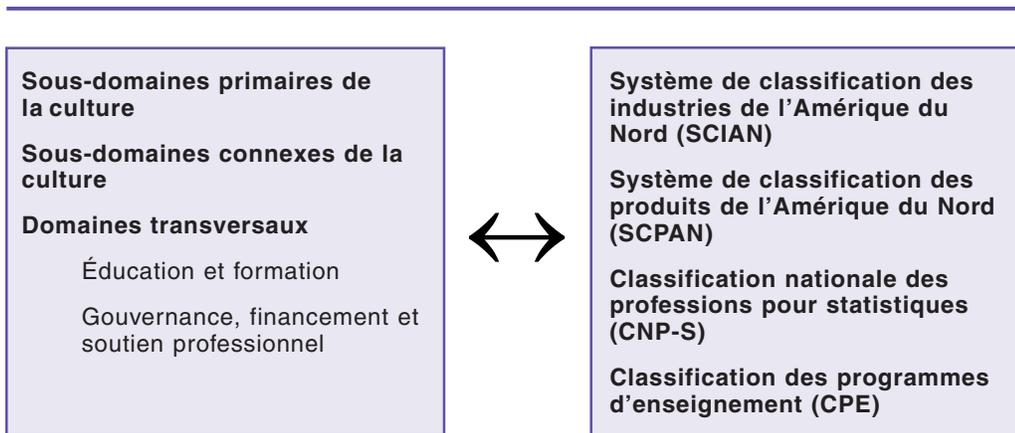
Pour une définition complète et une description des domaines du CCSC, voir le *Cadre conceptuel pour les statistiques de la culture 2011*.

### 3. Portée du guide de classification

Le présent guide de classification doit être utilisé conjointement avec le *Cadre conceptuel pour les statistiques de la culture 2011* qui décrit et définit les composantes de la culture que nous voulons mesurer. Le guide de classification examine les systèmes de classification statistique type et étudie dans quelle mesure ils répondent aux besoins du cadre, en relevant les aspects où ils correspondent ou ne correspondent pas aux concepts ou aux catégories du CCSC. Cette mise en correspondance peut alors servir d'outil pour explorer des façons d'utiliser et d'améliorer les sources de données disponibles. Les améliorations devront faire partie d'un processus continu, à mesure que les priorités sont établies et que les possibilités de création et d'amélioration des sources de données surviennent.

**Figure 2**

**Mise en correspondance des systèmes de classification type et du Cadre canadien pour les statistiques de la culture**



Le guide de classification indique ce que nous pourrions mesurer compte tenu des outils à notre disposition. Il ne s'agit pas de déterminer ce que nous pourrions mesurer si les outils ou les sources de données étaient différents. Par conséquent, ce guide décrit une méthodologie pour travailler avec les principaux outils statistiques existants selon les barèmes prescrits par le cadre conceptuel.

Le guide n'examine pas les sources des données réelles. Il n'évalue pas les données disponibles au moyen des outils statistiques et des définitions existants. Par exemple, bien que les codes des industries ou des produits puissent être définis à des niveaux de détail élevés, des données d'enquêtes fiables ne sont pas nécessairement disponibles à ce niveau de détail en raison du plan de sondage, des questionnaires d'enquêtes ou de la capacité des répondants de fournir des renseignements détaillés dans le cadre de l'enquête. De plus, les difficultés relatives aux données réelles varient en fonction des sources et des statistiques. Cet ouvrage

décrit certains des enjeux liés aux systèmes de classification, mais les utilisateurs des données devront quand même déterminer si le type de données et le niveau de détail disponible répondent à des exigences analytiques particulières.

Le guide de classification comporte deux parties : le texte, qui contient des explications, des définitions et des exemples, et les tableaux de classification, qui renferment des listes de codes, par système de classification. Les systèmes de classification examinés dans ce guide sont le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 2007), le Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN – provisoire), la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S 2006) et la Classification des programmes d'enseignement (CPE 2000).

Les tableaux contiennent tous les codes existants qui se rapportent à la culture d'un système de classification particulier, mais les listes ne représentent pas toute l'activité de la culture. Étant donné que les systèmes de classification existants ne correspondent pas toujours parfaitement aux concepts du CCSC, les domaines de la culture ne sont pas définis par la liste des codes, mais plutôt par leurs définitions dans le cadre conceptuel. Les tableaux de classification sont utilisés pour guider l'utilisateur des données et pour illustrer ce qui est compris dans un domaine, mais ils ne sont pas exclusifs.

Le présent guide porte sur les activités de création, de production et de diffusion des produits de la culture fabriqués selon des procédés industriels ou artisanaux, telles que représentées par les domaines primaires, connexes et transversaux du cadre. L'accent est mis sur les définitions types pour les industries, les produits, les professions et les programmes d'enseignement. Chacune de ces dimensions économiques est identifiée de manière indépendante, en fonction de ses propres caractéristiques. Ainsi, un produit ou une profession appartient au secteur de la culture en raison de ses caractéristiques inhérentes, non pas parce qu'il est produit ou utilisé par une industrie de la culture.

Le présent guide de classification ne traite pas des domaines de l'infrastructure, qui sont décrits à un niveau conceptuel dans le *Cadre conceptuel pour les statistiques de la culture 2011* (Statistique Canada, 2011). Ils comprennent les **Produits d'accès aux médias** (biens et services qui permettent l'utilisation du contenu culturel, comme les téléviseurs, les ordinateurs et l'accès Internet) et l'**Infrastructure physique** (les constructions et les locaux qui hébergent les activités de la chaîne de création). La méthodologie pour produire des mesures comparables de l'infrastructure de la culture demeure peu développée à l'échelle internationale. Des recherches et des consultations plus poussées s'imposent avant que les classifications de l'infrastructure puissent être ajoutées au guide.

De plus, ce guide ne contient pas de tableaux pour le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH) ou la Classification étendue des services de la balance des paiements (EBOPS). Il s'agit de systèmes de classification spécialisés qui sont utilisés, en vertu d'une entente internationale, pour classer les données sur le commerce international de biens et services. Les systèmes sont déjà en place pour produire des ensembles de données pour le commerce des biens et services de la culture, au moyen des codes du SH et de l'EBOPS.

Le guide s'applique essentiellement à l'aspect économique de la culture. Bien que la mesure de la culture d'une perspective sociale soit essentielle pour assurer la représentation complète de la culture, il n'existe pas de systèmes de classification pertinents pour fournir des définitions types au sujet de la participation des personnes dans différentes parties de la chaîne de création ou de la « consommation » non commerciale de la culture. Ainsi, ce guide n'examine pas d'outils particuliers pour mesurer tous les types de demande de culture ou pour définir des indicateurs de l'incidence sociale de la culture. Il faudra plus de temps et d'effort pour explorer les outils conceptuels et de mesure nécessaires pour étudier ces aspects non commerciaux de la culture.

### 3.1 Qu'entend-on par la mesure des industries de la culture?

Les industries culturelles sont le moteur principal de la production de biens et de services de la culture. L'unité d'observation de la classification des industries, le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), est l'établissement<sup>1</sup> (l'unité de production). La classification des industries est donc essentiellement un regroupement d'unités de production, et non pas de produits.

Les définitions des industries du SCIAN, comme pour toute autre classification type semblable comme la Classification internationale type, par industrie (CITI), permettent la collecte de statistiques qui combinent de l'information sur les résultats économiques des établissements lorsque leur activité de production principale est semblable. Dans le cas des industries de la culture, nous nous intéressons aux établissements dont l'activité et les intrants sont créatifs ou dont la fonction principale est de faciliter la transmission ou la distribution du contenu créatif.

On remarque que le calcul de l'activité totale de l'industrie de la culture n'offre pas une mesure de la production totale de la culture. Certains biens et services peuvent être produits comme activité secondaire d'une industrie non culturelle (p. ex. des magazines publiés par des établissements à vocation religieuse) et ne seront pas pris en compte dans les données d'une perspective industrielle.

De même, tout comme certains produits de la culture sont faits par des industries non culturelles, les industries culturelles peuvent gagner des recettes grâce à des produits non culturels. Par exemple, les ventes des salles de théâtre comprennent les billets d'entrée (produits de la culture), mais elles peuvent également englober des aliments et boissons, le stationnement et des souvenirs (produits non culturels). Ces ventes seraient prises en compte dans les recettes totales de l'industrie de la culture et sont importantes pour l'analyse du rendement de l'industrie, mais elles ne représenteraient pas les recettes découlant des produits de la culture, et elles ne seraient pas comprises dans une mesure de la production totale de la culture. Par conséquent, les produits d'une industrie de la culture ne cadrent pas tous avec la définition de la culture.

1. En tant qu'unité statistique, l'établissement est l'unité de production la plus homogène pour laquelle l'entreprise tient des documents comptables desquels peuvent être tirés tous les éléments de données nécessaires à la compilation de la structure complète de la valeur brute de la production, le coût des matières premières et des services, ainsi que la main-d'œuvre et le capital utilisés dans la production.

Les industries de la culture sont habituellement ciblées par des initiatives publiques de politiques et de programmes pour soutenir la culture. La dimension industrielle du CCSC peut recueillir d'importantes données économiques sur la santé de ces industries et leur rôle pour répondre à la demande canadienne en matière de culture.

### **3.2 Qu'entend-on par la mesure des produits de la culture?**

Comme mentionné précédemment, la mesure de la production totale de la culture exige la détermination rigoureuse des biens et services qui sont des produits de la culture. La dimension « produit » de la culture est différente de la dimension « industrie », parce que les produits permettent de se concentrer sur la production de toutes les sources, que ces sources soient définies comme des industries de la culture ou des industries hors culture. Les produits de la culture sont déterminés en fonction de leur contenu ou de leur objet inhérent, et non pas parce qu'ils sont produits par une industrie de la culture.

Par exemple, des magazines peuvent être publiés par des associations ou des établissements à vocation religieuse, qui ne sont pas définis comme des industries de la culture. Une mesure du produit de la culture tiendrait compte de la production de tous les magazines, peu importe où ils sont produits. Par ailleurs, une mesure de l'industrie de la culture se limiterait au groupe d'établissements dont l'activité principale est la production de culture, dans ce cas-ci, des éditeurs de périodiques.

### **3.3 Qu'entend-on par la mesure des professions de la culture?**

Pour mesurer les professions de la culture, il faut identifier les professions où les tâches exécutées supposent une activité créative ou sont propres à l'appui de la création, de la production ou de la diffusion de produits de la culture. Bon nombre de ces personnes ne travaillent pas au sein des industries de la culture; par exemple, elles peuvent occuper des postes d'écrivains ou d'artistes dans des industries hors culture. La dimension professionnelle du cadre peut également aller au-delà de la production de la culture en tant que telle pour examiner le bassin d'artistes et de créateurs, leur formation, leur travail et leur réussite.

En plus des créateurs, d'autres professions sont propres à la production et à la livraison de produits de la culture. Ces professions sont classées dans la catégorie des postes de soutien technique spécialisé, de soutien à la gestion et du gouvernement, ainsi que des professions en enseignement liées à la culture. L'inclusion de ces professions favorise la mesure de la population active qui appuie directement la création et la production des biens et services de la culture. Les créateurs sont la source principale de contenu de la culture, mais bon nombre de ces professions (p. ex. les éclairagistes et les monteurs de films) doivent assembler ou distribuer le produit fini.

## 4. Que sont des classifications types?

Afin que les sources des données fournissent des renseignements comparables, Statistique Canada utilise des systèmes de classification type à des fins de mesure. Ces systèmes offrent des définitions types pour classer par catégories les données pour une vaste gamme de variables économiques et sociales. Ils énumèrent des catégories et des codes détaillés et sont utilisés pour recueillir et pour publier des données statistiques. Malgré l'existence de nombreuses normes internationales, le Canada et d'autres pays ont jugé nécessaire de les adapter ou d'élaborer leurs propres normes pour répondre aux besoins nationaux. Ces normes sont décrites en détail dans les sous-sections qui suivent.

Statistique Canada utilise des classifications types depuis les années 1940, époque à laquelle les systèmes de classification des industries et des professions ont été mis en place. Néanmoins, tandis que Statistique Canada travaille à élaborer des variables types à l'étendue des enquêtes pour les concepts clés, ces travaux sont en cours, et les enquêtes (p. ex. certaines enquêtes-ménages) n'ont pas toutes adopté des définitions types, ce qui fait que les données ne sont pas toutes disponibles pour ces catégories. Cependant, la plupart des données économiques de Statistique Canada cadrent avec les classifications statistiques types, en particulier pour définir les industries, les produits et les professions<sup>2</sup>.

Les classifications types fournissent des définitions communes qui sont obligatoires pour un grand nombre d'enquêtes à Statistique Canada. Nous avons ainsi un outil pour nous assurer que nous pouvons intégrer les données provenant de sources multiples et comparer les données de ces sources d'une manière utile. De cette manière, les normes sont un atout important. Elles nous permettent entre autres d'établir un compte satellite pour mesurer la contribution économique de la culture.

Notre utilisation de définitions types signifie que les données provenant de ces sources multiples sont classifiées avec les définitions qui répondent à la plupart des besoins. Toutefois, la définition type n'offre peut-être pas toujours une solution simple et personnalisée à tous les utilisateurs ou à toutes les utilisations.

### 4.1 Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 2007)

Le SCIAN a été conçu dans les années 1990 par les organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis afin de fournir des définitions communes, ainsi qu'un cadre statistique commun pour analyser les renseignements statistiques

2. On peut trouver des renseignements supplémentaires sur les systèmes de classification type de Statistique Canada à <http://www.statcan.gc.ca/concepts/index-fra.htm>.

se rapportant à l'industrie et à l'économie. Le SCIAN est décrit par Statistique Canada comme « un système complet qui englobe toutes les activités économiques » (Statistique Canada, 2007a, Introduction).

Le SCIAN dispose d'une structure hiérarchique, répartissant l'économie en 20 secteurs à son plus haut niveau : cinq secteurs sont essentiellement des producteurs de biens, tandis que 15 sont des fournisseurs de services. Le système est basé sur un seul concept axé sur la production. Les unités de production y sont regroupées en classes, en fonction de la similitude de leurs processus de production et de leurs technologies. En langage économique, cela signifie que les unités de production d'une classe ont des fonctions de production similaires qui diffèrent de celles des unités de production des autres classes<sup>3</sup>. Le SCIAN est un système de classification des industries axé sur la production qui s'adresse aux organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis. Il vise à soutenir la mesure type des intrants et des extrants, du rendement industriel, de la productivité, du coût unitaire de la main-d'œuvre et de l'emploi, en tenant compte des changements structurels qui se produisent dans les trois économies.

## 4.2 Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN — version provisoire)

Le cadre de 2004 était axé sur la Classification type des biens (CTB) de Statistique Canada et la Classification centrale des produits (CPC) des Nations Unies pour classer par catégories les biens et services de la culture, respectivement. Un nouveau système de classification des produits, le Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN), est utilisé au lieu de la CTB et de la CPC, donnant naissance à de nouvelles catégories pour les services au Canada, au Mexique et aux États-Unis. Le SPAN est une classification qui organise systématiquement les biens et services à l'échelle de l'économie. Alors que la CTB et la CPC regroupent habituellement les produits en fonction du matériel de composition et de l'industrie d'origine, respectivement, le SPAN s'efforce de regrouper les biens et services en fonction de leur utilisation principale et de la façon dont ils sont utilisés en corrélation (Statistique Canada, 2007b).

La partie du SPAN qui a été élaborée jusqu'ici représente les produits de certaines industries de production de services. Bien que les catégories soient considérées comme provisoires, elles sont utilisées pour recueillir des données sur les produits dans le cadre d'enquêtes annuelles sur les industries de service, y compris les enquêtes sur la culture, et elles offrent la base de la dimension marchandise (produit) du Système de comptabilité nationale du Canada (SCNC) révisé. Tous les biens matériels sont classés en fonction d'une liste provisoire des biens du SPAN (Liste des biens de l'Enquête annuelle des manufactures). Les biens de cette liste sont classés selon leur industrie de production primaire, fondée sur le SCIAN (Statistique Canada, 2010). Plus tard, cette liste sera intégrée au SPAN, qui servira de norme pour la classification des biens et des services au Canada. Le SPAN devrait être publié en 2012.

3. Pour une description du cadre conceptuel du SCIAN, voir Statistique Canada, 2007a.

### 4.3 Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S 2006)

Statistique Canada utilise une classification type des professions depuis les années 1940. La Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S) s'inspire de la Classification nationale des professions (CNP) qui est élaborée et tenue à jour par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) en consultation avec Statistique Canada et est tenue à jour conjointement par RHDCC et Statistique Canada<sup>4</sup>. Elle est conçue aux fins de la classification des renseignements sur les professions tirés des enquêtes statistiques et à des fins apparentées. Elle permet de définir et de classer de façon systématique la gamme complète des activités professionnelles au Canada.

Le principe de base de la classification de la CNP-S concerne le type de travail effectué. Les professions sont groupées principalement selon le genre de travail exécuté en temps normal, qui est déterminé en fonction des tâches, des fonctions et des responsabilités du travailleur. Les facteurs comme les matériaux traités ou utilisés, l'équipement et les processus industriels utilisés, le degré de responsabilité et de complexité du travail et les biens fabriqués et les services fournis, sont utilisés à titre d'indicateurs du travail effectué pour combiner les emplois en professions et les professions en groupes.

Une profession se définit comme un ensemble d'emplois suffisamment analogues sur le plan du travail exécuté pour qu'il soit possible de les grouper sous un même titre à des fins de classement. Par ailleurs, un emploi englobe toutes les tâches exécutées par un travailleur / une travailleuse dans le cadre de ses fonctions. Par conséquent, dans chaque groupe, les professions sont interreliées selon la similarité du genre de travail exécuté. Cette approche assure une certaine homogénéité dans les groupes et une distinction entre les groupes.

La classification des professions est fortement corrélée à d'autres classifications, comme le SCIAN et le supplément sur les Catégories de travailleurs de la CNP-S, en donnant une description plus complète de la nature du travail d'une personne. La Catégorie de travailleur désigne le lien professionnel entre une personne et l'entreprise où elle travaille, comme travailleur autonome, employé ou travailleur familial non rémunéré.

### 4.4 Classification des programmes d'enseignement (CPE 2000)

La Classification des programmes d'enseignement (CPE) a été élaborée en 1980 par le National Center for Education Statistics (NCES) aux États-Unis; la CPE Canada 2000 est la première version canadienne de cette classification (Statistique Canada, 2000).

Bien que la CPE soit conçue précisément pour la classification des programmes d'enseignement, elle est également utilisée pour classer les cours, les établissements en fonction des cours offerts, les étudiants et les diplômés en fonction des programmes d'étude ou la faculté en fonction des programmes enseignés. La CPE est organisée selon le « domaine d'études ». À

4. Les deux classifications divergent uniquement en ce qui concerne la structure de regroupement de la classification. L'information sur la CNP-S se trouve à Statistique Canada, 2006. On peut obtenir des renseignements au sujet de la CNP sur le site Web de RHDCC (<http://www5.rhdcc.gc.ca/CNP/Francais/CNP/2006/Bienvenue.aspx>).

Statistique Canada, un domaine d'études est défini comme la discipline ou le domaine d'apprentissage ou de formation.

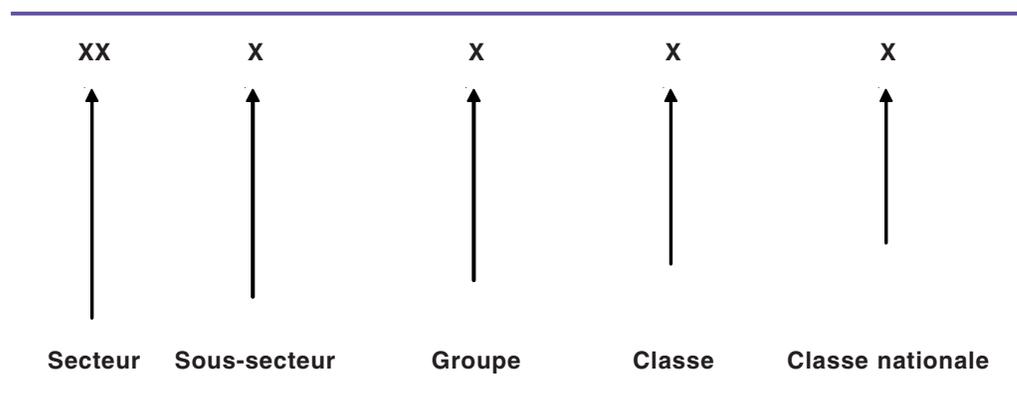
#### 4.5 Signification des différents niveaux de chiffres des codes de classification

Chaque système de classification est hiérarchique, mais les structures diffèrent. Autrement dit, chaque liste de définitions types offre différents niveaux de détail. Elles sont conçues de façon à ce que chaque niveau réduise ou fusionne des catégories à un niveau plus agrégé (supérieur).

##### 4.5.1 Codes du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)

La structure hiérarchique du SCIAN comporte cinq niveaux de regroupement : secteur, sous-secteur, groupe, classe et classe nationale. Le SCIAN utilise six chiffres, tous agrégés à un secteur industriel à deux chiffres. Dans le graphique ci-après, chaque x représente un chiffre dans le code. Le SCIAN offre une comparabilité entre les trois pays au niveau à cinq chiffres. Les classes nationales (6 chiffres) sont propres à chaque pays.

**Figure 3**  
**Structure hiérarchique du SCIAN**



La structure du SCIAN peut être illustrée par les Arts, spectacles et loisirs à titre d'exemple.

<b>Secteur :</b>	<b>71</b>	<b>Arts, spectacles et loisirs</b>
<b>Sous-secteur :</b>	711	Arts d'interprétation, sports-spectacles et activités connexes
<b>Groupe :</b>	7113	Promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques et sportifs et d'événements similaires
<b>Classe :</b>	71131	Promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques et sportifs et d'événements similaires, avec installations
<b>Classe nationale :</b>	711311	Exploitants de théâtres et autres diffuseurs d'événements artistiques avec installations

#### 4.5.2 Codes du Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SCPAN – version provisoire)

La structure hiérarchique du SCPAN est basée sur un code à six chiffres appelé Groupe de sorties. Les trois premiers chiffres les relient au groupe du SCIAN, qui fabrique habituellement le produit, tandis que les trois derniers chiffres fournissent des codes détaillés et uniques placés en séquence logique. Jusqu'à présent, un format de type « décimale de Dewey » a été utilisé pour indiquer la hiérarchie et un point sert à séparer les niveaux. Les codes de produits actuels du SCPAN sont provisoires; les codes, les définitions et la structure de codage pourront tous être révisés avant la publication intégrale du SCPAN Canada en 2012<sup>5</sup>.

Dans le domaine des services, le SCPAN offre beaucoup de détails, qui ne sont pas pris en compte dans les enquêtes sur l'industrie. De plus, la numérotation du SCPAN n'est pas utilisée pour la collecte de données d'enquête pour le moment; on pourrait réexaminer la question après la publication du SCPAN en 2012. Les questionnaires économiques recueillent des renseignements à divers niveaux d'agrégation du SCPAN, selon les besoins du secteur spécialisé et la capacité des répondants à fournir des données.

Depuis l'année de référence 2009, la Classification des produits par entrées-sorties (CPES) pour le Système de comptabilité nationale du Canada sera compatible avec les groupes de produits du SCPAN. Autrement dit, à quelques exceptions près, chaque code d'entrée-sortie représentera une ou plusieurs catégories du SCPAN.

La structure du SCPAN peut être illustrée par l'exemple suivant des Services de production cinématographique, télévisuelle et vidéo :

<b>Groupe de sortie :</b>	512011	Services de production de films, d'émissions de télévision et de vidéos
<b>Code de produit :</b>	512011.2	Production à contrat d'œuvres audiovisuelles protégées par le droit d'auteur
<b>Codes de produits détaillés :</b>	512011.2.2	Production à contrat d'émissions de télévision protégées par le droit d'auteur
	512011.2.3	Production à contrat de publicités protégées par le droit d'auteur
	512011.2.4	Production à contrat de vidéos d'industries et d'entreprises protégés par le droit d'auteur
	512011.2.5	Production à contrat de vidéoclips protégés par le droit d'auteur
	512011.2.6	Production à contrat de vidéos pédagogiques protégés par le droit d'auteur
	512011.2.7	Production à contrat de vidéos produits pour le gouvernement, protégés par le droit d'auteur

5. Pour une explication plus détaillée de la façon dont le SCPAN est élaboré pour coder des produits, voir Statistique Canada, 2007b.

512011.2.8 Production à contrat d'autres œuvres audiovisuelles protégées par le droit d'auteur, n.c.a.

#### 4.5.3 Codes de la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S)

La structure hiérarchique de la CNP-S comporte quatre niveaux : grandes catégories professionnelles, grands groupes, sous-groupes et groupes de base. Aux niveaux d'agrégation les plus bas, les groupes de base, on se concentre sur le regroupement par ressemblance du travail effectué. Au niveau des grands groupes, qui est le plus haut niveau d'agrégation après celui des grandes catégories professionnelles, il arrive qu'un grand domaine plutôt qu'un genre précis de travail soit représenté. Au niveau d'agrégation le plus élevé, soit celui des grandes catégories professionnelles, se retrouvent de très grands domaines de travail, et non des genres précis. De par leur nature même, ces grandes catégories rendent compte des genres de compétence plutôt que des niveaux.

Il convient de souligner que le code de la grande catégorie professionnelle, une lettre majuscule, est repris à tous les niveaux. Les codes des grands groupes sont créés en ajoutant un chiffre après la lettre. Ce chiffre se trouve après la lettre à tous les niveaux inférieurs de la structure. Les codes des grands groupes sont créés par l'ajout d'un chiffre après la lettre. Ce chiffre apparaît après la lettre à tous les niveaux inférieurs de la structure. Les codes des sous-groupes ajoutent un deuxième chiffre après la lettre. Enfin, les codes des groupes de base à quatre chiffres contiennent la lettre qui indique la grande catégorie professionnelle, suivie du chiffre indiquant le grand groupe, du chiffre indiquant le sous-groupe et d'un dernier chiffre indiquant le groupe de base (Statistique Canada, 2006).

La structure de la CNP-S peut être illustrée au moyen de l'exemple suivant pour Professionnels / professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art.

<b>Grande catégorie professionnelle :</b>	F	Professions en Arts, culture, sports et loisirs
<b>Grand groupe :</b>	F0	Personnel professionnel des arts et de la culture
<b>Sous-groupe :</b>	F01	Professionnels / professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art
<b>Groupes de base :</b>	F011	Bibliothécaires
	F012	Restaurateurs / restauratrices et conservateurs / conservatrices
	F013	Archivistes

#### 4.5.4 Codes de la Classification des programmes d'enseignement (CPE)

La CPE comporte six catégories de programmes d'enseignement, appelés chapitres, chacun subdivisé en trois niveaux. Ils constituent la « série » à deux chiffres, qui représente le regroupement le plus général des programmes apparentés; la sous-série à quatre chiffres, qui représente un groupe intermédiaire de programmes qui ont un contenu et des objectifs comparables; et les classes de programme d'enseignement, qui représentent les programmes d'enseignement proprement dits. Il s'agit du niveau le plus détaillé de la CPE.

La structure de la CPE peut être illustrée par l'exemple suivant des Programmes d'enseignement en arts visuels et arts d'interprétation.

<b>Chapitre :</b>	I :	Programmes de formation universitaire et professionnelle
<b>Série :</b>	50.	Arts visuels et arts d'interprétation
<b>Sous-série :</b>	50.05	Art dramatique/Arts de la scène/ Théâtre
<b>Classes de programme d'enseignement :</b>	50.0501	Art dramatique/Arts de la scène/ Théâtre (général)
	50.0502	Décors de théâtre/Techniques de la scène
	50.0504	Dramaturgie et scénarisation
	50.0505	Théâtre – Littérature, histoire et critique
	50.0506	Jeu d'acteur
	50.0507	Mise en scène et production théâtrale
	50.0508	Théâtre – Gestion
	50.0599	Art dramatique/Arts de la scène/ Théâtre (autres)

#### 4.6 Mise à jour des systèmes de classification

La révision périodique des systèmes de classification nécessitera une révision correspondante des tableaux de classification qui accompagnent le cadre.

Les systèmes de classification type ont un effet important sur la collecte des données économiques et sociales. Ils sont utilisés pour classer par catégories l'information d'un large éventail d'enquêtes et fournissent des données comparables au fil du temps. L'utilisation cohérente de systèmes standards assure une stabilité importante aux fins de la collecte et de l'analyse des données.

Les systèmes de classification type sont mis à jour seulement de façon périodique. Autrement dit, les nouveaux produits ou industries ne peuvent être intégrés immédiatement. Toutefois, dans certains cas, un décalage peut être utile, parce que les définitions et la compréhension des nouvelles industries prennent

du temps à se développer. Ainsi, les normes créées ont une certaine stabilité. Les médias numériques, aussi appelés médias numériques interactifs (MNI) ou nouveaux médias, sont un bon exemple. Un débat de longue date concernant la façon de classer et de mesurer les MNI s'est annexé à la question visant à déterminer les activités comprises dans cette industrie ou ces industries, leurs différences par rapport aux industries existantes, et les parties de ces industries et produits qui cadrent avec la définition de la culture à mesure que ces industries continuent de se développer et d'évoluer.

Le SCIAN 2007 est en cours de révision, et la prochaine version (SCIAN 2012) devrait être diffusée en janvier 2012. Il est révisé dans le cadre d'un cycle quinquennal afin de veiller à ce qu'il continue de refléter l'évolution rapide de la structure de l'économie.

La mise en œuvre du SCPAN (version provisoire) a commencé dans divers programmes d'enquête à Statistique Canada et est un processus permanent. Le SCPAN est à la base du volet « produits » du Système de comptabilité nationale du Canada (SCNC) révisé. Statistique Canada publiera le SCPAN Canada 2012 sous forme de classification adaptée à l'échelle de l'économie. Les produits fabriqués et les produits énergétiques seront intégrés aux services et aux produits de la culture, et les services manufacturiers, le commerce de détail et le commerce de gros seront ajoutés. Il faudra porter une attention particulière à la façon de traiter certains sujets, comme la propriété intellectuelle, les biens incorporels et matériels et les produits de la culture. En outre, après 2012, une structure de regroupement sera mise au point dans les trois pays en fonction du concept de la demande.

La CNP-S 2006 est en cours de révision pour être diffusée sous CNP 2011. La CNP-S et la CNP ont été mises à jour selon le cycle de cinq ans grâce à un processus de collaboration où Statistique Canada et RHDCC travaillent ensemble pour assurer l'actualité, l'intégralité et la pertinence des classifications. Dans le cadre du processus de révision de 2011, on a décidé d'intégrer la CNP-S et la CNP en une seule classification nationale des professions. Par conséquent, en janvier 2012, Statistique Canada et RHDCC diffuseront une classification nationale des professions (CNP 2011).

La CPE 2000, première version du système de classification des programmes d'enseignement, a un cycle de révision de 10 ans. Les révisions sont apportées conjointement avec le National Center for Education Statistics. Le NCES a publié la CPE 2010. La version canadienne sera publiée en 2012.

## 5. Méthode de mise en correspondance des codes de classification et des domaines

Le présent guide de classification examine le degré de correspondance entre les systèmes de classification type et le cadre de la culture. Il était important d'élaborer une méthode pour mettre en correspondance les normes et le cadre, pour que le processus puisse être reproduit pour les différents systèmes de classification et répété au moment de la mise à jour des normes. Cette méthode nécessitait l'établissement de critères logiques pour évaluer si et comment un code type pourrait être classé par catégories en fonction de la structure du CCSC. L'objectif ultime de ce projet de classification était de produire une série de tableaux, qui mettent en correspondance chaque code type (aux divers niveaux d'agrégation) et les domaines et sous-domaines du cadre.

### 5.1 Critères

L'approche la plus logique pour créer les tableaux de codes consiste à employer la méthodologie implicite dans chacun des systèmes de classification type. En combinant les méthodes de classification type à la définition de la culture fournie dans le cadre, les critères proposés ci-après ont été établis pour déterminer si une industrie, un produit, une profession, ou un programme d'enseignement relève de la culture. Cette approche est fondée sur la méthode utilisée par le Compte satellite du tourisme et le projet de Compte satellite de la culture. Ceux-ci estiment que les industries sont comprises si, en l'absence de tourisme ou, dans ce cas-ci, de culture, elles cessaient d'exister, ou continuaient d'exister mais seulement à un niveau d'activité considérablement réduit.

Selon cette approche, les règles suivantes ont été utilisées pour déterminer si un code doit faire partie du CCSC :

**SCIAN :** Les industries de la culture doivent s'appuyer sur une activité de création artistique ou le patrimoine pour exister, sans quoi elles cesseraient d'exister en l'absence d'une activité artistique créative ou du patrimoine.

**SPAN :** Les biens et services sont compris s'ils sont fondés sur les extrants de l'activité artistique créative et qu'ils respectent au moins un des critères du cadre. Leur utilisation ou objet principal devrait être la transmission du contenu culturel à des publics, ou la préservation du patrimoine, ou le soutien de ces activités.

**CNP-S :** Les professions de la culture cesseraient d'exister sans les tâches et les responsabilités principales qui composent ou qui appuient l'activité de création artistique ou la préservation du patrimoine.

**CPE :** Les programmes d'enseignement de la culture offrent des études et de la formation dans des disciplines liées à la culture, comme la musique, les beaux-arts et la littérature. Cet enseignement peut servir à former les créateurs ou à renseigner les consommateurs.

## 5.2 Lorsque les normes ne correspondent pas au cadre : correspondance partielle et multidomaine

L'objectif du guide de classification était de mettre en correspondance chaque code de classification des industries, des produits, des professions et des programmes d'enseignement avec un domaine et sous-domaine du CCSC et de déterminer les endroits où les normes correspondent au cadre ou non. Dans la plupart des cas, on constate une concordance directe manifeste; par exemple, l'industrie de l'édition du livre correspond directement au sous-domaine **Livres**. Dans certains cas, seulement certaines parties des catégories (codes) de l'industrie, du produit ou de la profession peuvent être mises en correspondance avec un sous-domaine. On parle alors de correspondance « partielle ». Dans d'autres cas, un code peut représenter plusieurs domaines ou sous-domaines. Il s'agit de la correspondance « multidomaine ».

Il convient de souligner que, bien que ce document relève les zones où les normes ne correspondent pas au cadre, il n'examine pas les sources réelles des données pour déterminer s'il y a lieu d'intervenir et comment ces situations peuvent être résolues à des fins de mesure. De plus, dans bien des cas, surtout avec le SCPAN, les normes peuvent fournir plus de détails que les enquêtes peuvent en recueillir.

### 5.2.1 Correspondance partielle

Le terme « partiel » est employé lorsque seulement un sous-ensemble d'unités au sein d'une industrie, d'un produit ou d'une profession est considéré comme une partie intégrante de la culture. Par exemple, la catégorie Magasins d'articles de passe-temps, de jouets et de jeux (SCIAN 45112) est une industrie partielle pour le sous-domaine **Médias interactifs** parce que seulement une partie de ses activités sont comprises dans la culture. Dans ce cas-ci, il est possible en théorie de cerner un sous-ensemble d'unités de l'industrie (établissements) dont l'activité principale est la vente au détail de jeux vidéo (magasins de jeux vidéo). Pour trouver des façons d'extraire ces domaines partiels, tout dépendra de la disponibilité de données détaillées de diverses sources et il faudra procéder au cas par cas.

Il convient de souligner qu'une industrie partielle n'est pas définie par produit. L'industrie Magasins d'ordinateurs et de logiciels (SCIAN 44312) n'est pas considérée comme une industrie de la culture parce que, même si elle vend peut-être des jeux vidéo, ce n'est l'activité principale d'aucun des établissements de cette industrie.

De même, les pharmacies ne sont pas une industrie partielle de la culture : elles vendent souvent des livres, mais il n'existe pas de sous-ensemble de pharmacies dont la vente de livres est l'activité principale. Par conséquent, il n'y aurait aucune façon de mesurer une industrie partielle de la culture au sein des pharmacies. Il faudrait plutôt saisir les ventes de livres par les pharmacies au

niveau du produit. Un groupe partiel pour les professions serait un sous-ensemble d'emplois. Un produit partiel nécessiterait un sous-ensemble de produits.

Pour les tableaux, les unités partielles sont identifiées par un « \* ».

### 5.2.2 Domaines multiples (multidomaines) et non attribués

Dans certains cas, les industries, les produits ou les professions se rapportent à plus d'un domaine, mais pour éviter le chevauchement, le code est compté une seule fois. Par exemple, les services d'enregistrement sonore se rapportent à divers sous-domaine, comme le film, les médias numériques, la télévision, la radio et l'enregistrement sonore, mais ils sont codés seulement dans le sous-domaine **Enregistrement sonore**. Cependant, s'il est impossible de mettre en correspondance une classification avec un seul domaine ou sous-domaine en raison de sa définition étendue, on la présente sous forme de catégories multiples.

Dans certains cas, les catégories multiples désignent les codes qui, de par leur définition, recourent plus d'un domaine et ne peuvent pas être attribués facilement à un seul domaine. Une catégorie multiple pourrait être nécessaire lorsque la définition n'offre pas suffisamment de détails pour établir une distinction, par exemple, entre les Magasins de livres, de périodiques et d'articles de musique (SCIAN 4512). Les catégories multiples sont dites « multidomaines » dans la colonne domaine des tableaux.

Il y a certains cas où un code, comme celui qui désigne les écrivains, peut être rattaché facilement à un domaine, mais pas aux sous-domaines plus détaillés. En pareil cas, le sous-domaine est considéré comme « non attribué » dans la colonne sous-domaine des tableaux.

## 5.3 Mise en correspondance des industries de la culture

Les industries sont les catégories utilisées pour décrire les établissements qui participent à la production et à la prestation de produits de la culture. Pour chacun des domaines, nous avons relevé les industries du SCIAN qui participent principalement à la chaîne de création liée à ce domaine. La classification des industries du SCIAN est utilisée pour les enquêtes-entreprises et les enquêtes-échantillons auprès d'entreprises et pour les sources administratives, comme le Registre des entreprises et les dossiers fiscaux.

### 5.3.1 Méthode de mise en correspondance des industries du SCIAN et des domaines

Les industries sont rattachées aux domaines de la culture en fonction de leur activité principale, et non pas de leurs extrants. Cette approche est particulièrement importante pour traiter les industries qui développent des produits électroniques et des médias interactifs. Par exemple, en théorie, un éditeur de livre électronique appartient à la catégorie **Livres**, et non pas **Médias interactifs**. Ce n'est pas le format d'un produit qui rattache une industrie à un domaine, mais plutôt la création et le processus de création et de production des établissements dans l'industrie.

Afin d'éviter toute confusion et double comptabilisation, nous nous sommes efforcés d'attribuer les industries du SCIAN à des domaines uniques. Cette

démarche est particulièrement importante pour les méthodes qui nécessitent des mesures agrégées de la culture, comme le Compte satellite de la culture. Dans certains cas, lorsque des établissements individuels dans une industrie ont tendance à participer à évoluer dans plus d'un domaine (p. ex. Formations musicales et musiciens [SCIAN 71113] est liée à **Spectacles sur scène, Audiovisuel et médias interactifs** et **Enregistrement sonore**), le code est attribué au seul domaine qui est considéré comme l'emplacement principal de l'industrie. Dans le cas des Formations musicales et musiciens, ce domaine est **Spectacles sur scène**, parce que la représentation sur scène est l'activité principale et précède l'enregistrement du spectacle. Dans certains cas, des groupes séparés d'établissements dans une seule industrie peuvent être appariés logiquement à différents domaines, comme Magasins de livres, de périodiques et d'articles de musique (SCIAN 4512), un code pour l'industrie du commerce de détail qui a trait au domaine **Écrits et ouvrages publiés** et au domaine **Enregistrement sonore**. Nous appelons ces codes d'industrie « multidomains ». Ce traitement est différent du cadre de 2004, où des industries individuelles étaient parfois classées dans plus d'un domaine, sans directives en ce qui concerne le dédoublement dans l'analyse.

### 5.3.2 Corrélation entre le SCIAN et le CCSC

Une grande part du cadre de la culture est bien servie par les définitions types de l'industrie. En fait, le SCIAN lui-même est un système de classification bien mieux conçu pour appuyer les statistiques de la culture que son prédécesseur, la Classification type des industries (CTI). En particulier, le SCIAN de 1997 était la première classification à reconnaître les industries de l'information et de la culture. Cependant, il reste encore certains secteurs clés, comme l'**Artisanat**, où le SCIAN de 2007 ne correspond pas directement au CCSC.

Dans le cas du sous-domaine de l'**Artisanat**, il n'y a pas de codes distincts de l'industrie qui fait la distinction entre les procédés de production artisanale et les autres procédés de la fabrication industrielle. Le SCIAN de 2007 regroupe les établissements d'artisanat avec plusieurs industries manufacturières. Par exemple, les studios de poterie artisanale sont compris dans la catégorie Fabrication de poteries, d'articles en céramique et d'appareils sanitaires (SCIAN 32711). Ce problème a été résolu en partie, puisque les artisans en tant qu'industrie sont maintenant explicitement inclus avec les Artistes indépendants, arts visuels (711511) dans la révision du SCIAN de 2012.

Un autre domaine d'intérêt à l'heure actuelle est le traitement de la diffusion de la culture sur Internet. Dans le CCSC, il n'y a aucune distinction, par exemple, entre la diffusion en ligne d'un journal et l'édition imprimée. Cependant, le SCIAN classe actuellement les établissements qui sont exclusivement des éditeurs Web dans une seule industrie différente. Toute maison d'édition qui diffuse seulement sur Internet (sans version imprimée) est actuellement classée dans Édition et radiodiffusion par Internet et sites portails de recherche (SCIAN 51913). Cette industrie du SCIAN regroupe un large éventail d'activités culturelles et non culturelles, sans que l'on puisse désagréger les activités. À l'heure actuelle, peu d'éditeurs de journaux, de périodiques ou de livres n'offrent pas de produits imprimés. Cependant, à mesure que l'édition sur Internet prend de l'ampleur et que certains éditeurs cessent d'imprimer (une solution envisagée par certains journaux des petites villes), cette industrie pourrait s'approprier une proportion importante des activités d'édition.

## 5.4 Mise en correspondance des produits de la culture

Les produits (parfois appelés marchandises) sont l'unité d'analyse employée pour décrire les biens et services qui découlent de la création, de la production et de la livraison de contenu de la culture. Les produits de la culture (biens et services) découlent de l'activité artistique créative et de la préservation du patrimoine, comme défini par les critères du cadre. Ils comprennent les œuvres d'art originales, les œuvres artisanales et les objets produits en série. Ils comprennent également les services particuliers liés à la création et à la diffusion de contenu culturel, comme des billets d'entrée à un musée, des billets pour assister à un concert, des services de rédaction, des services post-réalisation de films, etc.

### 5.4.1 Méthode de mise en correspondance des produits du SCPAN et des domaines

Au lieu de classer les produits en fonction de leurs caractéristiques physiques, le SCPAN relève les produits qui peuvent être mesurés au moment de la production et pendant leur utilisation ultérieure. Par la suite, ils doivent être regroupés en fonction des caractéristiques de la demande économique. Par exemple, un CD ou un DVD n'est pas identifié par son contenu en plastique, mais plutôt comme un outil de stockage d'information, de logiciels ou de musique.

Pour classer les produits dans les domaines et sous-domaines de la culture, un processus à deux étapes a été effectué. D'abord, une liste complète des codes du SCPAN a été passée en revue pour déterminer si un produit ou service devait être inclus dans la culture ou considéré comme hors culture, conformément à la définition générale et aux critères pour la culture du cadre. La liste ainsi obtenue des produits de la culture a ensuite été examinée, et les produits ont été classés dans les sous-domaines primaires ou connexes, dans la mesure du possible.

La plupart des biens et services sont classés en fonction de leur contenu culturel; ils sont également classés d'une manière qui correspond au domaine où ils représentent une production primaire ou une source de revenus. C'est particulièrement important pour l'octroi de licences et de privilèges. Par exemple, l'Octroi sous licence des droits d'utilisation d'œuvres musicales dans des œuvres audiovisuelles (SCPAN 512023.1.1.3) est classé dans **Édition de musique** et non pas dans **Film et vidéo**, parce que c'est un produit lié à l'édition de musique et au contenu intellectuel d'un produit de musique, même si le produit peut être utilisé dans un film.

Étant donné que le codage du SCPAN est basé sur la nature ou l'objet du produit en tant que tel, plutôt que l'industrie qui l'a créé, certains produits peuvent être importants pour un établissement de la culture, mais ils ne se qualifient pas nécessairement à une analyse à titre de produit de la culture. Par exemple, s'il est vrai que la location d'un stationnement peut être une source de revenus importante pour un théâtre dans un centre urbain, le stationnement n'est pas défini comme un produit de la culture, parce qu'il ne découle pas d'une activité créative et n'est pas lié principalement à la livraison du contenu de la culture à des publics. Par conséquent, les recherches sur les arts de la scène en tant qu'industrie peuvent examiner le recours aux recettes du stationnement, mais on les considérerait comme des recettes découlant de la prestation de services non culturels.

Bien que certains produits puissent provenir de plus d'un domaine, les tableaux s'efforcent d'énumérer le produit une seule fois, afin de clarifier le domaine primaire et d'éviter la double comptabilisation. Dans certains cas, lorsque les produits sont définis de façon trop générale pour être attribués à un seul domaine, comme la Propriété intellectuelle protégée par des droits d'auteur (SCPAN 512011.5), nous les avons considérés comme « multidomains ».

### Détermination des produits de la culture à partir des sous-domaines de la Radiotélévision, des Journaux et des Périodiques

Pour les sous-domaines **Radiotélévision, Journaux et Périodiques**, on a identifié comme des produits de la culture les abonnements aux services de câblodistribution, les abonnements et les ventes des kiosques à journaux. Cependant, ces produits représentent une partie seulement de la valeur totale de la production de produits de la culture de ces sous-domaines. On associe également des gains au processus de production qui est rémunéré grâce aux ventes de temps d'antenne et d'espace publicitaire. C'est particulièrement vrai pour les radiodiffuseurs conventionnels (par radio) et les magazines en libre circulation, parce qu'il n'y a pas d'opérations payées directes qui permettraient de mesurer leur valeur. Au lieu de cela, la livraison du contenu culturel est payée indirectement grâce à la vente de temps d'antenne et d'espace publicitaire.

Pour les éditeurs de périodiques et de journaux et pour les diffuseurs, le temps d'antenne et l'espace publicitaire sont d'importantes sources de revenus. En un sens, l'espace publicitaire et le temps d'antenne sont un indicateur du marché pour la production de la culture, parce qu'ils indiquent la demande à l'égard des produits de la culture lors desquels des annonces sont passées. La valeur des ventes de publicité par les sous-domaines de l'édition ou de la radiotélévision est un indicateur important de la valeur de leurs produits. C'est particulièrement le cas lorsqu'il n'y a pas d'opérations monétaires pour le contenu en tant que tel, comme la radiotélédiffusion, les journaux gratuits, etc.

Dans le cadre, l'espace publicitaire et le temps d'antenne ne sont pas considérés comme des produits de la culture parce qu'ils ne répondent pas aux critères. Toutefois, ils représentent des produits importants pour ces industries et pourraient être utilisés dans l'analyse pour mesurer ces sous-domaines primaires de la culture. Les codes du SCPAN pour ces produits ne se trouvent pas dans les tableaux de classification, mais ils sont énumérés ci-après.

#### Codes du SCPAN pour le temps d'antenne et l'espace publicitaire

SCPAN	Description du SCPAN
515021	Temps d'antenne à la radio classique
515021.1	Temps d'antenne – radio conventionnelle
515021.2	Temps d'antenne – radio par satellite et autre radio payante
515022	Temps d'antenne à la télévision classique
515022.1	Temps d'antenne – télévision conventionnelle
515023	Temps d'antenne à la télévision payante ou par satellite
515023.1	Temps d'antenne – télévision payante et spécialisée
511021	Espaces publicitaires dans les journaux imprimés
511021.1	Espace publicitaire dans des journaux généraux, quotidiens, imprimés
511021.2	Espace publicitaire dans des journaux généraux, autres que les quotidiens, imprimés
511021.3	Espace publicitaire dans des journaux spécialisés, quotidiens, imprimés
511021.4	Espace publicitaire dans des journaux spécialisés, autres que les quotidiens, imprimés
511022	Espaces publicitaires dans des périodiques imprimés
511022.1	Espace publicitaire dans des magazines d'arts, de culture, de loisirs et de divertissements, imprimés

### Détermination des produits de la culture à partir des sous-domaines de la Radiotélévision, des Journaux et des Périodiques (fin)

511022.2	Espace publicitaire dans des périodiques, domicile et vie familiale, imprimés
511022.3	Espace publicitaire dans des périodiques d'intérêt général, actualités politiques, sociales et commerciales, imprimés
511022.4	Espace publicitaire dans d'autres périodiques d'intérêt général, imprimés
511022.5	Espace publicitaire dans des périodiques commerciaux (y compris agricoles), professionnels et universitaires, imprimés
511022.6	Espace publicitaire dans d'autres périodiques n.c.a, imprimés

#### Pourquoi l'espace publicitaire et le temps d'antenne ne sont pas inclus dans le sous-domaine de la Publicité

La **Publicité** est un sous-domaine connexe de la culture; par conséquent, seuls le design (création) et la production d'annonces publicitaires relèvent de la culture. Les autres activités liées à la diffusion, comme l'achat de médias, la location de panneaux-réclames et la publication d'annonces, sont exclues. De la perspective de l'industrie de la publicité, l'achat d'espace publicitaire et l'achat de temps d'antenne sont des dépenses encourues par l'annonceur pour afficher ou pour diffuser le contenu publicitaire. Le contenu en tant que tel, produit par un annonceur, est un produit de la culture et rattaché à la **Publicité**, mais la diffusion par l'achat d'espaces publicitaires ou de temps d'antenne ne l'est pas.

#### Droits de dénomination d'installations, parrainage et promotion

Un problème semblable survient pour le parrainage, la promotion et les droits de dénomination d'installations, qui jouent un rôle semblable aux ventes d'espaces publicitaires et de temps d'antenne. Le parrainage organisationnel est une source importante de soutien pour les domaines **Patrimoine et Bibliothèques** et **Spectacles sur scène**. Toutefois, dans ce cas-ci, les domaines apparentés du SCPAN ne sont pas exclusifs à la culture (parce qu'ils sont aussi liés aux sports) et ils doivent être considérés comme partiels, mais pas produits de la culture.

541082.3	Droits de dénomination d'installations
541082.4	Droits de parrainage
541082.5	Services de promotion

#### Espace publicitaire sur Internet

L'espace publicitaire sur Internet est également une source de revenus importante liée à la diffusion de contenu culturel. Contrairement aux codes du SCPAN pour l'espace publicitaire sur papier et le temps d'antenne, le code pour l'espace publicitaire sur Internet ne se limite pas à la culture, mais il comprend de nombreux autres types d'activités sur Internet. Ce code existe, mais on ne sait pas avec certitude quelle proportion touche les services liés à la culture. Il faut examiner la question de plus près avant d'utiliser ce code dans la mesure de la culture.

519021.1	Espace publicitaire sur Internet
----------	----------------------------------

### 5.4.2 Corrélation entre le SCPAN et le CCSC

Le SCPAN offre un grand nombre de codes détaillés qui facilitent la mise en correspondance approfondie des produits de la culture et du cadre. Dans certains cas, le niveau de détail disponible dépasse les exigences pour apparier un produit à des sous-domaines. Toutefois, le niveau de détail de la classification ne donne pas toujours comme résultat des données aussi détaillées. Comme les données sont parfois recueillies à des niveaux plus agrégés, les données d'enquête ne sont pas toujours disponibles au niveau de détail suggéré par les codes. Ce phénomène peut être attribuable à l'incapacité des répondants de donner des renseignements au niveau de détail demandé. Ainsi, l'information pourra être agrégée (regroupée) à un niveau supérieur aux exigences en ce qui concerne l'identification et l'extraction de produits de la culture.

Comme mentionné, la version du SCPAN utilisée pour le CCSC est encore provisoire, ce qui fait que seuls certains biens et services de diverses industries de service peuvent être compris dans le cadre. On retrouve des produits de l'Industrie de l'information et industrie culturelle (SCIAN 51), ainsi que d'Arts, spectacles et loisirs (SCIAN 71), mais la liste n'est pas assez complète pour saisir tous les produits de la culture. Par exemple, de nombreux produits artisanaux matériels produits par les industries manufacturières, ainsi qu'un grand nombre de produits en vente au détail, ne seront pas classés dans le SCPAN avant la publication de 2012.

Une autre caractéristique du SCPAN, qui est importante pour la culture, est qu'il est fondé sur des opérations observables du marché. Lorsqu'il n'y a pas d'opérations commerciales pour un produit, comme le prêt ou l'emprunt de livres de bibliothèque ou le partage de contenu vidéo sur Internet, il n'y a pas de biens ou services du SCPAN identifiables. Par conséquent, il n'y aura pas de données économiques accessibles pour les opérations non commerciales.

### 5.5 Mesure des professions de la culture

Les professions sont l'unité d'analyse utilisée pour décrire le type de travail effectué par les personnes qui travaillent directement avec les biens et services de la culture. Les professions sont classées en fonction de la nature des tâches professionnelles, et non pas de l'industrie où travaille la main-d'œuvre. On entend par profession de la culture une profession où la majorité du travail concerne la création et/ou la production de produits de la culture dans une industrie de la culture ou ailleurs. Par conséquent, par exemple, les techniciens du son sont compris dans les professions de la culture parce qu'ils participent à la production d'un enregistrement sonore, mais les secrétaires de bureau ne font pas partie des professions de la culture, parce que leurs tâches principales ne sont pas spécialement liées à la production de la culture.

Dans le présent guide, on regroupe et on attribue les professions, comme les produits et les industries, conformément aux domaines du CCSC. De plus, les professions sont regroupées par type de profession. Le cadre de 2004 mentionnait trois grandes catégories de professions (créateurs, soutien technique et soutien de la gestion); deux nouvelles catégories ont été ajoutées au cadre de 2011.

Ces nouvelles catégories de soutien aux professions, qui se trouvent dans les deux domaines transversaux **Éducation et formation** et **Gouvernance, financement et soutien professionnel**, comprennent les analystes des politiques de la culture et les chercheurs au gouvernement, ainsi que le personnel enseignant spécialisé en culture dans les écoles et établissements d'enseignement postsecondaire. Ces personnes effectuent un travail important pour appuyer la culture, mais elles ne sont pas identifiées clairement dans les classifications des professions. Elles n'exécutent pas des activités fondamentalement culturelles et ne travaillent pas dans les industries de la culture, mais elles fournissent du soutien au secteur de la culture. Il est donc intéressant de mesurer l'activité de ces personnes. C'est particulièrement le cas lorsque l'on considère que les emplois au gouvernement et en enseignement liés à la culture pourraient logiquement être considérés comme des emplois « créés » par le secteur de la culture, puisqu'ils n'existeraient pas sans la culture.

Ces nouvelles professions de soutien pourraient être incluses dans la mesure ou en être exclues, en fonction des exigences analytiques. L'approche analytique privilégiée serait de les comprendre dans l'analyse, mais de les distinguer des groupes professionnels « primaires » traditionnellement mesurés pour le secteur de la culture. Ainsi, on pourra s'assurer que les études produites au moyen du cadre sont comparables, mais que de nouvelles approches peuvent également être explorées. Cette distinction est importante parce qu'il n'existe pas de code individuel pour identifier les travailleurs de la culture au gouvernement et en enseignement. Par conséquent, il faut poursuivre les travaux pour trouver des façons de mesurer ces professions. Il est préférable de conserver une distinction entre ces nouvelles catégories professionnelles et les catégories traditionnelles pour garantir une méthode d'analyse cohérente.

### 5.5.1 Méthode de mise en correspondance des professions de la CNP-S et des domaines

Afin de classer par catégories les professions selon les domaines et les sous-domaines de la culture, un processus à deux étapes a été effectué. D'abord, une liste complète des codes de la CNP-S a été passée en revue pour déterminer si une profession doit être comprise selon la définition de la culture dans le cadre. La liste obtenue des professions de la culture a ensuite été examinée et placée dans un sous-domaine primaire ou connexe de la culture, dans la mesure du possible, ou dans un domaine transversal.

Le raisonnement pour attribuer les différentes classifications des professions aux domaines du CCSC est basé sur les critères énoncés dans le cadre. La profession doit être liée directement à la définition de la culture et respecter au moins un des critères de la culture pour être incluse. Il est particulièrement important que la profession corresponde suffisamment aux critères dans la mesure où la profession cesserait d'exister sans le contenu culturel produit par ce domaine.

La plupart des professions liées à la création et à la diffusion de la culture et à la préservation du patrimoine peuvent être identifiées soit par la définition de la profession (p. ex. écrivain), soit, dans le cas des domaines transversaux, par un agencement de l'industrie et de la profession (gestionnaires des industries culturelles). Il ne faut pas oublier que la classification des professions est basée sur la nature des tâches professionnelles, et non pas sur l'industrie où travaille la

main-d'œuvre. Les travailleurs de la culture, comme les écrivains, travaillent dans toute l'économie canadienne, notamment dans certaines parties du secteur non culturel. Les recherches révèlent qu'un peu moins de la moitié des travailleurs de la culture sont employés dans le secteur non culturel de l'économie (Schimpf, 2008, p 16-17). La connaissance de cette demande en travailleurs de la culture, en particulier les artistes visuels, les designers et les écrivains, qui travaillent dans tous les secteurs de l'économie, est essentielle pour comprendre les tendances en matière de formation et d'emploi des travailleurs de la culture.

Pour appairer la CNP-S au CCSC, il faut tenir compte de la nature de l'activité ou de la production créative de la profession. Par exemple, les traducteurs peuvent travailler dans plusieurs domaines, mais leur tâche principale se rattache généralement à des écrits et ouvrages publiés. Les musiciens sont liés à l'enregistrement sonore, au film, à la radiotélévision et aux arts de la scène, mais le premier produit créatif est lié principalement au spectacle, de sorte qu'ils sont classés dans **Spectacles sur scène**. Par conséquent, la tâche principale est définie et la profession est attribuée au domaine le plus étroitement relié à la production créative de la tâche.

Ce type d'affectation peut sembler insatisfaisant, mais il est essentiel. Il peut sembler arbitraire de classer tous les musiciens dans le domaine **Spectacles sur scène**, mais il faut le faire pour s'assurer qu'il n'y a pas de doublons dans le cadre. Cependant, les chercheurs pourraient produire des ratios qui permettraient la distribution des données sur les musiciens dans les domaines pertinents pour s'assurer qu'ils correspondent à la contribution des musiciens à l'étendue du secteur de la culture. Au bout du compte, les besoins de l'analyse détermineront la façon de procéder.

Les professions telles que gestionnaires et économistes dans les programmes de la culture du gouvernement et enseignants dans les programmes d'enseignement de la culture sont des emplois qui ne peuvent pas être mesurés au sein des industries de la culture. Les classifications types ne permettent pas d'identifier ces groupes particuliers dans les données, mais des codes sont attribués au domaine transversal pertinent comme professions « partielles » afin de permettre leur mesure.

Les besoins d'information sur les professions de la culture exigeront un ensemble différent de professions de la culture en fonction de l'analyse prévue. Selon le sujet, la totalité ou une partie des domaines du cadre de la culture sera incluse dans l'analyse. Par exemple, si une étude comprend les deux domaines transversaux dans la mesure de l'économie de la culture, ces deux domaines devraient être inclus dans l'analyse visant à déterminer le nombre d'emplois créés par cette activité économique dans les domaines du gouvernement, du soutien professionnel et de l'éducation. Par ailleurs, il n'est peut-être pas utile d'inclure ces professions transversales dans une analyse stratégique de la scolarité et de la formation des travailleurs de la culture.

L'ajout de professions des domaines transversaux crée de nouvelles possibilités pour obtenir un tableau plus complet des professions de la culture, mais il crée également des risques d'interruption de série pour les données sur la population active dans le secteur de la culture. L'inclusion de ces domaines produira des résultats très différents de ceux des recherches sur la population active dans le secteur de la culture, principalement axés sur les sous-domaines primaires et

connexes<sup>6</sup>. Au bout du compte, le choix de sous-domaines pour l'analyse de la population active dépendra des exigences de l'analyste. Les besoins d'information sur les professions de la culture pourraient devoir tenir compte de ces deux univers, selon la partie du cadre à l'étude.

### 5.5.2 Corrélation entre la CNP-S et le CCSC

Les codes de la CNP-S ont été regroupés en fonction des catégories professionnelles du cadre : professions créatives, professions du soutien technique, du soutien à la fabrication et du soutien à la gestion, ainsi que professions du gouvernement et de l'enseignement.

Dans certains cas, les travailleurs de la culture sont inclus dans de grandes catégories types, ce qui rend la mesure difficile. Par exemple, les enseignants des arts sont agrégés avec tous les autres enseignants dans les catégories des universités, des collèges, des écoles secondaires, etc. La formation spécialisée dans les professions de la culture peut seulement être décortiquée en mettant les catégories de la CNP-S en corrélation avec les données du programme d'enseignement. De même, les codes pour les auteurs, les rédacteurs et les réviseurs sont seulement montrés au niveau du domaine **Écrits et ouvrages publiés** et non pas au niveau des sous-domaines, car ces professions sont vastes, de par leur nature et leur définition, et ne peuvent pas être désagrégées.

## 5.6 Mise en correspondance des programmes d'enseignement de la culture

La mise en correspondance des codes de la CPE et des domaines n'a pas posé de problème, puisque que tous les programmes d'enseignement sont inclus dans le domaine transversal **Éducation et formation**. Cependant, bien des programmes peuvent être appariés à des domaines et sous-domaines apparentés.

De nombreux programmes d'enseignement ne peuvent pas être appariés à un seul sous-domaine. Par exemple, tous les programmes d'enseignement liés à **Écrits et ouvrages publiés** peuvent uniquement être classés au niveau du domaine, au lieu d'être appariés à un sous-domaine précis (p. ex. **Livres, Périodiques, Journaux**), parce que les cours ne sont pas classés en fonction d'un type de rédaction particulier. Dans d'autres cas, certains sous-domaines (p. ex. **Festivals et célébrations**) n'ont pas de programme d'enseignement apparenté, parce qu'il n'existe pas de catégories de programmes d'enseignement pertinentes.

6. Le Conseil des ressources humaines du secteur culturel (CRHSC) et le Conseil des Arts du Canada ont toujours employé des définitions différentes des professions de la culture par rapport à Statistique Canada, en particulier en ce qui concerne l'exclusion de certaines professions du secteur de la fabrication, comme le soutien à l'impression. Statistique Canada a inclus les créateurs (professions primaires de la culture en ce qui concerne la production créative et artistique), le soutien technique et la gestion de la culture, ainsi que les emplois en fabrication de la culture (p. ex. le soutien à l'impression). Malgré l'absence d'une définition standard de la population active œuvrant dans le secteur de la culture au Canada, on comprend qu'il s'agit de l'ensemble des travailleurs et des emplois directement liés à la culture. Aux fins des politiques, les professions des sous-domaines primaires et connexes de la culture sont celles que tout le monde utilise pour obtenir de l'information sur l'éducation, les compétences et la formation, les résultats sur le marché du travail, la stabilité et la qualité de l'emploi, etc.

## 6. Aperçu de la mise en correspondance de la classification

La présente section fournit un résumé de la mise en correspondance des classifications du SCIAN, du SCPAN, de la CNP-S et de la CPE et des domaines et sous-domaines de la culture. Elle décrit, en général, comment ces classifications correspondent au cadre. Il s'agit d'une première étape pour déterminer les endroits où les classifications correspondent bien au cadre et les zones où une analyse plus personnalisée s'imposerait.

Seul un aperçu sera présenté. Les détails complets sur la mise en correspondance des classifications et du cadre se trouvent dans les tableaux de classification.

### 6.1 Sommaire de la mise en correspondance par domaine

#### 6.1.1 Patrimoine et bibliothèques

##### Archives

- Le SCIAN a une industrie identifiable, Archives (SCIAN 519122).
- Le SCPAN fournit les codes de produits pour Admissions aux archives (SCPAN 519031.1.2.1) et Services d'archives, sauf les admissions (SCPAN 519031.1.2.2). Les services d'archivage non monétaires (gratuits), comme l'accès aux collections ou les conseils de recherche, ne seraient pas compris, parce que le SCPAN est axé sur les opérations (\$).
- La CNP-S saisit les Archivistes (CNP-S F013) dans une catégorie distincte. Le soutien technique à l'archivage est intégré aux Techniciens / techniciennes et assistants / assistantes dans les bibliothèques et les services d'archives (CNP-S F111). Une autre profession liée est celle des Commis au classement et à la gestion des documents (CNP-S B513). La gestion des archives est agrégée à Directeurs / directrices de bibliothèque, d'archives, de musée et de galerie d'art (CNP-S A341).

##### Bibliothèques

- Le SCIAN a une industrie identifiable, Bibliothèques (SCIAN 519121).
- Le SCPAN regroupe tous les produits de bibliothèque en une catégorie : Services de bibliothèque de prêt (519031.1.1). Étant donné que le SCPAN est axé sur les opérations, il ne tient pas compte des opérations non monétaires, comme les prêts de bibliothèque.
- La CNP-S établit une distinction entre les Bibliothécaires (CNP-S F011) et les Commis de bibliothèque (CNP-S B551). Les superviseurs/superviseuses sont inclus dans Superviseurs/superviseuses de commis de bibliothèque, de correspondanciers, et d'autres commis à l'information (CNP-S B413). Le soutien technique est combiné à la catégorie Techniciens / techniciennes et assistants / assistantes dans les bibliothèques et les services d'archives

(CNP-S F111). La gestion de bibliothèque est agrégée à Directeurs / directrices de bibliothèque, d'archives, de musée et de galerie d'art (CNP-S A341).

### Patrimoine culturel

- Le SCIAN indique trois industries à l'échelon national sous Musées (SCIAN 71211). Il distingue également les Lieux historiques et d'intérêt patrimonial (SCIAN 71212).
- Le SCPAN a des codes pour divers produits et services liés au patrimoine culturel, y compris les entrées, les services de consultation et les programmes publics. Cependant, comme le SCPAN est axé sur les opérations, les codes renvoient seulement aux entrées et services payants. Il n'y a pas de définition dans le SCPAN pour désigner le concept des « entrées gratuites ».
- La CNP-S identifie les Restaurateurs / restauratrices et conservateurs / conservatrices (CNP-S F012), ainsi que le Personnel technique des musées et des galeries d'art (CNP-S F112). Les gestionnaires sont agrégés avec Directeurs / directrices de bibliothèque, d'archives, de musée et de galerie d'art (CNP-S A341).

### Patrimoine naturel

- Le SCIAN identifie les Jardins zoologiques et botaniques (SCIAN 71213) et les Parcs naturels et autres institutions similaires (SCIAN 71219).
- Le SCPAN a des codes détaillés pour les Entrées aux jardins zoologiques et botaniques (SCPAN 712001.1.3) et les Entrées aux parcs naturels et autres aires naturelles (SCPAN 712001.1.4).
- Les codes de la CNP-S pour le **Patrimoine naturel** se compose des Techniciens / techniciennes du milieu naturel et de la pêche (CNP-S C124, qui comprennent les conservateurs de parcs), les Technologues et techniciens / techniciennes en sciences forestières (CNP-S C123) et les Technologues et techniciens / techniciennes en biologie (CNP-S C121).

## 6.1.2 Spectacles sur scène

### Arts de la scène

- Le SCIAN identifie les Compagnies d'arts d'interprétation (SCIAN 7111), qui comprend les Compagnies de théâtre (sauf de comédie musicale) (SCIAN 711111), les Compagnies de comédie musicale et d'opéra (SCIAN 711112), les Compagnies de danse (SCIAN 71112), les Formations musicales et musiciens (SCIAN 71113) et les Autres compagnies d'arts d'interprétation (SCIAN 71119). Le SCIAN identifie aussi les Exploitants de théâtres et autres diffuseurs d'événements artistiques avec installations (SCIAN 711311) et les Promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques, sans installations (SCIAN 711321). Le SCIAN identifie également une industrie pour Acteurs, comédiens et interprètes indépendants (SCIAN 711512).
- Le SCPAN a des codes de produits détaillés pour les Entrées aux spectacles des arts d'interprétation sur scène (SCPAN 711012), ainsi que des codes pour les Services d'organisation d'événements sportifs et des arts d'interprétation (SCPAN 711013.1), la Production à contrat de spectacles des arts d'interprétation sur scène (SCPAN 711021.1) et les Services de soutien aux événements en direct (SCPAN 711041.1). Toutefois, à des niveaux plus agrégés, ces codes sont regroupés avec les sports. Le SCPAN comprend

aussi les Autres droits médiatiques (SCPAN 711032.1.2) et les Services aux membres de sociétés et de clubs d'arts d'interprétation (SCPAN 813001.1.3).

- La CNP-S a une couverture relativement détaillée des artistes (y compris F033, F034, F035 et F132). La CNP-S identifie aussi la catégorie Producteurs / productrices, réalisateurs / réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé (CNP-S F031). Il n'y a pas de professions identifiables de gestion, de services techniques ou de soutien relevant exclusivement des arts de la scène. Au lieu de cela, ils sont agrégés dans trois groupes professionnels : Directeurs / directrices – édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène (CNP-S A342), Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène (CNP-S F126) et Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène (CNP-S F127).

### Festivals et célébrations

- Le SCIAN identifie les Festivals, sans installations (SCIAN 711322).
- Il n'y a pas de code du SCPAN pouvant être attribué directement à **Festivals et célébrations**, mais une partie des Entrées aux spectacles des arts d'interprétation sur scène (SCPAN 711012) pourrait être appliquée à ce sous-domaine.
- Le seul code de la CNP-S qui s'applique est Planificateurs / planificatrices de congrès et d'événements (CNP-S B316).

### 6.1.3 Arts visuels et appliqués

#### Œuvres visuelles originales

- Le SCIAN identifie les Artistes indépendants, arts visuels (SCIAN 711511). Les Marchands d'œuvres d'art et les galeries commerciales sont inclus dans Marchands d'œuvres d'art (SCIAN 45392).
- Le SCPAN comporte un code pour les Ventes par les artistes de tableaux, de sculptures et d'autres œuvres artistiques (SCPAN 711031.2). L'octroi sous licence de droits d'utilisation de produits d'arts visuels est fusionné avec l'Octroi sous licence de droits d'utiliser des œuvres protégées par le droit d'auteur (SCPAN 711031.1), qui est considéré comme « multidomaine ».
- La CNP-S identifie les Peintres, sculpteurs / sculpteuses et autres artistes des arts visuels (CNP-S F036). Cette catégorie comprend les instructeurs et les enseignants.

#### Reproductions d'œuvres d'art

- La seule industrie identifiable est Magasins de matériel d'encadrement (SCIAN 442292). Cependant, l'activité liée à la production de ces produits est probablement subsumée dans diverses industries manufacturières.
- La seule catégorie pertinente pour ce domaine est Reproductions d'œuvres d'art (SCPAN 511014.4.1).
- La CNP-S n'a pas de code de profession particulier directement lié à la création de reproductions, mais la catégorie Peintres, sculpteurs / sculpteuses et autres artistes des arts visuels (CNP-S F036) comprend les copistes de sculptures sur bois et les sérigraphistes.

## Photographie

- Les Services photographiques (54192) comprennent l'ensemble des services photographiques, y compris les photographes de studio qui offrent une panoplie de services photographiques, y compris la photographie statique, sur le vif et numérique. Le SCIAN identifie aussi les Services de développement et de tirage de photos (SCIAN 81292), et les entreprises d'archives photographiques sont incluses dans Tous les autres services d'information (SCIAN 51919).
- Le SCPAN a plusieurs codes détaillés liés aux services photographiques, y compris les Services de photographie professionnelle (SCPAN 541099.2) et les Services de développement et de tirage de photos (SCPAN 812029.1). La production et la vente de photos artistiques originales sont incluses, avec les autres types d'œuvres visuelles originales, dans la classe Ventes par les artistes de tableaux, de sculptures et d'autres œuvres artistiques (SCPAN 711031.2), qui est reliée au domaine des **Oeuvres visuelles originales**. Le SCPAN comprend aussi l'Octroi sous licence de droits d'utiliser des photographies pour location/vente (SCPAN 519031.3). L'octroi sous licence de droits de reproduire d'autres photographies originales est agrégé à l'Octroi sous licence de droits d'utiliser des œuvres protégées par le droit d'auteur (SCPAN 711031.1), considéré comme « multidomaine ».
- La CNP-S identifie les Photographes (CNP-S F121) et les Développeurs / développeuses de films et de photographies (CNP-S J184).

## Artisanat

- Les produits d'artisanat ne sont pas identifiables à l'heure actuelle dans le SCIAN de 2007, parce qu'ils sont subsumés dans diverses industries manufacturières. En conséquence, un grand nombre d'industries manufacturières classifiées contiennent des éléments de la production artisanale. À partir du SCIAN de 2007, les tableaux de classification identifient les classes « partielles » pour les établissements d'artisanat au niveau à trois chiffres, en raison de la difficulté conceptuelle liée à l'identification la production artisanale dans les industries manufacturières. Pour les travailleurs autonomes dans le domaine de l'artisanat, le SCIAN de 2012 sera modifié pour comprendre explicitement les artisans dans la classe Artistes indépendants, arts visuels (SCIAN 711511). Les établissements qui participent principalement au commerce de gros et de détail de produits artisanaux sont également inclus (à titre de classe partielle) dans les industries apparentées.
- Le SCPAN ne contient pas de codes pour identifier explicitement les produits artisanaux faits à la main.
- La CNP-S attribue un code distinct aux Artisans / artisanes (CNP-S F144).

## Publicité

- Le secteur Publicité, relations publiques et services connexes (SCIAN 5418) comprend plusieurs industries, mais nous nous intéressons seulement aux établissements dont l'activité principale est la création de contenu publicitaire.
- Le SCPAN contient trois codes qui se rapportent à la publicité : Services de publicité créatifs (SCPAN 541081.1.3), Communication intégrée en matière de marketing (SCPAN 541081.1.1) et Services de publicité multiples (SCPAN 541081.1.2), un code partiel pour la création de publicité seulement.

- La CNP-S n'a pas de code spécialement pour la publicité, telle qu'elle est définie par le cadre. Les professions liées à la création de publicité peuvent être subsumées dans d'autres sous-domaines, comme le **Design**.

### Architecture

- Le SCIAN identifie les Services d'architecture (SCIAN 54131) et les Services d'architecture paysagère (SCIAN 54132). De plus, nous avons inclus les Services de dessin technique (SCIAN 54134) dans ce domaine.
- Le SCPAN identifie un grand nombre de produits dans les Services d'architecture (SCPAN 541031), notamment les Produits d'architecture (SCPAN 541031.1), les Produits d'architecture paysagère (541031.2) et les Produits d'urbanisme (541031.3.). Nous incluons aussi les Services de dessin technique (SCPAN 541033.1). Les codes ne font pas de distinction entre les services fondamentalement créatifs et ceux qui chevauchent le stade de la construction du projet.
- La CNP-S identifie les codes de créateur des Architectes (CNP-S C051), des Architectes paysagistes (CNP-S C052) et des Urbanistes et planificateurs / planificatrices de l'utilisation des sols (CNP-S C053). Les gestionnaires en architecture sont agrégés sous Directeurs / directrices de services d'architecture et de sciences (CNP-S A123). Les codes du soutien technique comprennent les Technologues et techniciens / techniciennes en architecture (C151), les Techniciens / techniciennes et spécialistes de l'aménagement paysager et de l'horticulture (CNP-S C125) et les Technologues et techniciens / techniciennes en dessin (C153).

### Design

- Le SCIAN comprend plusieurs industries du design dans les Services spécialisés de design (SCIAN 5414). La conception de sites Web est agrégée dans la Conception de systèmes informatiques et de services connexes (SCIAN 54151), et elle est considérée comme une classe partielle.
- Le SCPAN a des codes détaillés pour les Services spécialisés de design (SCPAN 541041). Ces produits de design sont basés sur le type de projet, par exemple résidentiel, organisationnel, commercial, bâtiment patrimonial, meubles, produits de consommation, publicité, caractère, diffusion, film, livre, magazine, bijoux, etc. Nous avons également inclus les Services de conception et de développement de sites Web (SCPAN 541051.1.1) dans ce domaine.
- La CNP-S a des codes de professions détaillés pour les créateurs dans plusieurs catégories de design qui englobent les professions liées au Web, aux services industriels, au graphisme, au théâtre, à la mode, aux expositions, au design intérieur et à d'autres professions (CNP-S C075, CNP-S C152, CNP-S F141-F143 et CNP-S F145). Le soutien technique est représenté par le code CNP-S F123, Techniciens / techniciennes en graphisme.

#### 6.1.4 Écrits et ouvrages publiés

- Au niveau du domaine pour les **Écrits et ouvrages publiés**, la majeure partie de l'impression est incluse dans les Autres activités d'impression (SCIAN 323119) et les Activités de soutien à l'impression (SCIAN 32312). Le commerce de détail de livres, de périodiques et de journaux est regroupé sous Librairies et marchands de journaux (SCIAN 45121), et le commerce de gros est regroupé dans Grossistes-distributeurs de livres, de périodiques et de journaux (SCIAN 41442) et Agents et courtiers du commerce de gros (SCIAN 41912), qui englobent les distributeurs de livres, de périodiques et

de journaux. Écrivains et auteurs indépendants (SCIAN 711513) et Services de traduction et d'interprétation (SCIAN 54193, classe partielle pour les traducteurs seulement) s'appliquent à tous les sous-domaines du domaine **Écrits et ouvrages publiés**. Ils sont donc également attribués au niveau du domaine.

- La CNP-S a plusieurs professions de création qui sont agrégées au niveau du domaine **Écrits et ouvrages publiés** et qui ne peuvent pas être attribuées à des sous-domaines, notamment Auteurs / auteures, rédacteurs / rédactrices et écrivains / écrivaines (CNP-S F021), Réviseurs / réviseuses, rédacteurs-réviseurs / rédactrices-réviseuses et chefs du service des nouvelles (CNP-S F022), Journalistes (CNP-S F023) et Traducteurs / traductrices, terminologues et interprètes (CNP-S F025, une classe partielle, compte tenu de notre intérêt aux traducteurs seulement). La CNP-S a plusieurs professions manufacturières et techniques liées à l'impression, à la finition, à la reliure, à la caméra et à la préparation de plaques, ainsi que d'autres professions prépresse qui s'appliquent uniquement au niveau du domaine. Elles figurent dans les tableaux de classification.

## Livres

- Les Éditeurs de livres (SCIAN 51113) comprennent certains distributeurs exclusifs et sont actuellement classés sous Grossistes-distributeurs de livres, de périodiques et de journaux (SCIAN 41442). Après la mise à jour et la diffusion du SCIAN de 2012, tous les distributeurs exclusifs seront affectés au code de l'industrie de l'édition du livre.
- Le SCPAN a des codes détaillés pour les livres, imprimés et en ligne, par type de publication dans la classe des Livres imprimés (SCPAN 511013) et certains codes de la classe Services d'édition et de diffusion par Internet (SCPAN 519011).

## Périodiques

- Le SCIAN comprend les Éditeurs de périodiques (SCIAN 51112).
- Le SCPAN a des codes détaillés pour les périodiques, aussi bien sur papier qu'en ligne, par type de périodique, dans les Revues et périodiques imprimés (SCPAN 511012) et certains codes dans les Services d'édition et diffusion par Internet (SCPAN 519011).

## Journaux

- Le SCIAN identifie les Éditeurs de journaux (SCIAN 51111) et les Agences de presse (SCIAN 51911).
- Le SCPAN a des codes détaillés pour les journaux, imprimés et en ligne, selon le type journaux, soit en général ou spécialisés, dans la classe Journaux imprimés (SCPAN 511011), ainsi que certains codes dans la classe Services d'édition et de diffusion par Internet (SCPAN 519011).

## Autres ouvrages publiés

- Les Autres éditeurs (SCIAN 51119) comprennent les éditeurs spécialisés, qui publient des documents imprimés ou électroniques.
- Le SCPAN a des codes de produits détaillés dans Publications d'intérêt général n.c.a. (SCPAN 511014.4), pour les catégories comme les affiches, les calendriers, les cartes postales, etc.

## Renseignements recueillis

- Les Éditeurs d'annuaires et de répertoires (SCIAN 51114), qui comprennent les catalogues, répertoires et autres recueils d'information protégée par le droit d'auteur, représentent le sous-domaine des **Renseignements recueillis** pour lesquels on s'intéresse seulement au processus de design.
- SCPAN : Étant donné que ce domaine est connexe, le cadre porte seulement sur la conception des répertoires et des bases de données, et non pas sur le produit fini. Par conséquent, seuls les Services de conception et de développement de bases de données (SCPAN 541051.1.2) sont inclus.

### 6.1.5 Audiovisuel et médias interactifs

#### Film et vidéo

- Le SCIAN offre des codes détaillés pour le domaine **Film et vidéo** pour les diverses étapes de la chaîne de création des Industries du film et de vidéo (SCIAN 5121). En outre, le SCIAN identifie les Grossistes en vidéocassettes (SCIAN 41445) et la Location de bandes et de disques vidéo (SCIAN 53223).
- Le SCPAN a des codes de produits et services très détaillés liés à la chaîne de création pour **Film et vidéo**, y compris un large éventail de produits d'octroi de licence, qui sont indiqués dans les tableaux de classification.
- La classe CNP-S F122 Cadres / cadres de films et cadres / cadres vidéo est le seul code professionnel distinct pour le domaine **Film et vidéo**. Les producteurs et les directeurs sont agrégés avec les chorégraphes et d'autres professions apparentées sous Producteurs / productrices, réalisateurs / réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé (CNP-S F031), présentés dans les tableaux des **Arts de la scène**. Il n'y a pas de professions identifiables de gestion, de services techniques ou de soutien liés exclusivement au film et au vidéo : au lieu de cela, ils sont agrégés en trois groupes professionnels : Directeurs / directrices – édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène (CNP-S A342), Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène (CNP-S F126) et Personnel de soutien du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène (CNP-S F127). Les Techniciens / techniciennes en enregistrement audio et vidéo (CNP-S F125) représentent un seul code professionnel utilisé pour le soutien de l'enregistrement technique pour les sous-domaines **Film et vidéo**, **Radiotélévision** et **Enregistrement sonore**, et on considère cette classe comme multidomaine.

#### Radiotélévision

- Le SCIAN a des codes pour la Radiodiffusion (SCIAN 51511), la Télédiffusion (SCIAN 51512), la Télévision payante et spécialisée (SCIAN 51521) et la Câblodistribution et autres activités de distribution d'émissions de télévision (SCIAN 517112). La diffusion sur Internet par des établissements qui n'ont pas d'activité de radiotélévision conventionnelle est agrégée avec la classe Édition et radiodiffusion par Internet et sites portails de recherche (SCIAN 51913), qui est considérée comme multidomaine.
- Le SCPAN identifie plusieurs produits liés à la câblodistribution, y compris la Concession de droits pour distribuer le contenu d'émissions spécialisées protégé par le droit d'auteur (SCPAN 515011) et les Services d'abonnement à la télévision par câble et par satellite (SCPAN 517021).

- La CNP-S a des codes pour les Annonceurs / annonceuses et autres communicateurs / communicatrices de la radio et de la télévision (CNP-S F131) et les Techniciens / techniciennes en radiotélédiffusion (CNP-S F124). Les Techniciens / techniciennes en enregistrement audio et vidéo (CNP-S F125) représentent le seul code professionnel utilisé pour le soutien technique pour les sous-domaines **Film et vidéo**, **Radiotélévision** et **Enregistrement sonore**. Autrement, la plupart des professions de la radiotélévision sont agrégées avec des professions semblables dans d'autres sous-domaines, comme **Film et vidéo**, **Radiotélévision** et **Arts de la scène** (CNP-S A342, CNP-S F126, et CNP-S F127). Les cadres supérieurs de la radiotélévision sont regroupés dans Cadres supérieurs / cadres supérieures – commerce, radiotélédiffusion et autres services, n.c.a. (CNP-S A015).

### Médias interactifs

- Le SCIAN ne contient pas de codes pour identifier les industries indépendantes des médias interactifs. La révision du SCIAN en 2012 identifiera les concepteurs et les éditeurs de jeux vidéo au niveau national de l'industrie. Les magasins de jeux vidéo sont inclus dans la classe Magasins d'articles de passe-temps, de jouets et de jeux (SCIAN 45112).
- Le SCPAN n'identifie pas de services ou de produits de médias interactifs distincts. Les jeux vidéo sont plutôt agrégés avec les applications logicielles personnelles. Le code du SCPAN pour Jeux vidéo (713022.2.1.1) désigne seulement les jeux vidéos actionnés par des pièces. La location de jeux vidéo est incluse dans Location de films et de jeux sur DVD, bande et cassette (532002.1.5), qui est appariée au domaine **Film et vidéo**.
- Le CCSC s'intéresse uniquement aux professions liées à la création et au développement de médias interactifs comme produits de la culture. Il ne comprend pas les programmeurs comme profession de la culture. Ainsi, Programmeurs / programmeuses et développeurs / développeuses en médias interactifs (CNP-S C074) est une classe partielle.

## 6.1.6 Enregistrement sonore

### Enregistrement sonore

- Le SCIAN a des codes d'industrie pour la Production d'enregistrements sonores (SCIAN 51221), la Production et distribution d'enregistrements sonores de manière intégrée (SCIAN 51222), les Studios d'enregistrement sonore (SCIAN 51224) et les Autres industries de l'enregistrement sonore (SCIAN 51229). Le commerce de gros et de détail est inclus dans les Grossistes en enregistrements sonores (SCIAN 41444) et les Magasins de bandes préenregistrées, de disques compacts et de disques (SCIAN 45122).
- Le SCPAN a de nombreux codes détaillés dans la classe Enregistrements sonores (SCPAN 512022), ainsi que dans la classe Services d'enregistrement en studio et en direct (SCPAN 512021), Octroi sous licence des droits d'utilisation d'enregistrements sonores (SCPAN 512023.1.2), Distribution d'enregistrements sonores pour des tiers (SCPAN 512024) et Location de studio d'enregistrement (SCPAN 531012.2.8.1).
- La classification Techniciens / techniciennes en enregistrement audio et vidéo (CNP-S F125) est le seul code pertinent au sous-domaine de **l'Enregistrement sonore**. Elle est partagée par les sous-domaines **Film et vidéo**, **Radiotélévision** et **Enregistrement sonore** et elle est donc considérée comme non attribuée. Il n'y a pas de codes distincts des professions pour l'enregistrement sonore.

## Édition de musique

- Le SCIAN identifie les Éditeurs de musique (SCIAN 51223).
- Le SCPAN a des codes détaillés dans la classification Octroi sous licence des droits d'utilisation d'œuvres musicales (SCPAN 512023.1.1) et Production à contrat d'œuvres musicales protégées par le droit d'auteur (SCPAN 711022.2), ainsi que Livres musicaux (SCPAN 511013.6) et Partitions, feuillets et texte musical électronique (SCPAN 511013.7).
- Les compositeurs et les arrangeurs sont compris dans Chefs d'orchestre, compositeurs / compositrices et arrangeurs / arrangeuses (CNP-S F032). Les auteurs-compositeurs sont compris avec les autres auteurs (CNP-S F021).

### 6.1.7 Éducation et formation

- Le code 611 du SCIAN identifie les industries de l'enseignement selon le niveau des établissements (p. ex. secondaire, universitaire, école de beaux-arts), mais le SCIAN se concentre sur les renseignements sur les activités commerciales, et la plupart des renseignements sur les industries de l'enseignement du SCIAN se limitent à la formation privée. Toutes ces industries sont considérées comme partielles, parce que le cadre comprend seulement les établissements d'enseignement qui offrent des programmes culturels. Le personnel enseignant, qui se compose principalement d'artistes et d'interprètes, est inclus dans la catégorie Artistes, auteurs et interprètes indépendants (SCIAN 7115).
- Le SCPAN a des codes détaillés pour les programmes d'enseignement (SCPAN 611001 à 611004), en fonction de la matière des programmes.
- La CNP-S a des professions d'enseignement et de formation, mais ces dernières sont agrégées selon le niveau du système scolaire. Elles ne sont pas directement liées à la culture. Au lieu de cela, les emplois en enseignement de la culture devront découler d'un agencement de profession et de programme d'enseignement pour déterminer les postes d'enseignement qui relèvent de la culture. Il convient également de souligner que certaines des occupations des Professionnels / professionnelles des arts plastiques et des arts de la scène (CNP-S F03) comprennent des artistes et des interprètes qui travaillent comme instructeurs privés ou dans des studios ou des écoles privées des beaux-arts.
- Les codes de la CPE peuvent être utilisés pour classifier les programmes d'enseignement et de formation (dans les établissements), surtout au niveau postsecondaire. Cette classification fournit des codes de programmes détaillés pour les programmes d'enseignement liés à la culture.

### 6.1.8 Gouvernance, financement et soutien professionnel

- Le SCIAN contient des entités du gouvernement regroupées par niveau de gouvernement. Les détails sur le programme ne sont pas disponibles pour saisir les programmes de la culture. De même, les services professionnels liés à la culture ont tendance à être agrégés en plus grands groupes industriels, comme les organisations syndicales, commerciales ou professionnelles, les services d'octroi de subventions ou les agents et gestionnaires. Les fonds de dotation utilisés pour recueillir et pour administrer les dons pour les établissements à vocation culturelle sans but lucratif (théâtres, musées, etc.) sont inclus dans la classe Tous les autres fonds et instruments financiers divers (SCIAN 526989).

- Le SCPAN n'a pas de produits détaillés au sujet de ce domaine, sauf pour les codes détaillés pour les produits de la recherche fondamentale et appliquée. Il y a d'autres codes de produits pour les services de gestion de carrière, la représentation dans les contrats et les services d'adhésion à des associations ou à des syndicats. Ces codes sont partiels pour la culture.
- Il n'y a pas de professions distinctes de la culture directement liées au sous-domaine **Gouvernance, financement et soutien professionnel**. Les emplois au gouvernement qui comprennent des responsabilités liées à la culture doivent être déterminés à partir d'un agencement de professions générales (gestionnaires, agents des politiques et des programmes, économistes et chercheurs) et de programmes gouvernementaux pour déterminer les emplois gouvernementaux liés à la culture.

## 7. Tableaux

Les tableaux de classification relient chaque classification type présentée dans le guide de classification aux domaines et aux sous-domaines du CCSC. Chacune de ces classifications (SCIAN, SCPAN, CNP-S et CPE) comporte plusieurs niveaux de détail (voir les pages 20 à 25 pour une explication). Comme précisé dans le présent guide, tous les codes individuels ne sont utilisés en entier qu'une seule fois dans les tableaux.

Le premier tableau pour chaque classification (x.1) prend les classifications et les relie au cadre au niveau le plus détaillé. Toutefois, les tableaux « détaillés » peuvent être très longs et, selon leur source, on n'a pas toujours accès aux données à ce niveau. La principale utilisation de ces tableaux est d'identifier à quoi est relié un code détaillé. Pour répondre aux besoins des utilisateurs, les tableaux détaillés ont été complétés par d'autres versions des tableaux qui présentent l'information de différentes façons.

Le deuxième tableau de chaque série (x.2) met en correspondance les classifications et le cadre à un niveau plus agrégé. Pour le SCIAN, il s'agit du groupe à quatre chiffres; pour le SCPAN, c'est le groupe de produits à six chiffres; pour la CNP-S, c'est au niveau des grands groupes; et pour la CPE, c'est au niveau de la série à deux chiffres. Ces tableaux présentent ce que l'on pourra normalement obtenir avec les données. Cependant, bien des codes à ce niveau regroupé ou agrégé des tableaux ne peuvent pas être attribués par domaine et/ou sous-domaine. En outre, on ne sait pas toujours avec certitude ce qui est inclus dans les catégories agrégées de la deuxième série de tableaux.

Par conséquent, pour le SCIAN, le SCPAN et la CPE, nous avons fourni une troisième version de la mise en correspondance (tableaux x.3). Dans ces tableaux, nous n'avons fourni que le niveau de détail requis pour faire la distinction entre les sous-domaines (dans la mesure du possible). Ce tableau est appelé « Vue d'ensemble » dans chaque groupe et présente un équilibre entre la prestation de détails suffisants pour illustrer ce qui pourrait être inclus dans le sous-domaine (dans les limites de la classification) sans embourber l'utilisateur dans des pages de détails. Il n'y a pas de vue d'ensemble pour la CNP-S, parce que le tableau détaillé est relativement court.

Les tableaux avec les vues d'ensemble ont été créés à partir des principes suivants :

1. Si plusieurs codes d'un grand groupe sont codés sous un seul sous-domaine, nous fournissons seulement le plus haut niveau d'agrégation dans ce sous-domaine.
2. S'il n'y a qu'un seul code d'un groupe agrégé jumelé à un domaine, nous fournissons le code détaillé, qui offre un maximum d'information.
3. Lorsqu'un groupe agrégé est lié à plusieurs sous-domaines, l'information est fournie au plus haut niveau d'agrégation dans chaque sous-domaine.

Ces tableaux avec les vues d'ensemble peuvent être utilisés dans la recherche afin de déterminer à quel niveau de détail les codes sont nécessaires pour fournir des mesures distinctes par domaine et sous-domaine.

Les tableaux utilisent des signes pour identifier les sous-domaines connexes et les codes qui correspondent partiellement aux sous-domaines. Ces signes sont les suivantes :

1 : Indique un sous-domaine connexe.

\* : Indique une mise en correspondance partielle entre le code et la catégorie du cadre. Voir la section 5.2 pour une explication complète des codes « partiel », « multidomaine » et « non attribué ».

**Tableau 1.1**
**Industries nationales du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 2007) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)**

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	Code SCIAN	Titre SCIAN	Partiel Notes
Patrimoine et bibliothèques	Archives	519122	Archives	
Patrimoine et bibliothèques	Bibliothèques	519121	Bibliothèques	
Patrimoine et bibliothèques	Patrimoine culturel	712111	Musées d'art publics	
		712115	Musées d'histoire et de sciences	
		712119	Autres musées	
		71212	Lieux historiques et d'intérêt patrimonial	
Patrimoine et bibliothèques	Patrimoine naturel	71213	Jardins zoologiques et botaniques	
		71219	Parcs naturels et autres institutions similaires	
Spectacles sur scène	Arts de la scène	711111	Compagnies de théâtre (sauf de comédie musicale)	
		711112	Compagnies de comédie musicale et d'opéra	
		71112	Compagnies de danse	
		71113	Formations musicales et musiciens	
		71119	Autres compagnies d'arts d'interprétation	
		711311	Exploitants de théâtres et autres diffuseurs d'événements artistiques avec installations	
		711321	Promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques, sans installations	
		711512	Acteurs, comédiens et interprètes indépendants	
Spectacles sur scène	Festivals et célébrations	711322	Festivals, sans installations	
Arts visuels et appliqués	Oeuvres visuelles originales	45392	Marchands d'oeuvres d'art	
		711511	Artistes indépendants, art visuels	
Arts visuels et appliqués	Réproductions d'oeuvres d'art	442292	Magasins de matériel d'encadrement	
Arts visuels et appliqués	Photographie	51919	Tous les autres services d'information	* Agences d'archives photo
		54192	Services photographiques	
		812921	Laboratoires de développement et de tirage de photos (sauf le service en une heure)	
		812922	Développement et tirage de photos en une heure	
Arts visuels et appliqués	Artisanat	313	Usines de textiles	* Production artisanale seulement
		314	Usines de produits textiles	* Production artisanale seulement
		315	Fabrication de vêtements	* Production artisanale seulement
		316	Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	* Production artisanale seulement
		321	Fabrication de produits en bois	* Production artisanale seulement
		323113	Sérigraphie commerciale	* La sérigraphie sur oeuvres d'art, les vêtements, les affiches, etc.
		327	Fabrication de produits minéraux non métalliques	* Production artisanale seulement

Tableau 1.1 (suite)

## Industries nationales du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 2007) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	Code SCIAN	Titre SCIAN	Partiel Notes
		332	Fabrication de produits métalliques	* Production artisanale seulement
		337	Fabrication de meubles et de produits connexes	* Production artisanale seulement
		339	Activités diverses de fabrication	* Production artisanale seulement
		4143	Grossistes-distributeurs d'accessoires de maison	* Grossistes de produits artisanaux seulement
		41441	Grossistes-distributeurs de bijoux et de montres	* Grossistes de produits artisanaux seulement
		4483	Bijouteries et magasins de bagages et de maroquinerie	* Les magasins ou studios d'artisanat seulement
		45322	Magasins de cadeaux, d'articles de fantaisie et de souvenirs	* Les magasins ou studios d'artisanat seulement
Arts visuels et appliqués	Publicité <sup>1</sup>	54181	Agences de publicité	* Seulement les établissements dont l'activité principale est la création du contenu publicitaire
		54185	Publicité par affichage	* Seulement les établissements dont l'activité principale est la création du contenu publicitaire
		54186	Publipostage	* Seulement les établissements dont l'activité principale est la création du contenu publicitaire
		541891	Distributeurs de publicité par l'objet	* Seulement les établissements dont l'activité principale est la création du contenu publicitaire
		541899	Tous les autres services liés à la publicité	* Seulement les établissements dont l'activité principale est la création du contenu publicitaire
Arts visuels et appliqués	Architecture <sup>1</sup>	54131	Services d'architecture	
		54132	Services d'architecture paysagère	
		54134	Services de dessin technique	
Arts visuels et appliqués	Design <sup>1</sup>	54141	Services de design d'intérieur	
		54142	Services de design industriel	
		54143	Services de design graphique	
		54149	Autres services spécialisés de design	
		54151	Conception de systèmes informatiques et services connexes	* Design de sites web seulement
Écrits et ouvrages publiés	Livres	51113	Éditeurs de livres	
Écrits et ouvrages publiés	Périodiques	51112	Éditeurs de périodiques	
Écrits et ouvrages publiés	Journaux	51111	Éditeurs de journaux	
		51911	Agences de presse	
Écrits et ouvrages publiés	Autres ouvrages publiés	51119	Autres éditeurs	
Écrits et ouvrages publiés	Renseignements recueillis <sup>1</sup>	51114	Éditeurs d'annuaires et de répertoires	

**Tableau 1.1** (suite)

**Industries nationales du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 2007) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)**

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	Code SCIAN	Titre SCIAN	Partiel Notes
Écrits et ouvrages publiés	Non attribué	323119	Autres activités d'impression	* Impression de livres, d'oeuvres d'art, de calendriers, de périodiques, de journaux, etc.
		32312	Activités de soutien à l'impression	* Impression de livres, d'oeuvres d'art, de calendriers, de périodiques, de journaux, etc.
		41442	Grossistes-distributeurs de livres, de périodiques et de journaux	
		41912	Agents et courtiers du commerce de gros	* Grossistes de livres, de périodiques, et de journaux seulement
		45121	Librairies et marchands de journaux	
		54193	Services de traduction et d'interprétation	* Services de traduction seulement
		711513	Écrivains et auteurs indépendants	
Audiovisuel et médias interactifs	Film et vidéo	41445	Grossistes en vidéocassettes	
		51211	Production de films et de vidéos	
		51212	Distribution de films et de vidéos	
		51213	Présentation de films et de vidéos	
		51219	Postproduction et autres industries du film et de vidéo	
		53223	Location de bandes et de disques vidéo	
Audiovisuel et médias interactifs	Radiotélévision	51511	Radiodiffusion	
		51512	Télédiffusion	
		51521	Télévision payante et spécialisée	
		517112	Câblodistribution et autres activités de distribution d'émissions de télévision	
Audiovisuel et médias interactifs	Médias interactifs	45112	Magasins d'articles de passe-temps, de jouets et de jeux	* Vente au détail des jeux vidéo seulement
		51121	Éditeurs de logiciels	* Développement des jeux vidéo seulement
Enregistrement sonore	Enregistrement sonore	41444	Grossistes en enregistrements sonores	
		45122	Magasins de bandes préenregistrées, de disques compacts et de disques	
		51221	Production d'enregistrements sonores	
		51222	Production et distribution d'enregistrements sonores de manière intégrée	
		51224	Studios d'enregistrement sonore	
		51229	Autres industries de l'enregistrement sonore	
Enregistrement sonore	Édition de musique	45114	Magasins d'instruments et de fournitures de musique	* Les établissements vendant des feuilles de musique
		51223	Éditeurs de musique	

Tableau 1.1 (suite)

## Industries nationales du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 2007) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	Code SCIAN	Titre SCIAN	Partiel Notes
Éducation et formation	s/o	61111	Écoles primaires et secondaires	* Les établissements d'enseignement qui offrent des programmes culturels
		61121	Collèges communautaires et cégeps	* Les établissements d'enseignement qui offrent des programmes culturels
		61131	Universités	* Les établissements d'enseignement qui offrent des programmes culturels
		61151	Écoles techniques et écoles de métiers	* Les établissements d'enseignement qui offrent des programmes culturels
		61161	Écoles des beaux-arts	
		Gouvernance, financement et soutien professionnel	s/o	526989
71141	Agents et représentants d'artistes, d'athlètes et d'autres personnalités publiques			* Les agents et représentants de personnalités culturelles seulement
81321	Fondations et organismes de charité			* Les organismes de la culture seulement (les fondations de conservation et les Fiducies de bienfaisance, décernant des subventions)
81331	Organismes d'action sociale			* Les organismes de la culture seulement
81341	Organisations civiques et amicales			* Les organismes de la culture seulement
81391	Associations de gens d'affaires			* Les organismes de la culture seulement
81392	Organisations professionnelles			* Les organismes de la culture seulement
81393	Organisations syndicales			* Les organismes de la culture seulement
81399	Autres associations			* Les organismes de la culture seulement (y inclus les conseils des arts)
91124	Services de réglementation fédéraux			* Les entités gouvernementales qui fournissent des programmes reliés à la culture
91191	Autres services de l'administration publique fédérale			* Les entités gouvernementales qui fournissent des programmes reliés à la culture
91291	Autres services des administrations publiques provinciales et territoriales			* Les entités gouvernementales qui fournissent des programmes reliés à la culture
91391	Autres services des administrations publiques locales, municipales et régionales			* Les entités gouvernementales qui fournissent des programmes reliés à la culture

**Tableau 1.1 (fin)**

**Industries nationales du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 2007) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)**

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	Code SCIAN	Titre SCIAN	Partiel Notes
Multidomaine	s/o	33461	Fabrication et reproduction de supports magnétiques et optiques	* Reproduction de supports magnétiques et optiques, à l'exclusion des logiciels (contenu culturel seulement)
		51913	Édition et radiodiffusion par Internet et sites portails de recherche	* Les éditeurs de contenu culturel seulement
		53311	Bailleurs de biens incorporels non financiers (sauf les oeuvres protégées par le droit d'auteur)	* Propriétaires des marques de commerce de la culture
		56192	Organisateurs de congrès, de salons et de foires commerciales	* Les expositions d'artisanat et les foires commerciales liées à la culture seulement

1 : Il s'agit d'un sous-domaine connexe pour lequel le CCSC ne comprend qu'une partie de la chaîne de création, à l'exclusion de la fabrication, de la construction et de la distribution.

**Note(s) :** \* Indique une mise en correspondance partielle entre le code et la catégorie du cadre. Voir la section 5.2 pour une explication complète des codes partiel, multidomaine et non attribué.

Le Tableau 1.1 présente le niveau de détails le plus élevé pour la mise en correspondance du SCIAN 2007 et du CCSC. Le Tableau 1.2 fournit un aperçu plus bref de la mise en correspondance des niveaux plus agrégés du SCIAN. Le Tableau 1.3 offre une vue d'ensemble de la mise en correspondance du SCIAN 2007 et du CCSC. Le Tableau 1.3 fournit des renseignements du SCIAN 2007 au niveau de détail nécessaire pour faire la distinction entre les sous-domaines (si possible). Pour une explication plus complète des tableaux de classification, voir la section 7 : Tableaux.

**Source(s) :** Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), 2007.

Tableau 1.2

**Groupes d'industries du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 2007) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)**

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	Code SCIAN	Titre SCIAN	Partiel Notes
Patrimoine et bibliothèques	Non attribué	7121	Établissements du patrimoine	
Spectacles sur scène	Arts de la scène	7111	Compagnies d'arts d'interprétation	
Spectacles sur scène	Non attribué	7113	Promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques et sportifs et d'événements similaires	* Promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques et d'autres événements culturels
Arts visuels et appliqués	Oeuvres visuelles originales	4539	Autres magasins de détail divers	* Marchands d'oeuvres d'art
Arts visuels et appliqués	Réproductions d'oeuvres d'art	4422	Magasins d'accessoires de maison	* Magasins de matériel d'encadrement
Arts visuels et appliqués	Photographie	8129	Autres services personnels	* Services de développement et de tirage de photos
Arts visuels et appliqués	Artisanat	313	Usines de textiles	* Production artisanale seulement
		314	Usines de produits textiles	* Production artisanale seulement
		315	Fabrication de vêtements	* Production artisanale seulement
		316	Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	* Production artisanale seulement
		321	Fabrication de produits en bois	* Production artisanale seulement
		327	Fabrication de produits minéraux non métalliques	* Production artisanale seulement
		332	Fabrication de produits métalliques	* Production artisanale seulement
		337	Fabrication de meubles et de produits connexes	* Production artisanale seulement
		339	Activités diverses de fabrication	* Production artisanale seulement
		41431	Grossistes-distributeurs de porcelaine, verrerie, faïence et poterie	* Grossistes de produits artisanaux seulement
		4483	Bijouteries et magasins de bagages et de maroquinerie	* Les magasins ou studios d'artisanat seulement
		4532	Magasins de fournitures de bureau, de papeterie et de cadeaux	* Les magasins ou studios d'artisanat seulement
		Arts visuels et appliqués	Publicité <sup>1</sup>	5418
Arts visuels et appliqués	Architecture <sup>1</sup>	5413	Architecture, génie et services connexes	* L'architecture
Arts visuels et appliqués	Design <sup>1</sup>	5414	Services spécialisés de design	
		5415	Conception de systèmes informatiques et services connexes	* Design de sites web seulement
Écrits et ouvrages publiés	Non attribué	323	Impression et activités connexes de soutien	* Impression de livres, d'oeuvres d'art, de calendriers, de périodiques, de journaux, etc. Inclus sérigraphie commerciale.
		4191	Commerce électronique de gros et agents et courtiers	* Grossistes de livres, de périodiques, et de journaux seulement
		5111	Éditeurs de journaux, de périodiques, de livres et de répertoires	

**Tableau 1.2 (suite)**

**Groupes d'industries du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 2007) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)**

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	Code SCIAN	Titre SCIAN	Partiel Notes
Audiovisuel et médias interactifs	Film et vidéo	5121	Industries du film et de vidéo	
		5322	Location de biens de consommation	* Location de bandes et de disques vidéo
Audiovisuel et médias interactifs	Radiotélévision	5151	Radiodiffusion et télédiffusion	
		5152	Télévision payante et spécialisée	
		5171	Télécommunications par fil	* Câblodistribution et autres activités de distribution d'émissions de télévision seulement
Audiovisuel et médias interactifs	Médias interactifs	5112	Éditeurs de logiciels	* Développement des jeux vidéo seulement
Enregistrement sonore	Non attribué	5122	Industries de l'enregistrement sonore	Y compris l'édition de musique
Éducation et formation	s/o	611	Services d'enseignement	* Les établissements d'enseignement qui offrent des programmes culturels
Gouvernance, financement et soutien professionnel	s/o	5269	Autres fonds et instruments financiers	* Les fonds et fondations culturels seulement
		7114	Agents et représentants d'artistes, d'athlètes et d'autres personnalités publiques	* Les agents et représentants de personnalités culturelles seulement
		8132	Fondations et organismes de charité	* Les organismes de la culture seulement (les fondations de conservation et les Fiducies de bienfaisance, décernant des subventions)
		8133	Organismes d'action sociale	* Les organismes de la culture seulement
		8134	Organisations civiques et amicales	* Les organismes de la culture seulement
		8139	Associations de gens d'affaires, organisations professionnelles et syndicales et autres associations de personnes	* Les organismes de la culture seulement
		9112	Services de protection fédéraux	* Les entités gouvernementales qui fournissent des programmes reliés à la culture
		9119	Autres services de l'administration publique fédérale	* Les entités gouvernementales qui fournissent des programmes reliés à la culture
		9129	Autres services des administrations publiques provinciales et territoriales	* Les entités gouvernementales qui fournissent des programmes reliés à la culture
		9139	Autres services des administrations publiques locales, municipales et régionales	* Les entités gouvernementales qui fournissent des programmes reliés à la culture

Tableau 1.2 (fin)

## Groupes d'industries du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 2007) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	Code SCIAN	Titre SCIAN	Partiel Notes
Multidomaine	s/o	3346	Fabrication et reproduction de supports magnétiques et optiques	* Reproduction de supports magnétiques et optiques, à l'exclusion des logiciels (contenu culturel seulement)
		4144	Grossistes-distributeurs d'articles personnels	* Grossistes de produits de la culture seulement
		4511	Magasins d'articles de sport et de passe-temps et d'instruments de musique	* À l'exclusion des magasins d'articles de sport ou de passe-temps
		4512	Magasins de livres, de périodiques et d'articles de musique	
		5191	Autres services d'information	* Bibliothèques et archives, Agences de presse, Agences d'archives photo, et Édition et radiodiffusion par Internet
		5331	Bailleurs de biens incorporels non financiers (sauf les oeuvres protégées par le droit d'auteur)	* Propriétaires des marques de commerce de la culture
		5419	Autres services professionnels, scientifiques et techniques	* Services de traduction et Services photographiques
		5619	Autres services de soutien	* Les expositions d'artisanat et les foires commerciales liés à la culture seulement
		7115	Artistes, auteurs et interprètes indépendants	

1 : Il s'agit d'un sous-domaine connexe pour lequel le CCSC ne comprend qu'une partie de la chaîne de création, à l'exclusion de la fabrication, de la construction et de la distribution.

**Note(s)** : \* Indique une mise en correspondance partielle entre le code et la catégorie du cadre. Voir la section 5.2 pour une explication complète des codes partiel, multidomaine et non attribué.

Le Tableau 1.1 présente le niveau de détails le plus élevé pour la mise en correspondance du SCIAN 2007 et du CCSC. Le Tableau 1.2 fournit un aperçu plus bref de la mise en correspondance des niveaux plus agrégés du SCIAN. Le Tableau 1.3 offre une vue d'ensemble de la mise en correspondance du SCIAN 2007 et du CCSC. Le Tableau 1.3 fournit des renseignements du SCIAN 2007 au niveau de détail nécessaire pour faire la distinction entre les sous-domaines (si possible). Pour une explication plus complète des tableaux de classification, voir la section 7 : Tableaux.

**Source(s)** : Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), 2007.

**Tableau 1.3****Vue d'ensemble du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 2007) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)**

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	Code SCIAN	Titre SCIAN	Partiel	Notes
Patrimoine et bibliothèques	Archives	519122	Archives		
Patrimoine et bibliothèques	Bibliothèques	519121	Bibliothèques		
Patrimoine et bibliothèques	Patrimoine culturel	71211	Musées		
		71212	Lieux historiques et d'intérêt patrimonial		
Patrimoine et bibliothèques	Patrimoine naturel	71213	Jardins zoologiques et botaniques		
		71219	Parcs naturels et autres institutions similaires		
Spectacles sur scène	Arts de la scène	7111	Compagnies d'arts d'interprétation		
		711311	Exploitants de théâtres et autres diffuseurs d'événements artistiques avec installations		
		711321	Promoteurs (diffuseurs) d'événements artistiques, sans installations		
		711512	Acteurs, comédiens et interprètes indépendants		
Spectacles sur scène	Festivals et célébrations	711322	Festivals, sans installations		
Arts visuels et appliqués	Oeuvres visuelles originales	45392	Marchands d'oeuvres d'art		
		711511	Artistes indépendants, art visuels		
Arts visuels et appliqués	Réproductions d'oeuvres d'art	442292	Magasins de matériel d'encadrement		
Arts visuels et appliqués	Photographie	51919	Tous les autres services d'information	*	Agences d'archives photo
		54192	Services photographiques		
		81292	Services de développement et de tirage de photos		
Arts visuels et appliqués	Artisanat	313	Usines de textiles	*	Production artisanale seulement
		314	Usines de produits textiles	*	Production artisanale seulement
		315	Fabrication de vêtements	*	Production artisanale seulement
		316	Fabrication de produits en cuir et de produits analogues	*	Production artisanale seulement
		321	Fabrication de produits en bois	*	Production artisanale seulement
		323113	Sérigraphie commerciale	*	La sérigraphie sur oeuvres d'art, les vêtements, les affiches, etc
		327	Fabrication de produits minéraux non métalliques	*	Production artisanale seulement
		332	Fabrication de produits métalliques	*	Production artisanale seulement
		337	Fabrication de meubles et de produits connexes	*	Production artisanale seulement
		339	Activités diverses de fabrication	*	Production artisanale seulement
		41431	Grossistes-distributeurs de porcelaine, verrerie, faïence et poterie	*	Grossistes de produits artisanaux seulement
		41441	Grossistes-distributeurs de bijoux et de montres	*	Grossistes de produits artisanaux seulement
		4483	Bijouteries et magasins de bagages et de maroquinerie	*	Les magasins ou studios d'artisanat seulement

Tableau 1.3 (suite)

**Vue d'ensemble du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 2007)  
par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)**

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	Code SCIAN	Titre SCIAN	Partiel Notes
Arts visuels et appliqués	Artisanat	45322	Magasins de cadeaux, d'articles de fantaisie et de souvenirs	* Les magasins ou studios d'artisanat
Arts visuels et appliqués	Publicité <sup>1</sup>	5418	Publicité, relations publiques et services connexes	* Seulement les établissements dont l'activité principale est la création du contenu publicitaire
Arts visuels et appliqués	Architecture <sup>1</sup>	54131	Services d'architecture	
		54132	Services d'architecture paysagère	
		54134	Services de dessin technique	
Arts visuels et appliqués	Design <sup>1</sup>	5414	Services spécialisés de design	
		54151	Conception de systèmes informatiques et services connexes	* Design de sites web seulement
Écrits et ouvrages publiés	Livres	51113	Éditeurs de livres	
Écrits et ouvrages publiés	Périodiques	51112	Éditeurs de périodiques	
Écrits et ouvrages publiés	Journaux	51111	Éditeurs de journaux	
		51911	Agences de presse	
Écrits et ouvrages publiés	Autres ouvrages publiés	51119	Autres éditeurs	
Écrits et ouvrages publiés	Renseignements recueillis <sup>1</sup>	51114	Éditeurs d'annuaires et de répertoires	
Écrits et ouvrages publiés	Non attribué	3231	Impression et activités connexes de soutien	* Impression de livres, d'oeuvres d'art, de calendriers, de périodiques, de journaux, etc.
		41442	Grossistes-distributeurs de livres, de périodiques et de journaux	
		41912	Agents et courtiers du commerce de gros	* Grossistes de livres, de périodiques, et de journaux seulement
		45121	Librairies et marchands de journaux	
		54193	Services de traduction et d'interprétation	* Services de traduction seulement
		711513	Écrivains et auteurs indépendants	
		Audiovisuel et médias interactifs	Film et vidéo	41445
5121	Industries du film et de vidéo			
53223	Location de bandes et de disques vidéo			
Audiovisuel et médias interactifs	Radiotélévision	5151	Radiodiffusion et télédiffusion	
		51521	Télévision payante et spécialisée	
		517112	Câblodistribution et autres activités de distribution d'émissions de télévision	
Audiovisuel et médias interactifs	Médias interactifs	45112	Magasins d'articles de passe-temps, de jouets et de jeux	* Détail des jeux vidéo seulement
		51121	Éditeurs de logiciels	* Développement des jeux vidéo seulement

**Tableau 1.3** (suite)**Vue d'ensemble du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 2007) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)**

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	Code SCIAN	Titre SCIAN	Partiel	Notes
Enregistrement sonore	Enregistrement sonore	41444	Grossistes en enregistrements sonores		
		45122	Magasins de bandes préenregistrées, de disques compacts et de disques		
		51221	Production d'enregistrements sonores		
		51222	Production et distribution d'enregistrements sonores de manière intégrée		
		51224	Studios d'enregistrement sonore		
		51229	Autres industries de l'enregistrement sonore		
		Enregistrement sonore	Édition de musique	45114	Magasins d'instruments et de fournitures de musique
51223	Éditeurs de musique				
Éducation et formation	s/o	611	Services d'enseignement	*	Les établissements d'enseignement qui offrent des programmes culturels
Gouvernance, financement et soutien professionnel	s/o	526989	Tous les autres fonds et instruments financiers divers	*	Les fonds et fondations culturels seulement
		71141	Agents et représentants d'artistes, d'athlètes et d'autres personnalités publiques	*	Les agents et représentants de personnalités culturelles seulement
		81321	Fondations et organismes de charité	*	Les organismes de la culture seulement (les fondations de conservation et les Fiducies de bienfaisance, décernant des subventions)
		81331	Organismes d'action sociale	*	Les organismes de la culture seulement
		81341	Organisations civiques et amicales	*	Les organismes de la culture seulement
		8139	Associations de gens d'affaires, organisations professionnelles et syndicales et autres associations de personnes	*	Les organismes de la culture seulement
		91124	Services de réglementation fédéraux	*	Les entités gouvernementales qui fournissent des programmes reliés à la culture
		91191	Autres services de l'administration publique fédérale	*	Les entités gouvernementales qui fournissent des programmes reliés à la culture
		91291	Autres services des administrations publiques provinciales et territoriales	*	Les entités gouvernementales qui fournissent des programmes reliés à la culture
		91391	Autres services des administrations publiques locales, municipales et régionales	*	Les entités gouvernementales qui fournissent des programmes reliés à la culture

**Tableau 1.3 (fin)****Vue d'ensemble du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN 2007) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)**

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	Code SCIAN	Titre SCIAN	Partiel Notes
Multidomaine	s/o	33461	Fabrication et reproduction de supports magnétiques et optiques	* Reproduction de supports magnétiques et optiques, à l'exclusion des logiciels (contenu culturel seulement)
		51913	Édition et radiodiffusion par Internet et sites portails de recherche	* Les éditeurs de contenu culturel seulement
		53311	Bailleurs de biens incorporels non financiers (sauf les oeuvres protégées par le droit d'auteur)	* Propriétaires des marques de commerce de la culture
		56192	Organisateurs de congrès, de salons et de foires commerciales	* Les expositions d'artisanat et les foires commerciales liés à la culture seulement

1 : Il s'agit d'un sous-domaine connexe pour lequel le CCSC ne comprend qu'une partie de la chaîne de création, à l'exclusion de la fabrication, de la construction et de la distribution.

**Note(s) :** \* Indique une mise en correspondance partielle entre le code et la catégorie du cadre. Voir la section 5.2 pour une explication complète des codes partiel, multidomaine et non attribué.

Le Tableau 1.1 présente le niveau de détails le plus élevé pour la mise en correspondance du SCIAN 2007 et du CCSC. Le Tableau 1.2 fournit un aperçu plus bref de la mise en correspondance des niveaux plus agrégés du SCIAN. Le Tableau 1.3 offre une vue d'ensemble de la mise en correspondance du SCIAN 2007 et du CCSC. Le Tableau 1.3 fournit des renseignements du SCIAN 2007 au niveau de détail nécessaire pour faire la distinction entre les sous-domaines (si possible). Pour une explication plus complète des tableaux de classification, voir la section 7 : Tableaux.

**Source(s) :** Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), 2007.

**Tableau 2.1**
**Codes de produits détaillés du Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN – provisoire) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)**

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	SPAN	Description SPAN	Partiel	Notes
Patrimoine et bibliothèques	Archives	519031.1.2.1	Admissions aux archives		
		519031.1.2.2	Services d'archives, sauf les admissions		
Patrimoine et bibliothèques	Bibliothèques	519031.1.1	Services de bibliothèque de prêt		
Patrimoine et bibliothèques	Patrimoine culturel	712001.1.1	Entrées aux musées		
		712001.1.2	Entrées aux lieux historiques		
		712001.2	Expositions itinérantes		
Patrimoine et bibliothèques	Patrimoine naturel	712001.1.3.1	Entrées aux jardins botaniques		
		712001.1.3.2	Entrées aux établissements zoologiques et établissements similaires		
		712001.1.4	Entrées aux parcs naturels et autres aires naturelles		
Patrimoine et bibliothèques	Non attribué	541092.4.4	Services de consultation en patrimoine		
		712001.3.1	Visites guidées, balades nature, classes et programmes similaires des établissements du patrimoine		
		712001.3.2	Visites scolaires, fêtes pour enfants et programmes similaires pour enfants des établissements du patrimoine		
		712001.3.3	Voyages et tournées d'études		
		813001.1.4	Services aux membres d'organisations s'occupant de musées, de lieux historiques, de zoos, de jardins botaniques et d'aires naturelles		
Spectacles sur scène	Arts de la scène	711012.1.1	Entrées aux spectacles de théâtre sur scène (sauf comédies musicales)		
		711012.1.2	Entrées aux spectacles de comédie musicale et d'opéra sur scène		
		711012.1.3	Entrées aux concerts symphoniques et de musique classique sur scène		
		711012.1.4	Entrées aux spectacles de musique populaire sur scène		
		711012.1.5	Entrées aux spectacles de danse sur scène		
		711012.1.6	Entrées à des lieux pour assister à des présentations et des discours publics sur scène		
		711012.1.7	Entrées aux spectacles des arts d'interprétation sur scène, n.c.a		
		711013.1	Services d'organisation d'événements sportifs et d'événements d'arts d'interprétation	*	À l'exclusion des sports
		711021.1.1	Production à contrat de spectacles de théâtre sur scène (sauf de comédie musicale)		
		711021.1.2	Production à contrat de spectacles de comédie musicale et d'opéra sur scène		
		711021.1.3	Production à contrat de concerts symphoniques et de musique classique sur scène		
		711021.1.4	Production à contrat de spectacles de musique populaire sur scène		
		711021.1.5	Production à contrat de spectacles de danse sur scène		
		711021.1.6	Production à contrat de présentations et de discours publics sur scène		
		711021.1.7	Production à contrat de spectacles des arts d'interprétation sur scène, n.c.a		

Tableau 2.1 (suite)

## Codes de produits détaillés du Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN – provisoire) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	SPAN	Description SPAN	Partiel	Notes
Spectacles sur scène	Arts de la scène	711032.1.2	Autres droits médiatiques	*	Seulement pour les événements culturelles
		711041.1	Services de soutien aux événements en direct	*	À l'exclusion des sports
		813001.1.3	Services aux membres de sociétés et de clubs d'arts d'interprétation		
Arts visuels et appliqués	Oeuvres visuelles originales	711031.2	Ventes par les artistes de tableaux, de sculptures et d'autres œuvres artistiques		
Arts visuels et appliqués	Réproductions d'œuvres d'art	511014.4.1	Reproductions d'œuvres d'art		
Arts visuels et appliqués	Photographie	519031.3	Octroi sous licence de droits d'utiliser des photographies pour location / vente		
		541099.2.1.1	Services de prise de portraits photographiques de personnes et de familles		
		541099.2.1.2	Services de photographies scolaires (c.-à-d., portraits)		
		541099.2.1.3	Services de photographie pour passeport		
		541099.2.2.1.1	Services de photographie (fixe) de mariages		
		541099.2.2.1.2	Services de photographie vidéo de mariages		
		541099.2.2.2.1	Autres services de photographie (fixe) d'événements spéciaux privés		
		541099.2.2.2.2	Autres services de photographie vidéo d'événements spéciaux privés		
		541099.2.2.3.1	Services de photographie (fixe) de congrès et de réunions		
		541099.2.2.3.2	Services de photographie vidéo de congrès et de réunions		
		541099.2.3	Services de photographie commerciale et industrielle		
		812029.1	Services de développement et de tirage de photos		
		812029.2.7	Exploitation d'appareils à perception automatique, n.c.a	*	Appareils de prise de photos à perception automatique
		Arts visuels et appliqués	Publicité <sup>1</sup>	541081.1.1	Communication intégrée en matière de marketing
541081.1.2	Services de publicité multiples			*	La création des publicités seulement
541081.1.3	Services de publicité créatifs				
Arts visuels et appliqués	Architecture <sup>1</sup>	541031.1.1.1.1	Produits d'architecture pour les projets de construction résidentielle unifamiliale		
		541031.1.1.1.2	Produits d'architecture pour les projets de construction résidentielle multifamiliale		
		541031.1.1.2.1	Produits d'architecture pour les projets de construction de bureaux		
		541031.1.1.2.2	Produits d'architecture pour les projets de construction de commerces au détail et de restaurants		
		541031.1.1.2.3	Produits d'architecture pour la construction d'hôtels et de centres de congrès		
		541031.1.1.2.4.1	Produits d'architecture pour les projets de construction d'hôpitaux		
		541031.1.1.2.4.2	Produits d'architecture pour les projets construction de foyers de soins et les projets similaires		
		541031.1.1.2.5	Produits d'architecture pour les projets de construction d'immeubles destinés au divertissement, aux loisirs et à la culture		

**Tableau 2.1** (suite)

**Codes de produits détaillés du Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN – provisoire) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)**

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	SPAN	Description SPAN	Partiel	Notes	
Arts visuels et appliqués	Architecture <sup>1</sup>	541031.1.1.2.6.1	Produits d'architecture pour les projets de construction d'écoles primaires et secondaires			
		541031.1.1.2.6.2	Produits d'architecture pour les projets de construction de collèges et d'universités			
		541031.1.1.2.7	Produits d'architecture pour les projets de construction d'immeubles industriels			
		541031.1.1.2.8	Produits d'architecture pour les projets de construction d'installations de transport et de distribution			
		541031.1.1.2.9.1	Produits d'architecture pour les projets de construction de bâtiments pour le culte			
		541031.1.1.2.9.2	Produits d'architecture pour les projets de construction d'immeubles liés au système judiciaire			
		541031.1.1.2.9.3	Produits d'architecture pour tous les autres projets de construction non résidentielle			
		541031.1.1.3	Produits d'architecture pour la restauration historique			
		541031.1.2.1	Services de témoins experts dans le domaine de l'architecture			
		541031.1.2.2	Produits consultatifs d'architecture, sauf les témoins experts			
		541031.2.1.1.1	Produits d'architecture paysagère pour les projets de construction résidentielle unifamiliale			
		541031.2.1.1.2	Produits d'architecture paysagère pour les projets de construction résidentielle multifamiliale			
		541031.2.1.1.3	Produits d'architecture paysagère pour les projets de lotissement			
		541031.2.1.2	Produits d'architecture paysagère pour les projets de construction non résidentielle			
		541031.2.1.3.1	Produits d'architecture paysagère pour les centres municipaux et les parcs publics			
		541031.2.1.3.2.1	Produits d'architecture paysagère pour les installations sportives sans bâtiments			
		541031.2.1.3.2.2	Produits d'architecture paysagère pour la restauration des espaces naturels			
		541031.2.1.3.2.3	Autres produits d'architecture paysagère pour les installations récréatives sans bâtiments, les parcs et les espaces naturels			
		541031.2.1.3.3	Produits d'architecture paysagère pour les voies de transport			
		541031.2.1.3.4	Produits d'architecture paysagère pour les centres de villégiature			
		541031.2.1.3.5	Produits d'architecture paysagère pour d'autres projets d'installations récréatives et d'espaces ouverts			
		541031.2.1.4.1	Produits d'architecture paysagère pour la préparation et la modification du terrain			
		541031.2.1.4.2	Produits d'architecture paysagère pour l'accès à un emplacement			
		541031.2.1.4.3	Produits d'architecture paysagère pour les structures destinées à une utilisation spécialisée			
		541031.2.2.1	Services de témoins experts dans le domaine de l'architecture paysagère			
		541031.2.2.2	Produits consultatifs d'architecture paysagère, sauf les témoins experts			
		541031.3.1		Élaboration de plans d'urbanisme globaux		

Tableau 2.1 (suite)

## Codes de produits détaillés du Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN – provisoire) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	SPAN	Description SPAN	Partiel	Notes
Arts visuels et appliqués	Architecture <sup>1</sup>	541031.3.2	Élaboration de plans d'urbanisme communautaires		
		541031.3.3.1	Élaboration de plans d'urbanisme pour le transport		
		541031.3.3.2	Développement de plans d'urbanisme pour les services publics		
		541031.3.3.3	Élaboration de plans d'urbanisme pour l'élimination des déchets		
		541031.3.3.4	Élaboration de plans d'urbanisme pour la préservation et la restauration historiques		
		541031.3.3.5	Élaboration de plans d'urbanisme pour l'industrie		
		541031.3.3.6	Élaboration de plans d'urbanisme pour le tourisme		
		541031.3.3.7	Plans d'urbanisme stratégiques		
		541031.3.3.8	Élaboration d'autres plans d'urbanisme portant sur des éléments particuliers		
		541031.3.4.1	Services de témoins experts dans le domaine des plans d'urbanisme		
		541031.3.4.2	Évaluation de politiques et de programmes		
		541031.3.4.3	Produits consultatifs de plans d'urbanisme, sauf les témoins experts et l'évaluation de politiques et de programmes		
		541031.4.1.1	Produits de planification de chantier de projet pour les projets de lotissement		
		541031.4.1.2	Services de planification de chantier de projet pour les projets de construction résidentielle autres que les lotissements		
		541031.4.2	Produits de planification de chantier de projet pour les projets de construction non résidentielle		
		541031.4.3.1	Produits de planification de chantier de projet pour les centres municipaux et les parcs publics		
		541031.4.3.2.1	Produits de planification de chantier de projet pour les installations sportives sans bâtiments		
		541031.4.3.2.2	Produits de planification de chantier de projet pour la remise en état d'espaces naturels		
		541031.4.3.2.3	Autres produits de planification de chantier de projet pour les installations récréatives sans bâtiments, les parcs et les espaces naturels		
		541031.4.3.3	Produits de planification de chantier de projet pour les centres de villégiature		
		541031.4.3.4	Produits de planification de chantier de projet pour d'autres projets d'installations récréatives et d'espaces ouverts		
		541033.1.1.1	Services de dessin de machines		
		541033.1.1.2	Services de dessin de systèmes mécaniques		
		541033.1.1.3	Services de dessin de schémas de traitement mécanique		
		541033.1.1.4	Services de dessin de machines et d'équipements industriels		
		541033.1.2	Services de dessin pour les systèmes de tuyauterie industrielle		
		541033.1.3	Services de dessin électrique et électronique		
		541033.1.4	Services de dessin pour les projets de génie civil		
		541033.1.5	Services de dessin structurel pour les projets de génie civil		
		541033.1.6	Services de dessin structurel pour les immeubles		

**Tableau 2.1 (suite)**

**Codes de produits détaillés du Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN – provisoire) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)**

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	SPAN	Description SPAN	Partiel	Notes		
Arts visuels et appliqués	Architecture <sup>1</sup>	541033.1.7	Dessins détaillés pour l'acier				
		541033.1.8	Autres services de dessin de génie				
		541033.1.9	Services de dessin d'architecture				
		541033.1.10	Services d'affichage et de présentation				
		541033.1.11	Dessins de brevets et illustrations de marques de commerce				
		541033.1.12	Dessins conformes à l'exécution				
		541033.1.13	Services de vérification et de révision				
		541033.1.14	Services consultatifs de dessin				
		541033.1.15	Services de formation en dessin				
		541033.1.16.1	Services de dessin d'aménagements d'intérieurs				
		541033.1.16.2	Services de dessin d'architecture paysagère				
		541033.1.16.3	Autres services de dessin, n.c.a.				
		Arts visuels et appliqués	Design <sup>1</sup>	541041.1.1.1	Services de design d'intérieur résidentiels, sauf restauration historique		
				541041.1.1.2.1	Services de design d'intérieur commerciaux		
541041.1.1.2.2	Services de design d'intérieur d'établissements d'accueil						
541041.1.1.2.3	Services de design d'intérieur d'établissements de vente au détail						
541041.1.1.2.4	Services de design d'intérieur non résidentiels, n.c.a						
541041.1.1.3	Services de design d'intérieur de bâtiments historiques						
541041.1.2	Services de design d'intérieur, sauf services de gestion de la construction						
541041.2	Services de décoration intérieure						
541041.3.1.1	Services de design industriel de meubles						
541041.3.1.2	Services de design industriel de matériel de transport						
541041.3.1.3	Services de design industriel de machines et de matériel de bureau (y compris ordinateurs)						
541041.3.1.4	Services de design industriel d'emballages et de contenants						
541041.3.1.5	Services de design industriel de machines et de matériel industriel						
541041.3.1.6	Services de design industriel de biens de consommation et de biens ménagers						
541041.3.1.7	Services de design industriel d'autres produits						
541041.3.2	Services de conception et de fabrication de modèles						
541041.4.1.1	Services de design graphique de produits de communication interne						
541041.4.1.2	Services de design graphique d'images de marque						
541041.4.1.3	Services de design graphique de produits de communication externe						
541041.4.2	Services de design graphique de publicité						
541041.4.3.1	Services d'illustration commerciale						
541041.4.3.2	Services de design d'interfaces et d'interaction graphique						
541041.4.3.3	Services de design graphique de signalisation et d'orientation particulière						

Tableau 2.1 (suite)

## Codes de produits détaillés du Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN – provisoire) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	SPAN	Description SPAN	Partiel	Notes
Arts visuels et appliqués	Design <sup>1</sup>	541041.4.3.4	Services de design graphique d'emballages		
		541041.4.3.5	Services de design de types de caractères		
		541041.4.3.6	Services de design graphique pour la radiodiffusion et le cinéma		
		541041.4.3.7	Services de design graphique de livres, de magazines et de journaux		
		541041.4.3.8	Tous les autres services de design graphique		
		541041.5	Services de design de vêtements, de bijoux et de chaussures, n.c.a		
		541051.1.1	Services de conception et de développement de sites Web	*	Services de développement et de conception de contenu seulement
Écrits et ouvrages publiés	Livres	511013.1.1	Manuels scolaires élémentaires et secondaires, imprimés		
		511013.1.2	Manuels scolaires postsecondaires, imprimés		
		511013.2	Livres pour enfants, imprimés		
		511013.3	Ouvrages de référence généraux, imprimés		
		511013.4.1	Livres professionnels et techniques, imprimés		
		511013.4.2	Livres savants, imprimés		
		511013.5.1	Livres pour adultes, imprimés, livres de poche		
		511013.5.2	Livres pour adultes, imprimés, couverture souple		
		511013.5.3	Livres pour adultes, imprimés, couverture rigide		
		519011.21.1	Manuels scolaires élémentaires et secondaires, en ligne		
		519011.21.2	Manuels scolaires postsecondaires, en ligne		
		519011.22.1	Manuels scolaires élémentaires et secondaires, support électronique ou autre		
		519011.22.2	Manuels scolaires postsecondaires, support électronique ou autre		
		519011.23	Livres pour enfants, en ligne		
		519011.24	Livres pour enfants, support électronique ou autre		
		519011.25	Ouvrages de référence généraux, en ligne		
		519011.26	Ouvrages de référence généraux, support électronique ou autre		
		519011.27.1	Livres professionnels et techniques, en ligne		
		519011.27.2	Livres savants, en ligne		
		519011.28.1	Livres professionnels et techniques, support électronique ou autre		
519011.28.2	Livres savants, support électronique ou autre				
519011.29	Livres pour adultes, en ligne				
519011.30	Livres pour adultes, support électronique ou autre				

**Tableau 2.1 (suite)**
**Codes de produits détaillés du Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN – provisoire) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)**

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	SPAN	Description SPAN	Partiel	Notes
Écrits et ouvrages publiés	Périodiques	511012.1	Périodiques, arts, culture, loisirs et divertissements, imprimés		
		511012.2	Périodiques, domicile et vie familiale, imprimés		
		511012.3	Périodiques, actualités politiques, sociales et commerciales, imprimés		
		511012.4	Autres périodiques d'intérêt général, imprimés		
		511012.5.1	Périodiques commerciaux (y compris agricoles) et professionnels, imprimés		
		511012.5.2	Périodiques universitaires, imprimés		
		511012.6	Autres périodiques, n.c.a, imprimés		
		519011.9	Périodiques, arts, culture, loisirs et divertissements, en ligne		
		519011.10	Périodiques, arts, culture, loisirs et divertissements, support électronique ou autre		
		519011.11	Périodiques, domicile et vie familiale, en ligne		
		519011.12	Périodiques, domicile et vie familiale, support électronique ou autre		
		519011.13	Périodiques, actualités politiques, sociales et commerciales, en ligne		
		519011.14	Périodiques, actualités politiques, sociales et commerciales, support électronique ou autre		
		519011.15	Autres périodiques d'intérêt général, en ligne		
		519011.16	Autres périodiques d'intérêt général, support électronique ou autre		
		519011.17.1	Périodiques commerciaux (y compris agricoles) et professionnels, en ligne		
		519011.17.2	Périodiques universitaires, en ligne		
		519011.18.1	Périodiques commerciaux (y compris agricoles) et professionnels, support électronique ou autre		
		519011.18.2	Périodiques universitaires, support électronique ou autre		
		519011.19	Autres périodiques, n.c.a, en ligne		
519011.20	Autres périodiques, n.c.a, support électronique ou autre				
Écrits et ouvrages publiés	Journaux	511011.1	Journaux en général, quotidiens, imprimés		
		511011.2	Journaux en général, autres que les quotidiens, imprimés		
		511011.3	Journaux spécialisés, quotidiens, imprimés		
		511011.4	Journaux spécialisés, autres que les quotidiens, imprimés		
		519011.1	Journaux en général, quotidiens, en ligne		
		519011.2	Journaux en général, quotidiens, support électronique ou autre		
		519011.3	Journaux en général, autres que les quotidiens, en ligne		
		519011.4	Journaux en général, autres que les quotidiens, support électronique ou autre		
		519011.5	Journaux spécialisés, quotidiens, en ligne		
		519011.6	Journaux spécialisés, quotidiens, support électronique ou autre		
519011.7	Journaux spécialisés, autres que les quotidiens, en ligne				
519011.8	Journaux spécialisés, autres que les quotidiens, support électronique ou autre				

Tableau 2.1 (suite)

## Codes de produits détaillés du Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN – provisoire) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	SPAN	Description SPAN	Partiel	Notes
Écrits et ouvrages publiés	Autres ouvrages publiés	511014.4.2	Affiches (sauf publicitaires)		
		511014.4.3	Calendriers (sauf de bureau)		
		511014.4.4	Cartes de souhaits		
		511014.4.5	Cartes postales		
		511014.4.6	Cahiers à colorier		
		511014.5.1	Catalogues		
Écrits et ouvrages publiés	Renseignements recueillis <sup>1</sup>	541051.1.2	Services de conception et de développement de bases de données	*	Services de développement et de conception de contenu seulement
Écrits et ouvrages publiés	Non attribué	511014.4.7	Toutes les autres publications d'intérêt général n.c.a.		
		511014.5.3	Toutes les autres publications commerciales, spécialisées et professionnelles n.c.a.		
		541099.3.1	Services de traduction		
		561023.1	Services d'édition pour des tiers		
		561023.2.2	Services de traitement et de révision de documents		
		561023.4	Services de finition de documents		
Audiovisuel et médias interactifs	Film et vidéo	512011.1.1	Longs métrages protégés par le droit d'auteur		
		512011.1.2	Émissions de télévision protégées par le droit d'auteur		
		512011.1.3	Autres œuvres audiovisuelles protégées par le droit d'auteur		
		512011.2.1.1	Production à contrat de longs métrages protégés par le droit d'auteur, produit pour le cinéma		
		512011.2.1.2	Production à contrat de longs métrages protégés par le droit d'auteur, produit pour la télévision		
		512011.2.1.3	Production à contrat de longs métrages protégés par le droit d'auteur, produit pour diffusion autre qu'au cinéma et à la télévision		
		512011.2.2	Production à contrat d'émissions de télévision protégées par le droit d'auteur		
		512011.2.3	Production à contrat de publicités protégées par le droit d'auteur		
		512011.2.4	Production à contrat de vidéos d'industries et d'entreprises protégés par le droit d'auteur		
		512011.2.5	Production à contrat de vidéoclips protégés par le droit d'auteur		
		512011.2.6	Production à contrat de vidéos pédagogiques protégés par le droit d'auteur		
		512011.2.7	Production à contrat de vidéos produits pour le gouvernement, protégés par le droit d'auteur		
		512011.2.8	Production à contrat d'autres œuvres audiovisuelles protégés par le droit d'auteur, n.c.a.		
		512011.3	Services de préproduction liés aux œuvres audiovisuelles		
		512011.4	Services de soutien à la production d'œuvres audiovisuelles		
		512012.1.1	Services de montage pour des œuvres audiovisuelles		
		512012.1.2	Services de transfert		
		512012.1.3	Services de correction des couleurs		
		512012.1.4	Services de restauration numérique pour des œuvres audiovisuelles		

**Tableau 2.1 (suite)**
**Codes de produits détaillés du Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN – provisoire) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)**

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	SPAN	Description SPAN	Partiel	Notes
Audiovisuel et médias interactifs	Film et vidéo	512012.1.5	Services d'effets visuels pour des œuvres audiovisuelles		
		512012.1.6	Services d'animation pour des œuvres audiovisuelles		
		512012.1.7	Services de sous-titrage pour des œuvres audiovisuelles		
		512012.1.8	Services de sous-titrage codé pour des œuvres audiovisuelles		
		512012.1.9	Services de titrage pour des œuvres audiovisuelles		
		512012.1.10	Création de DVD		
		512012.1.11.1	Conversion entre formats pour des œuvres audiovisuelles		
		512012.1.11.2	Compression et codage numérique pour des œuvres audiovisuelles		
		512012.1.11.3	Autres services de postproduction pour des œuvres audiovisuelles, n.c.a.		
		512012.2.1	Services de traitement de films cinématographiques		
		512012.2.2	Services de tirage de films cinématographiques, sauf le tirage de série		
		512012.2.3	Services de mise en parallèle face au positif de films cinématographiques		
		512012.2.4	Services d'étalonnage des couleurs de films cinématographiques		
		512012.2.5	Services de nettoyage de films cinématographiques		
		512012.2.6	Services de tirage de série de films cinématographiques		
		512012.2.7	Autres services de laboratoire de films cinématographiques, n.c.a.		
		512012.3.1	Reproduction des originaux d'œuvres audiovisuelles, numériques et vidéo		
		512012.3.2	Services de reproduction à petite échelle d'œuvres audiovisuelles, numériques et vidéo		
		512013.1	Œuvres audiovisuelles (DVD ou vidéocassette) produites pour la vente		
		512014.1.1	Octroi sous licence des droits de distribution de longs métrages		
		512014.1.2	Octroi sous licence des droits de distribution d'émissions de télévision		
		512014.1.3	Octroi sous licence des droits de distribution d'autres œuvres audiovisuelles		
		512015.1.1.1	Octroi sous licence des droits de projection de longs métrages		
		512015.1.1.2.1	Octroi sous licence des droits de télédiffusion de longs métrages, première diffusion		
		512015.1.1.2.2	Octroi sous licence des droits de télédiffusion de longs métrages, autre		
		512015.1.1.3	Octroi sous licence des droits de location de longs métrages au marché de location de vidéocassettes		
		512015.1.1.4	Octroi sous licence des droits de projection, de télédiffusion ou de location de longs métrages sur d'autres marchés, n.c.a.		
		512015.1.2.1.1	Octroi sous licence des droits de télédiffusion d'émissions de télévision, première diffusion		
		512015.1.2.1.2	Octroi sous licence des droits de télédiffusion d'émissions de télévision, autre		

Tableau 2.1 (suite)

## Codes de produits détaillés du Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN – provisoire) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	SPAN	Description SPAN	Partiel	Notes
Audiovisuel et médias interactifs	Film et vidéo	512015.1.2.2	Octroi sous licence des droits de location d'émissions de télévision au marché de la location de vidéocassettes		
		512015.1.2.3	Octroi sous licence des droits de télédiffusion ou de location d'émissions de télévision sur d'autres marchés, n.c.a.		
		512015.1.3	Octroi sous licence des droits de projection, de télédiffusion ou de location d'autres œuvres audiovisuelles, n.c.a.		
		512015.2	Octroi sous licence des droits pour d'autres utilisations d'œuvres audiovisuelles, n.c.a.		
		512015.3.1	Concession de droits pour diffuser des émissions de télévision protégées par le droit d'auteur		
		512015.3.2	Concession de droits pour diffuser des émissions de radio protégées par le droit d'auteur		
		512016.1.1	Droits d'entrée pour la présentation de films canadiens		
		512016.1.2	Droits d'entrée pour la présentation de films étrangers		
		532002.1.5.1	Location sans abonnement de films et de jeux sur DVD, bande et cassette		
		532002.1.5.2	Location par abonnement de films et de jeux sur DVD, bande et cassette		
Audiovisuel et médias interactifs	Radiotélévision	515011.1.1	Concession de droits pour distribuer le contenu d'émissions spécialisées protégé par le droit d'auteur – télévision		
		515011.1.2	Concession de droits pour distribuer le contenu d'émissions spécialisées protégé par le droit d'auteur – radio		
		517021.1	Bloc d'émissions de base		
		517021.2	Bloc d'émissions discrétionnaire		
		517021.3	Service à la carte		
Audiovisuel et médias interactifs	Médias interactifs	511031.1.2.1.2	Édition d'applications pour le domicile	*	Jeux vidéo seulement
		713022.2.1.1	Jeux vidéo		Jeux vidéo actionnés par des pièces
Enregistrement sonore	Enregistrement sonore	512021.1.1	Services de studios d'enregistrement sonore offerts à des clients musiciens		
		512021.1.2	Services de studios d'enregistrement sonore offerts pour des enregistrements parlés		
		512021.1.3	Services de studios d'enregistrement sonore pour la radio		
		512021.1.4	Services de conception et de montage de bandes sonores pour les éléments sonores d'œuvres audiovisuelles		
		512021.2	Services d'enregistrement en direct		
		512021.3	Services de soutien pour l'enregistrement sonore		
		512022.1.1.1	Disques compacts musicaux		
		512022.1.1.2	Cassettes musicales		
		512022.1.1.3	Enregistrements musicaux électroniques		
		512022.1.1.4	Autres enregistrements musicaux		
		512022.1.2	Enregistrements non musicaux		
		512022.2	Vidéos et DVD musicaux		
		512023.1.2.1	Octroi sous licence des droits de reproduction d'enregistrements sonores dans un autre enregistrement		
		512023.1.2.2	Octroi sous licence des droits de distribution d'enregistrements sonores		

**Tableau 2.1 (suite)**
**Codes de produits détaillés du Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN – provisoire) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)**

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	SPAN	Description SPAN	Partiel	Notes
Enregistrement sonore	Enregistrement sonore	512023.1.2.3	Octroi sous licence des droits de radiodiffusion ou d'exécution d'enregistrements sonores en public (« droits voisins »)		
		512023.1.2.4	Octroi sous licence d'autres droits d'utilisation d'enregistrements sonores		
		512024.1	Distribution d'enregistrements		
		531012.2.8.1	Location de studio d'enregistrement		
Enregistrement sonore	Édition de musique	511013.6	Livres musicaux		
		511013.7	Partitions, feuillets et texte musical électronique		
		512023.1.1.1.1	Octroi sous licence des droits de radiodiffusion ou d'exécution d'œuvres musicales en public (« droits d'exécution »)		
		512023.1.1.1.2	Octroi sous licence des droits d'exécution d'œuvres musicales dans une œuvre dramatique (« droits sur les grandes productions »)		
		512023.1.1.2	Octroi sous licence des droits de reproduction d'œuvres musicales sur un support sonore (« droits de reproduction mécanique »)		
		512023.1.1.3	Octroi sous licence des droits d'utilisation d'œuvres musicales dans des œuvres audiovisuelles (« droits de synchronisation »)		
		512023.1.1.4	Octroi sous licence des droits de reproduction d'un enregistrement d'œuvres musicales comprises dans des œuvres audiovisuelles (« droits de reproduction dans un document visuel »)		
		512023.1.1.5	Octroi sous licence des droits d'utilisation d'œuvres musicales dans des annonces commerciales (« droits d'utilisation dans des annonces commerciales »)		
		512023.1.1.6	Octroi sous licence des droits d'impression d'œuvres musicales (« droits d'impression »)		
		512023.1.1.7	Octroi sous licence des droits de publication d'œuvres musicales dans un territoire donné (« sous-édition »)		
		512023.1.1.8.1	Octroi sous licence des droits de reproduction d'œuvres musicales à des fins commerciales, sauf pour la distribution sous forme d'enregistrements (« droits de transcription électrique »)		
		512023.1.1.8.2	Redevance sur la copie pour usage privé		
		512023.1.1.8.3	Octroi sous licence d'autres droits d'utilisation d'œuvres musicales, n.c.a		
		711022.2.1	Production à contrat de musique protégée par le droit d'auteur pour des œuvres audiovisuelles		
		711022.2.2	Production à contrat de musique protégée par le droit d'auteur, sauf pour des œuvres audiovisuelles		
		Éducation et formation	s/o	611001.1.1.1	Programmes préprimaires
611001.1.1.2	Programmes des écoles primaires			*	Programmes de la culture seulement
611001.1.1.3	Programmes des écoles secondaires de premier cycle ou des écoles intermédiaires			*	Programmes de la culture seulement
611001.1.1.4	Programmes des écoles secondaires			*	Programmes de la culture seulement
611001.1.3.1	Programmes pour adultes menant à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires			*	Programmes de la culture seulement

Tableau 2.1 (suite)

## Codes de produits détaillés du Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN – provisoire) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	SPAN	Description SPAN	Partiel	Notes
Éducation et formation	s/o	611001.1.3.3	Programmes d'appoint de niveau précollégial ou préuniversitaire	*	Programmes de la culture seulement
		611001.1.5.3.5	Autres programmes d'acquisition de compétences liées à la carrière	*	Programmes de la culture seulement
		611001.1.5.4.4	Tous les autres programmes de perfectionnement	*	Programmes de la culture seulement
		611002.1.1.1	Programmes d'apprentissage enregistré	*	Programmes de la culture seulement
		611002.1.1.2.1	Programmes de formation professionnelle, technique ou dans les métiers au niveau d'entrée (d'une durée inférieure à un an)	*	Programmes de la culture seulement
		611002.1.1.2.2	Programmes de formation professionnelle, technique ou dans les métiers au niveau d'entrée (d'une durée d'un an mais moins de deux ans)	*	Programmes de la culture seulement
		611002.1.2	Programmes d'amélioration des compétences, de perfectionnement professionnel et de formation en gestion	*	Programmes de la culture seulement
		611003.1.1.1	Programmes de formation professionnelle et technique (d'une durée de deux ans mais moins de trois ans)	*	Programmes de la culture seulement
		611003.1.1.2	Programmes de formation professionnelle et technique (d'une durée de trois ans ou plus)	*	Programmes de la culture seulement
		611003.1.1.3	Programmes de formation professionnelle postérieurs à un diplôme ou à un grade	*	Programmes de la culture seulement
		611003.1.2.1	Programmes et cours menant à un certificat ou à un diplôme de premier cycle	*	Programmes de la culture seulement
		611003.1.2.2	Programmes et cours de passage à l'université ou d'obtention d'un grade d'associé	*	Programmes de la culture seulement
		611003.1.2.3.1	Programme de baccalauréat	*	Programmes de la culture seulement
		611003.1.2.3.2	Programmes de premier diplôme professionnel	*	Programmes de la culture seulement
		611003.1.2.4	Programmes menant à l'obtention d'un certificat ou diplôme d'études universitaires	*	Programmes de la culture seulement
		611003.1.2.5	Programmes de maîtrise	*	Programmes de la culture seulement
		611003.1.3	Programmes de doctorat	*	Programmes de la culture seulement
		611003.1.4	Autres programmes de formation générale supérieure	*	Programmes de la culture seulement
		611004.1.1.1	Programmes de danse		
		611004.1.1.2	Programmes de musique		
		611004.1.1.3	Programmes de théâtre		
		611004.1.1.4	Autres programmes d'arts d'interprétation		
		611004.1.2.1	Programmes d'arts		
		611004.1.2.2	Programmes de confection d'objets d'artisanat et de fabrication de maquettes		
		611004.1.2.3	Programmes de photographie et de vidéographie		
		611004.1.3.2	Programmes d'appréciation de la nature		
		611004.1.4.3	Programmes portant sur les antiquités et la constitution de collections		
		611004.1.5.1	Programmes de lecture		
		611004.1.5.2	Programmes d'écriture		

**Tableau 2.1 (suite)**
**Codes de produits détaillés du Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN – provisoire) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)**

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	SPAN	Description SPAN	Partiel	Notes
Éducation et formation	s/o	611004.1.8.3	Autres programmes et cours d'activités récréatives et de loisirs	*	Programmes de la culture seulement
Gouvernance, financement et soutien professionnel	s/o	512025.1	Gestion des droits d'auteur pour des tiers		
		541071.1.2.1	Recherche fondamentale en architecture, en environnement urbain et en construction		
		541071.1.6.9	Recherche fondamentale en arts		
		541071.1.6.10	Recherche fondamentale en histoire et en archéologie		
		541071.1.6.11.2	Recherche fondamentale en communication, en journalisme et en média		
		541071.1.6.11.3	Recherche fondamentale en bibliothéconomie et en études de conservation		
		541071.1.6.11.4	Recherche fondamentale en langue et en littérature	*	La littérature seulement
		541071.2.2.1	Recherche appliquée en architecture, en environnement urbain et en construction		
		541071.2.6.9	Recherche appliquée en arts		
		541071.2.6.10	Recherche appliquée en histoire et en archéologie		
		541071.2.6.11.2	Recherche appliquée en communication, en journalisme et en média		
		541071.2.6.11.3	Recherche appliquée en bibliothéconomie et en études de conservation		
		541071.2.6.11.4	Recherche appliquée en langue et en littérature	*	La littérature seulement
		541071.3.1.2.1	Services de développement en architecture, en environnement urbain et en construction		
		541071.3.1.6.9	Services de développement en arts		
		541071.3.1.6.10	Services de développement en histoire et en archéologie		
		541071.3.1.6.11.3	Services de développement en bibliothéconomie et en études de conservation		
		541071.3.1.6.11.4	Services de développement en langue et en littérature	*	La littérature seulement
		711014.1.1	Services de gestion de la carrière	*	À l'exclusion des sports
		711014.1.2.1	Représentation lors de la négociation de contrats de représentation	*	À l'exclusion des sports
		711014.1.2.2	Représentation lors de la négociation de contrats de parrainage et de promotion	*	À l'exclusion des sports
		711014.1.2.3	Représentation lors de la négociation d'autres contrats	*	À l'exclusion des sports
		813001.1.1	Services aux membres de syndicats	*	Les syndicats culturels seulement
		813001.1.5	Services aux membres d'associations de gens d'affaires et d'organisations professionnelles	*	Les associations de la culture seulement
		813001.1.6	Autres services aux membres (y compris de congrégations religieuses)	*	Les associations de la culture seulement
		Multidomaine	s/o	512011.5	Propriété intellectuelle protégée par le droit d'auteur
519011.35	Publication et diffusion d'autre contenu en ligne				
519031.2	Octroi sous licence de droits de souscription				
533005.2.2.1	Concession de licences commerciales			*	Marques de commerce culturelles seulement
533005.2.2.2	Octroi sous licence de droits d'utiliser des marques de commerce, sauf concession de licences commerciales			*	Marques de commerce culturelles seulement

Tableau 2.1 (fin)

## Codes de produits détaillés du Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN – provisoire) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	SPAN	Description SPAN	Partiel	Notes
Multidomaine	s/o	711022.1	Production à contrat d'œuvres protégées par le droit d'auteur, n.c.a		
		711031.1.1	Octroi sous licence de droits de diffuser des œuvres protégées par le droit d'auteur		
		711031.1.2	Octroi sous licence de droits de publier des œuvres protégées par le droit d'auteur		
		711031.1.3	Octroi sous licence de droits de produire ou de reproduire des œuvres protégées par le droit d'auteur		
		711031.1.4	Octroi sous licence de droits de faire des films d'œuvres protégées par le droit d'auteur		
		711031.1.5	Octroi sous licence de droits de faire des enregistrements sonores d'œuvres protégées par le droit d'auteur		
		711031.1.6	Octroi sous licence de droits d'interpréter des œuvres protégées par le droit d'auteur		
		711031.1.7	Octroi sous licence de droits d'utiliser des œuvres protégées par le droit d'auteur, n.c.a		

1 : Il s'agit d'un sous-domaine connexe pour lequel le CCSC ne comprend qu'une partie de la chaîne de création, à l'exclusion de la fabrication, de la construction et de la distribution.

**Note(s) :** \* Indique une mise en correspondance partielle entre le code et la catégorie du cadre. Voir la section 5.2 pour une explication complète des codes partiel, multidomaine et non attribué.

Le Tableau 2.1 présente le niveau de détails le plus élevé pour la mise en correspondance du SPAN et du CCSC. Le Tableau 2.2 fournit un aperçu plus bref de la mise en correspondance des niveaux plus agrégés du SPAN. Le Tableau 2.3 offre une vue d'ensemble de la mise en correspondance du SPAN et du CCSC. Le Tableau 2.3 fournit des renseignements du SPAN (provisoire) au niveau de détail nécessaire pour faire la distinction entre les sous-domaines (si possible). Pour une explication plus complète des tableaux de classification, voir la section 7 : Tableaux.

**Source(s) :** Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN - provisoire).

Tableau 2.2

## Groupes de sorties du Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN – provisoire) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	SPAN	Description SPAN	Partiel Notes
Patrimoine et bibliothèques	Non attribué	541092	Services d'experts-conseils scientifiques et techniques	* Services de consultation en patrimoine
		712001	Services d'établissement du patrimoine	
Spectacles sur scène	Arts de la scène	711012	Entrées aux spectacles des arts d'interprétation sur scène	
		711013	Services d'organisation d'événements sportifs et des arts d'interprétation	* À l'exclusion des sports
		711021	Production à contrat de spectacles des arts d'interprétation sur scène et d'événements sportifs	* À l'exclusion des sports
		711032	Droits de diffusion et autres droits médiatiques	* Seulement pour les événements culturels
		711041	Services artistiques techniques	* Services de soutien aux événements en direct, à l'exclusion des sports
Arts visuels et appliqués	Photographie	812029	Autres services personnels	* Services de développement et de tirage de photos
Arts visuels et appliqués	Publicité <sup>1</sup>	541081	Services de création publicitaire et services intermédiaires	* La création des publicités seulement
Arts visuels et appliqués	Architecture <sup>1</sup>	541031	Services d'architecture	
		541033	Services connexes à l'architecture et au génie	* Services de dessin technique seulement
Arts visuels et appliqués	Design <sup>1</sup>	541041	Services spécialisés de design	
Écrits et ouvrages publiés	Livres	511013	Livres imprimés	Y compris les livres musicaux et les partitions (édition de musique)
Écrits et ouvrages publiés	Périodiques	511012	Revue et périodiques imprimés	
Écrits et ouvrages publiés	Journaux	511011	Journaux imprimés	
Écrits et ouvrages publiés	Non attribué	519011	Services d'édition et de diffusion par Internet	Y compris l'édition et la diffusion de tout autre contenu en ligne
		561023	Services de soutien aux entreprises	* Services de finition de documents et Services d'édition pour des tiers
Audiovisuel et médias interactifs	Film et vidéo	512011	Services de production de films, d'émissions de télévision et de vidéos	Y compris toute propriété intellectuelle protégée par le droit d'auteur
		512012	Services de postproduction de films, d'émissions de télévision et de vidéos	
		512013	Enregistrements audiovisuels (sur disque ou autre support matériel)	
		512014	Octroi sous licence des droits de distribution d'œuvres audiovisuelles	
		512015	Octroi sous licence des droits de projection de films télédiffusés ou loués, d'émissions de télévision et de vidéos	
		512016	Droits d'entrée pour la présentation de films	
		532002	Location, et contrats de location-exploitation, de biens de consommation	* Location de films et de jeux

Tableau 2.2 (suite)

## Groupes de sorties du Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN – provisoire) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	SPAN	Description SPAN	Partiel Notes
Audiovisuel et médias interactifs	Radiotélévision	515011	Concession de droits pour distribuer le contenu d'émissions spécialisées protégé par le droit d'auteur	
		517021	Services d'abonnement à la télévision par câble et par satellite	
Audiovisuel et médias interactifs	Médias interactifs	511031	Édition de progiciels	* Jeux vidéo seulement
		713022	Services de parc d'attractions et de salle de jeux électroniques	* Jeux vidéo actionnés par des pièces
Enregistrement sonore	Enregistrement sonore	512021	Services d'enregistrement en studio et en direct	
		512022	Enregistrements sonores	
		512024	Distribution d'enregistrements sonores pour des tiers	
		531012	Loyers non résidentiels	* Location de studio d'enregistrement
Enregistrement sonore	Non attribué	512023	Octroi sous licence des droits d'utilisation d'œuvres musicales et des enregistrements sonores d'une œuvre musicale	
Éducation et formation	s/o	611001	Programmes d'éducation et d'acquisition de compétences de base	* Programmes de la culture seulement
		611002	Programmes de formation et de développement techniques, professionnels et dans les métiers	* Programmes de la culture seulement
		611003	Programmes de formation professionnelle, technique et universitaire de niveau supérieur et programmes menant à un titre de chercheur hautement qualifié	* Programmes de la culture seulement
		611004	Programmes récréatifs et de loisirs	* Programmes de la culture seulement
Gouvernance, financement et soutien professionnel	s/o	512025	Administration des droits d'auteur pour des tiers	
		541071	Services de recherche et développement	* La recherche culturelle seulement
		711014	Services de gestion de la carrière et de représentation d'artistes, d'athlètes, d'interprètes et d'autres personnalités publiques	* À l'exclusion des sports
		813001	Services aux membres	* Les associations de la culture seulement
Multidomaine	s/o	511014	Autres publications imprimées	* À l'exclusion des listes d'envoi, des répertoires et des bases de données
		519031	Autres services d'information	* À l'exclusion de la recherche et de l'extraction d'information
		533005	Droits relatifs à des biens incorporels non financiers	* Marques de commerce culturelles seulement
		541051	Services personnalisés de conception et de développement de logiciels	* Services de développement et de conception de contenu seulement
		541099	Tous les autres services professionnels, scientifiques et techniques	* Services de photographie professionnelle et services de traduction

**Tableau 2.2 (fin)**

**Groupes de sorties du Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN – provisoire) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)**

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	SPAN	Description SPAN	Partiel Notes
Multidomaine	s/o	711022	Production à contrat d'œuvres protégées par le droit d'auteur (sauf les représentations en direct et les oeuvres audiovisuelles)	
		711031	Octroi sous licence de droits d'utiliser des œuvres protégées par le droit d'auteur et des marques de commerce	Y compris les ventes par les artistes de tableaux, de sculptures et d'autres œuvres artistiques

1 : Il s'agit d'un sous-domaine connexe pour lequel le CCSC ne comprend qu'une partie de la chaîne de création, à l'exclusion de la fabrication, de la construction et de la distribution.

**Note(s) :** \* Indique une mise en correspondance partielle entre le code et la catégorie du cadre. Voir la section 5.2 pour une explication complète des codes partiel, multidomaine et non attribué.

Le Tableau 2.1 présente le niveau de détails le plus élevé pour la mise en correspondance du SPAN et du CCSC. Le Tableau 2.2 fournit un aperçu plus bref de la mise en correspondance des niveaux plus agrégés du SPAN. Le Tableau 2.3 offre une vue d'ensemble de la mise en correspondance du SPAN et du CCSC. Le Tableau 2.3 fournit des renseignements du SPAN (provisoire) au niveau de détail nécessaire pour faire la distinction entre les sous-domaines (si possible). Pour une explication plus complète des tableaux de classification, voir la section 7 : Tableaux.

**Source(s) :** Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN – provisoire).

Tableau 2.3

**Vue d'ensemble du Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN – provisoire) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)**

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	SPAN	Description SPAN	Partiel	Notes
Patrimoine et bibliothèques	Archives	519031.1.2	Services d'archives		
Patrimoine et bibliothèques	Bibliothèques	519031.1.1	Services de bibliothèque de prêt		
Patrimoine et bibliothèques	Patrimoine culturel	712001.1.1	Entrées aux musées		
		712001.1.2	Entrées aux lieux historiques		
		712001.2	Expositions itinérantes		
Patrimoine et bibliothèques	Patrimoine naturel	712001.1.3	Entrées aux jardins zoologiques et botaniques		
		712001.1.4	Entrées aux parcs naturels et autres aires naturelles		
Patrimoine et bibliothèques	Non attribué	541092.4.4	Services de consultation en patrimoine		
		712001.3	Programmes publics des établissements du patrimoine		
		813001.1.4	Services aux membres d'organisations s'occupant de musées, de lieux historiques, de zoos, de jardins botaniques et d'aires naturelles		
Spectacles sur scène	Arts de la scène	711012	Entrées aux spectacles des arts d'interprétation sur scène		
		711013	Services d'organisation d'événements sportifs et des arts d'interprétation	*	À l'exclusion des sports
		711021.1	Production à contrat de spectacles des arts d'interprétation sur scène		
		711032.1.2	Autres droits médiatiques	*	Seulement pour les événements culturels
		711041.1	Services de soutien aux événements en direct	*	À l'exclusion des sports
		813001.1.3	Services aux membres de sociétés et de clubs d'arts d'interprétation		
Arts visuels et appliqués	Oeuvres visuelles originales	711031.2	Ventes par les artistes de tableaux, de sculptures et d'autres œuvres artistiques		
Arts visuels et appliqués	Réproductions d'œuvres d'art	511014.4.1	Reproductions d'œuvres d'art		
Arts visuels et appliqués	Photographie	519031.3	Octroi sous licence de droits d'utiliser des photographies pour location/vente		
		541099.2	Services de photographie professionnelle		
		812029.1	Services de développement et de tirage de photos		
		812029.2.7	Exploitation d'appareils à perception automatique, n.c.a	*	Appareils de prise de photos à perception automatique
Arts visuels et appliqués	Publicité <sup>1</sup>	541081	Services de création publicitaire et services intermédiaires	*	La création des publicités seulement
Arts visuels et appliqués	Architecture <sup>1</sup>	541031	Services d'architecture		
		541033.1	Services de dessin technique		

**Tableau 2.3 (suite)**
**Vue d'ensemble du Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN – provisoire) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)**

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	SPAN	Description SPAN	Partiel	Notes
Arts visuels et appliqués	Design <sup>1</sup>	541041	Services spécialisés de design		
		541051.1.1	Services de conception et de développement de sites Web	*	Services de développement et de conception de contenu seulement
Écrits et ouvrages publiés	Livres	511013.1	Manuels scolaires, imprimés		
		511013.2	Livres pour enfants, imprimés		
		511013.3	Ouvrages de référence généraux, imprimés		
		511013.4	Livres professionnels, techniques et savants, imprimés		
		511013.5	Livres pour adultes, imprimés		
		519011.21	Manuels scolaires, en ligne		
		519011.22	Manuels scolaires, sur support électronique ou autre		
		519011.23	Livres pour enfants, en ligne		
		519011.24	Livres pour enfants, support électronique ou autre		
		519011.25	Ouvrages de référence généraux, en ligne		
		519011.26	Ouvrages de référence généraux, support électronique ou autre		
		519011.27	Livres professionnels, techniques et savants, en ligne		
		519011.28	Livres professionnels, techniques et savants, support électronique ou autre		
		519011.29	Livres pour adultes, en ligne		
		519011.30	Livres pour adultes, support électronique ou autre		
Écrits et ouvrages publiés	Périodiques	511012	Revue et périodiques imprimés		
		519011.9	Périodiques, arts, culture, loisirs et divertissements, en ligne		
		519011.10	Périodiques, arts, culture, loisirs et divertissements, support électronique ou autre		
		519011.11	Périodiques, domicile et vie familiale, en ligne		
		519011.12	Périodiques, domicile et vie familiale, support électronique ou autre		
		519011.13	Périodiques, actualités politiques, sociales et commerciales, en ligne		
		519011.14	Périodiques, actualités politiques, sociales et commerciales, support électronique ou autre		
		519011.15	Autres périodiques d'intérêt général, en ligne		
519011.16	Autres périodiques d'intérêt général, support électronique ou autre				

Tableau 2.3 (suite)

## Vue d'ensemble du Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN – provisoire) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	SPAN	Description SPAN	Partiel	Notes
Écrits et ouvrages publiés	Périodiques	519011.17	Périodiques commerciaux (y compris agricoles), professionnels et universitaires, en ligne		
		519011.18	Périodiques commerciaux (y compris agricoles), professionnels et universitaires, support électronique ou autre		
		519011.19	Autres périodiques, n.c.a, en ligne		
		519011.20	Autres périodiques, n.c.a, support électronique ou autre		
Écrits et ouvrages publiés	Journaux	511011	Journaux imprimés		
		519011.1	Journaux en général, quotidiens, en ligne		
		519011.2	Journaux en général, quotidiens, support électronique ou autre		
		519011.3	Journaux en général, autres que les quotidiens, en ligne		
		519011.4	Journaux en général, autres que les quotidiens, support électronique ou autre		
		519011.5	Journaux spécialisés, quotidiens, en ligne		
		519011.6	Journaux spécialisés, quotidiens, support électronique ou autre		
		519011.7	Journaux spécialisés, autres que les quotidiens, en ligne		
		519011.8	Journaux spécialisés, autres que les quotidiens, support électronique ou autre		
Écrits et ouvrages publiés	Autres ouvrages publiés	511014.4.2	Affiches (sauf publicitaires)		
		511014.4.3	Calendriers (sauf de bureau)		
		511014.4.4	Cartes de souhaits		
		511014.4.5	Cartes postales		
		511014.4.6	Cahiers à colorier		
Écrits et ouvrages publiés	Renseignements recueillis <sup>1</sup>	541051.1.2	Services de conception et de développement de bases de données	*	Services de développement et de conception de contenu seulement
Écrits et ouvrages publiés	Non attribué	511014.4.7	Toutes les autres publications d'intérêt général n.c.a.		
		511014.5.3	Toutes les autres publications commerciales, spécialisées et professionnelles n.c.a.		
		541099.3	Services de traduction et d'interprétation	*	Services de traduction seulement
		561023.1	Services d'édition pour des tiers		
		561023.2.2	Services de traitement et de révision de documents		
		561023.4	Services de finition de documents		
Audiovisuel et médias interactifs	Film et vidéo	512011.1	Oeuvres audiovisuelles protégées par le droit d'auteur		
		512011.2	Production à contrat d'oeuvres audiovisuelles protégées par le droit d'auteur		

**Tableau 2.3** (suite)

**Vue d'ensemble du Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN – provisoire) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)**

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	SPAN	Description SPAN	Partiel	Notes
Audiovisuel et médias interactifs	Film et vidéo	512011.3	Services de préproduction liés aux œuvres audiovisuelles		
		512011.4	Services de soutien à la production d'œuvres audiovisuelles		
		512012	Services de postproduction de films, d'émissions de télévision et de vidéos		
		512013	Enregistrements audiovisuels (sur disque ou autre support matériel)		
		512014	Octroi sous licence des droits de distribution d'œuvres audiovisuelles		
		512015	Octroi sous licence des droits de projection de films télédiffusés ou loués, d'émissions de télévision et de vidéos		
		512016	Droits d'entrée pour la présentation de films		
		532002.1.5	Location de films et de jeux sur DVD, bande et cassette		
Audiovisuel et médias interactifs	Radiotélévision	515011	Concession de droits pour distribuer le contenu d'émissions spécialisées protégé par le droit d'auteur		
		517021	Services d'abonnement à la télévision par câble et par satellite		
Audiovisuel et médias interactifs	Médias interactifs	511031.1.2.1.2	Édition d'applications pour le domicile	*	Jeux vidéo seulement
		713022.2.1.1	Jeux vidéo		Jeux vidéo actionnés par des pièces
Enregistrement sonore	Enregistrement sonore	512021	Services d'enregistrement en studio et en direct		
		512022	Enregistrements sonores		
		512023.1.2	Octroi sous licence des droits d'utilisation d'enregistrements sonores		
		512024	Distribution d'enregistrements sonores pour des tiers		
		531012.2.8.1	Location de studio d'enregistrement		
Enregistrement sonore	Édition de musique	511013.6	Livres musicaux		
		511013.7	Partitions, feuillets et texte musical électronique		
		512023.1.1	Octroi sous licence des droits d'utilisation d'œuvres musicales		
		711022.2	Production à contrat d'œuvres musicales protégées par le droit d'auteur		
Éducation et formation	s/o	611001	Programmes d'éducation et d'acquisition de compétences de base	*	Programmes de la culture seulement
		611002	Programmes de formation et de développement techniques, professionnels et dans les métiers	*	Programmes de la culture seulement

Tableau 2.3 (suite)

## Vue d'ensemble du Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN – provisoire) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	SPAN	Description SPAN	Partiel	Notes	
Éducation et formation	s/o	611003	Programmes de formation professionnelle, technique et universitaire de niveau supérieur et programmes menant à un titre de chercheur hautement qualifié	*	Programmes de la culture seulement	
		611004	Programmes récréatifs et de loisirs	*	Programmes de la culture seulement	
Gouvernance, financement et soutien professionnel	s/o	512025	Administration des droits d'auteur pour des tiers			
		541071.1.2.1	Recherche fondamentale en architecture, en environnement urbain et en construction			
		541071.1.6.9	Recherche fondamentale en arts			
		541071.1.6.10	Recherche fondamentale en histoire et en archéologie			
		541071.1.6.11.2	Recherche fondamentale en communication, en journalisme et en média			
		541071.1.6.11.3	Recherche fondamentale en bibliothéconomie et en études de conservation			
		541071.1.6.11.4	Recherche fondamentale en langue et en littérature	*	La littérature seulement	
		541071.2.2.1	Recherche appliquée en architecture, en environnement urbain et en construction			
		541071.2.6.9	Recherche appliquée en arts			
		541071.2.6.10	Recherche appliquée en histoire et en archéologie			
		541071.2.6.11.2	Recherche appliquée en communication, en journalisme et en média			
		541071.2.6.11.3	Recherche appliquée en bibliothéconomie et en études de conservation			
		541071.2.6.11.4	Recherche appliquée en langue et en littérature	*	La littérature seulement	
		541071.3.1.2.1	Services de développement en architecture, en environnement urbain et en construction			
		541071.3.1.6.10	Services de développement en histoire et en archéologie			
		541071.3.1.6.11.3	Services de développement en bibliothéconomie et en études de conservation			
		541071.3.1.6.11.4	Services de développement en langue et en littérature	*	La littérature seulement	
		541071.3.1.6.9	Services de développement en arts			
		711014		Services de gestion de la carrière et de représentation d'artistes, d'athlètes, d'interprètes et d'autres personnalités publiques	*	À l'exclusion des sports
		813001.1.1		Services aux membres de syndicats	*	Les syndicats culturels seulement
813001.1.5		Services aux membres d'associations de gens d'affaires et d'organisations professionnelles	*	Les associations de la culture seulement		

**Tableau 2.3 (fin)**

**Vue d'ensemble du Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN – provisoire) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)**

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	SPAN	Description SPAN	Partiel	Notes
Gouvernance, financement et soutien professionnel	s/o	813001.1.6	Autres services aux membres (y compris de congrégations religieuses)	*	Les associations de la culture seulement
Multidomaine	s/o	512011.5	Propriété intellectuelle protégée par le droit d'auteur		
		519011.35	Publication et diffusion d'autre contenu en ligne		
		519031.2	Octroi sous licence de droits de souscription		
		533005.2.2	Octroi sous licence de droits d'utiliser des marques de commerce	*	Marques de commerce culturelles seulement
		711022.1	Production à contrat d'œuvres protégées par le droit d'auteur, n.c.a		
		711031.1	Octroi sous licence de droits d'utiliser des œuvres protégées par le droit d'auteur		

1 : Il s'agit d'un sous-domaine connexe pour lequel le CCSC ne comprend qu'une partie de la chaîne de création, à l'exclusion de la fabrication, de la construction et de la distribution.

**Note(s) :** \* Indique une mise en correspondance partielle entre le code et la catégorie du cadre. Voir la section 5.2 pour une explication complète des codes partiel, multidomaine et non attribué.

Le Tableau 2.1 présente le niveau de détails le plus élevé pour la mise en correspondance du SPAN et du CCSC. Le Tableau 2.2 fournit un aperçu plus bref de la mise en correspondance des niveaux plus agrégés du SPAN. Le Tableau 2.3 offre une vue d'ensemble de la mise en correspondance du SPAN et du CCSC. Le Tableau 2.3 fournit des renseignements du SPAN (provisoire) au niveau de détail nécessaire pour faire la distinction entre les sous-domaines (si possible). Pour une explication plus complète des tableaux de classification, voir la section 7 : Tableaux.

**Source(s) :** Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN – provisoire).

Tableau 3.1

## Professions détaillées (groupes de base) de la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S 2006) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	Type de profession	CNP-S	Titre CNP-S	Partiel	Notes
Patrimoine et bibliothèques	Archives	Professions créatives	F013	Archivistes		
		Soutien technique	B513	Commis au classement et à la gestion des documents		
Patrimoine et bibliothèques	Bibliothèques	Professions créatives	F011	Bibliothécaires		
		Professions du soutien à la gestion	B413	Superviseurs / superviseuses de commis de bibliothèque, de correspondanciers et d'autres commis à l'information	*	Superviseurs / superviseuses de commis de bibliothèque et de commis aux publications
		Soutien technique	B551	Commis de bibliothèque		
Patrimoine et bibliothèques	Patrimoine culturel	Professions créatives	F012	Restaurateurs / restauratrices et conservateurs / conservatrices		
		Soutien technique	F112	Personnel technique des musées et des galeries d'art		
Patrimoine et bibliothèques	Patrimoine naturel	Professions créatives	C124	Techniciens / techniciennes du milieu naturel et de la pêche		
		Soutien technique	C121	Technologues et techniciens / techniciennes en biologie	*	Professions liées à la préservation du patrimoine naturel
			C123	Technologues et techniciens / techniciennes en sciences forestières	*	Professions liées à la préservation du patrimoine naturel
Patrimoine et bibliothèques	Non attribué	Professions du soutien à la gestion	A341	Directeurs / directrices de bibliothèque, d'archives, de musée et de galerie d'art		
		Soutien technique	F111	Techniciens / techniciennes et assistants / assistantes dans les bibliothèques et les services d'archives		
Spectacles sur scène	Arts de la scène	Professions créatives	F031	Producteurs / productrices, réalisateurs / réalisatrices, chorégraphes et personnel assimilé		
			F033	Musiciens / musiciennes et chanteurs / chanteuses	Y compris les professeurs	
			F034	Danseurs / danseuses	Y compris les professeurs	
			F035	Acteurs / actrices et comédiens / comédiennes	Y compris les professeurs	
			F132	Autres artistes de spectacle		
Spectacles sur scène	Festivals et célébrations	Professions du soutien à la gestion	B316	Planificateurs / planificatrices de congrès et d'événements	*	Y compris les organisateurs / organisatrices de festivals
Arts visuels et appliqués	Oeuvres visuelles originales	Professions créatives	F036	Peintres, sculpteurs / sculpteuses et autres artistes des arts visuels	Y compris les professeurs	
Arts visuels et appliqués	Photographie	Professions créatives	F121	Photographes		
		Soutien à la fabrication	J184	Développeurs / développeuses de films et de photographies		
Arts visuels et appliqués	Artisanat	Professions créatives	F144	Artisans / artisanes		
Arts visuels et appliqués	Architecture <sup>1</sup>	Professions créatives	C051	Architectes		
			C052	Architectes paysagistes		
			C053	Urbanistes et planificateurs / planificatrices de l'utilisation des sols		
		Professions du soutien à la gestion	A123	Directeurs / directrices de services d'architecture et de sciences	*	Directeurs / directrices des services d'architecture
		Soutien technique	C125	Techniciens / techniciennes et spécialistes de l'aménagement paysager et de l'horticulture		

**Tableau 3.1 (suite)**
**Professions détaillées (groupes de base) de la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S 2006) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)**

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	Type de profession	CNP-S	Titre CNP-S	Partiel	Notes
Arts visuels et appliqués	Architecture <sup>1</sup>	Soutien technique	C151	Technologues et techniciens / techniciennes en architecture		
			C153	Technologues et techniciens / techniciennes en dessin		
Arts visuels et appliqués	Design <sup>1</sup>	Professions créatives	C075	Concepteurs / conceptrices et développeurs / développeuses Web		
			C152	Designers industriels / designers industrielles		
			F141	Designers graphiques et illustrateurs / illustratrices		
			F142	Designers d'intérieur		
			F143	Ensembliers / ensemblières de théâtre, dessinateurs / dessinatrices de mode, concepteurs / conceptrices d'expositions et autres concepteurs / conceptrices artistiques		
		F145	Patronniers / patronnières de produits textiles, d'articles en cuir et en fourrure			
		Soutien technique	F123	Techniciens / techniciennes en graphisme		
Écrits et ouvrages publiés	Non attribué	Professions créatives	F021	Auteurs / auteures, rédacteurs / rédactrices et écrivains / écrivaines		
			F022	Réviseurs / réviseuses, rédacteurs-réviseurs / rédactrices-réviseuses et chefs du service des nouvelles		
			F023	Journalistes		
			F025	Traducteurs / traductrices, terminologues et interprètes	*	Les traducteurs / traductrices
		Soutien à la fabrication	B523	Opérateurs / opératrices d'équipement d'édition et personnel assimilé		
			H018	Surveillants / surveillantes de l'imprimerie et du personnel assimilé		
			H521	Opérateurs / opératrices de presse à imprimer		
			J181	Opérateurs / opératrices de machines à imprimer		
			J182	Photograpeurs-clicheurs / photograpeuses-clicheuses, photograpeurs-reporters / photograpeuses-reporteresses et autre personnel de prémission		
			J183	Opérateurs / opératrices de machines à relier et de finition		
		Soutien technique	B552	Correspondanciers / correspondancières, commis aux publications et personnel assimilé		
Audiovisuel et médias interactifs	Film et vidéo	Soutien technique	F122	Cadreur / cadreuses de films et cadreur / cadreuses vidéo		
Audiovisuel et médias interactifs	Radiotélévision	Professions créatives	F131	Annonces / annonceuses et autres communicateurs / communicatrices de la radio et de la télévision		
		Professions du soutien à la gestion	A015	Cadres supérieurs / cadres supérieures – commerce, radiotélédiffusion et autres services, n.c.a.	*	Cadres supérieurs / cadres supérieures – radiotélédiffusion
		Soutien technique	F124	Techniciens / techniciennes en radiotélédiffusion		

Tableau 3.1 (suite)

## Professions détaillées (groupes de base) de la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S 2006) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	Type de profession	CNP-S	Titre CNP-S	Partiel	Notes		
Audiovisuel et médias interactifs	Médias interactifs	Professions créatives	C074	Programmeurs / programmeuses et développeurs / développeuses en médias interactifs	*	Développeurs / développeuses en médias interactifs, à l'exclusion des programmeurs / programmeuses		
Enregistrement sonore	Édition de musique	Professions créatives	F032	Chefs d'orchestre, compositeurs / compositrices et arrangeurs / arrangeuses				
Éducation et formation	s/o	Professions de l'enseignement	E111	Professeurs / professeuses d'université	*	Seulement dans les programmes liés à la culture		
			E112	Assistants / assistantes d'enseignement et de recherche au niveau postsecondaire	*	Seulement dans les programmes liés à la culture		
			E121	Enseignants / enseignantes au niveau collégial et autres instructeurs / instructrices de programmes de perfectionnement	*	Seulement dans les programmes liés à la culture		
			E131	Enseignants / enseignantes au niveau secondaire	*	Seulement dans les programmes liés à la culture		
			E132	Enseignants / enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire	*	Seulement dans les programmes liés à la culture		
			Professions du soutien à la gestion	A361	Directeurs / directrices d'autres services	*	Seulement dans les programmes liés à la culture	
		Gouvernance, financement et soutien professionnel	s/o	Professions en gouvernement	A012	Cadres supérieurs / cadres supérieures – administration publique	*	Seulement dans les programmes liés à la culture
					A014	Cadres supérieurs / cadres supérieures – santé, enseignement, services communautaires et sociaux et associations mutuelles	*	Seulement dans les programmes liés à la culture
					A331	Gestionnaires de la fonction publique – élaboration de politiques et administration de programmes sociaux et de santé	*	Seulement dans les programmes liés à la culture
					A332	Gestionnaires de la fonction publique – analyse économique, élaboration de politiques et administration de programmes	*	Seulement dans les programmes liés à la culture
A333	Gestionnaires de la fonction publique – élaboration de politiques et administration de programmes d'enseignement				*	Seulement dans les programmes liés à l'enseignement de la culture		
A334	Autres gestionnaires de la fonction publique				*	Seulement dans les programmes liés à la culture		
E032	Économistes, recherchistes et analystes des politiques économiques				*	Seulement dans les programmes liés à la culture		
E034	Agents / agentes de programmes, recherchistes et experts-conseils / expertes-conseils en politiques sociales				*	Seulement dans les programmes liés à la culture		
E037	Agents / agentes de programmes de l'administration publique				*	Seulement dans les programmes liés à la culture		
E038	Autres professionnels / professionnelles des sciences sociales, n.c.a.				*	Seulement dans les programmes liés à la culture		
	Professions du soutien à la gestion	F024	Professionnels / professionnelles des relations publiques et des communications		Y compris les agents qui représentent des artistes ou des écrivains			

**Tableau 3.1** (fin)

**Professions détaillées (groupes de base) de la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S 2006) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)**

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	Type de profession	CNP-S	Titre CNP-S	Partiel	Notes
Multidomaine	s/o	Professions soutien à la gestion	A342	Directeurs / directrices – édition, cinéma, radiotélédiffusion et arts de la scène		
		Soutien technique	F125	Techniciens / techniciennes en enregistrement audio et vidéo		
			F126	Autre personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène		
			F127	Personnel de soutien du cinéma, de la de la radiotélédiffusion et des arts de la scène		

1 : Il s'agit d'un sous-domaine connexe pour lequel le CCSC ne comprend qu'une partie de la chaîne de création, à l'exclusion de la fabrication, de la construction et de la distribution.

**Note(s)** : \* Indique une mise en correspondance partielle entre le code et la catégorie du cadre. Voir la section 5.2 pour une explication complète des codes partiel, multidomaine et non attribué.

Le Tableau 3.1 présente le niveau de détails le plus élevé pour la mise en correspondance du CNP-S et du CCSC. Le Tableau 3.2 fournit un aperçu plus bref de la mise en correspondance des niveaux plus agrégés du CNP-S. Pour une explication plus complète des tableaux de classification, voir la section 7 : Tableaux.

**Source(s)** : Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S), 2006.

Tableau 3.2

## Sous-groupes des professions de la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S 2006) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	Type de profession	CNP-S	Titre CNP-S	Partiel	Notes
Patrimoine et bibliothèques	Archives	Soutien technique	B51	Commis au travail général de bureau		
Patrimoine et bibliothèques	Bibliothèques	Professions du soutien à la gestion	B41	Personnel de supervision du travail de bureau	*	Superviseurs / superviseuses de commis de bibliothèque et de commis aux publications
Patrimoine et bibliothèques	Non attribué	Professions créatives	F01	Professionnels / professionnelles des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art		
		Soutien technique	F11	Personnel technique des bibliothèques, des archives, des musées et des galeries d'art		
Spectacles sur scène	Festivals et célébrations	Professions du soutien à la gestion	B31	Personnel administratif et de réglementation	*	Y compris les organisateurs / organisatrices de festivals
Arts visuels et appliqués	Architecture <sup>1</sup>	Professions créatives	C05	Professionnels / professionnelles en architecture, en urbanisme et en arpentage	*	À l'exclusion des Arpenteurs-géomètres / arpenteuses-géomètres
		Professions du soutien à la gestion	A12	Directeurs / directrices des services de génie, d'architecture, de sciences naturelles et des systèmes informatiques	*	Directeurs / directrices des services d'architecture
Arts visuels et appliqués	Non attribué	Professions créatives	F14	Concepteurs / conceptrices artistiques et artisans / artisanes		
		Soutien technique	C15	Personnel technique en architecture, en dessin, en arpentage et en cartographie	*	À l'exclusion des Technologues et techniciens / techniciennes en arpentage et en techniques géodésiques et Technologues et techniciens / techniciennes en cartographie
Écrits et ouvrages publiés	Non attribué	Soutien à la fabrication	B52	Commis à la saisie de données	*	Opérateurs / opératrices d'équipement d'édition et personnel assimilé
			H01	Entrepreneurs / entrepreneuses et contremaîtres / contremaîtresses du personnel des métiers et du personnel assimilé	*	Surveillants / surveillantes de l'imprimerie et du personnel assimilé
			H52	Personnel de l'imprimerie, scaphandriers / scaphandrières, autre personnel des métiers et personnel assimilé, n.c.a.	*	Opérateurs / opératrices de presse à imprimer
Éducation et formation	s/o	Professions de l'enseignement	E11	Professeurs / professeuses et assistants / assistantes d'enseignement au niveau universitaire et postsecondaire	*	Seulement dans les programmes liés à la culture
			E12	Enseignants / enseignantes au niveau collégial et dans les écoles de formation professionnelle	*	Seulement dans les programmes liés à la culture
			E13	Enseignants / enseignantes aux niveaux secondaire, primaire et préscolaire et conseillers / conseillères d'orientation	*	Seulement dans les programmes liés à la culture
		Professions du soutien à la gestion	A36	Directeurs / directrices d'autres services	*	Seulement dans les programmes liés à la culture
Gouvernance, financement et soutien professionnel	s/o	Professions en gouvernement	A33	Directeurs / directrices de la fonction publique	*	Seulement dans les programmes liés à la culture
			E03	Agents / agentes des politiques et des programmes, recherchistes et experts-conseils / expertes-conseils	*	Seulement dans les programmes liés à la culture

**Tableau 3.2 (fin)**

**Sous-groupes des professions de la Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S 2006) par domaine et sous-domaine du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)**

Domaine du CCSC	Sous-domaine du CCSC	Type de profession	CNP-S	Titre CNP-S	Partiel	Notes
Multidomaine	s/o	Professions créatives	C07	Professionnels / professionnelles en informatique	*	Développeurs / développeuses en médias interactifs et Concepteurs / conceptrices Web, à l'exclusion des programmeurs / programmeuses
			F02	Professionnels / professionnelles de la rédaction, de la traduction et des relations publiques	*	Écrivains / écrivaines, rédacteurs / rédactrices et traducteurs / traductrices
			F03	Professionnels / professionnelles des arts plastiques et des arts de la scène		
			F12	Photographes, techniciens / techniciennes en graphisme et personnel technique et personnel de coordination du cinéma, de la radiotélédiffusion et des arts de la scène		
			F13	Annonces / annonceuses et autres artistes de spectacle		
		Soutien à la fabrication	J18	Opérateurs / opératrices de machines à imprimer et personnel assimilé		Y compris les Développeurs / développeuses de films et de photographies
		Professions du soutien à la gestion	A01	Membres des corps législatifs et cadres supérieurs / cadres supérieures	*	Seulement dans les programmes liés à la culture
			A34	Directeurs / directrices des arts, de la culture, des sports et des loisirs	*	À l'exclusion des loisirs et des sports
		Soutien technique	B55	Commis de bibliothèque, de correspondance et à l'information	*	Commis de bibliothèque et commis aux publications
			C12	Personnel technique des sciences de la vie	*	Techniciens / techniciennes du milieu naturel et Techniciens / techniciennes et spécialistes de l'aménagement paysager et de l'horticulture

1 : Il s'agit d'un sous-domaine connexe pour lequel le CCSC ne comprend qu'une partie de la chaîne de création, à l'exclusion de la fabrication, de la construction et de la distribution.

**Note(s) :** \* Indique une mise en correspondance partielle entre le code et la catégorie du cadre. Voir la section 5.2 pour une explication complète des codes partiel, multidomaine et non attribué.

Le Tableau 3.1 présente le niveau de détails le plus élevé pour la mise en correspondance du CNP-S et du CCSC. Le Tableau 3.2 fournit un aperçu plus bref de la mise en correspondance des niveaux plus agrégés du CNP-S. Pour une explication plus complète des tableaux de classification, voir la section 7 : Tableaux.

**Source(s) :** Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S), 2006.

Tableau 4.1

## Programmes d'enseignement détaillés de la Classification des programmes d'enseignement (CPE) par domaine et sous-domaine apparenté du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)

Domaine apparenté	Sous-domaine apparenté	Code CPE	Titre CPE	Partiel	Notes
Patrimoine et bibliothèques	Bibliothèques	25.0101	Bibliothéconomie / Bibliothécaire		
		25.0301	Adjoint à la bibliothèque		
		25.9999	Bibliothéconomie (autres)		
Patrimoine et bibliothèques	Patrimoine culturel	30.1401	Muséologie / Techniques de muséologie		
		45.0301	Archéologie		
Patrimoine et bibliothèques	Patrimoine naturel	03.0101	Conservation des ressources naturelles (général)	*	Conservation
		03.0199	Conservation des ressources naturelles (autres)	*	Conservation
		03.0205	Gestion des eaux, des terres humides et des ressources marines	*	Conservation
		03.0601	Gestion de la faune et des terrains en friche	*	Conservation
		03.9999	Ressources naturelles et conservation (autres)	*	Conservation
		36.0106	Appréciation de la nature		
Patrimoine et bibliothèques	Non attribué	30.1201	Préservation historique et conservation (général)		
		30.1202	Analyse des politiques et gestion des ressources culturelles		
		30.1299	Préservation historique et conservation (autres)		
		30.1301	Études médiévales et de la Renaissance		
		36.0111	Constitution d'une collection		
		54.0105	Histoire publique / Histoire appliquée / Gestion d'archives		
Spectacles sur scène	Arts de la scène	13.1312	Enseignement de la musique		
		13.1324	Enseignement des arts dramatiques et de la danse		
		36.0114	Danse (sans crédit)		
		36.0115	Musique (sans crédit)		
		36.0117	Théâtre (sans crédit)		
		50.0301	Danse (général)		
		50.0302	Ballet		
		50.0399	Danse (autres)		
		50.0501	Art dramatique / Arts de la scène / Théâtre (général)		
		50.0502	Décors de théâtre / Techniques de la scène		
		50.0506	Jeu d'acteur		
		50.0507	Mise en scène et production théâtrale		
		50.0508	Théâtre — Gestion		
		50.0599	Art dramatique / Arts de la scène / Théâtre (autres)		
		50.0901	Musique (général)		
		50.0902	Musique — Histoire, littérature et théorie		
50.0903	Représentation musicale (général)				

Tableau 4.1 (suite)

## Programmes d'enseignement détaillés de la Classification des programmes d'enseignement (CPE) par domaine et sous-domaine apparenté du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)

Domaine apparenté	Sous-domaine apparenté	Code CPE	Titre CPE	Partiel Notes
Spectacles sur scène	Arts de la scène	50.0904	Musique — Théorie et composition	
		50.0905	Musicologie et ethnomusicologie	
		50.0906	Direction d'orchestre	
		50.0907	Piano et orgue	
		50.0908	Théâtre lyrique et art vocal	
		50.0909	Musique — Gestion commerciale	
		50.0910	Jazz / Études en jazz	
		50.0911	Violon, alto, guitare et autres instruments à cordes	
		50.0912	Pédagogie de la musique	
		50.0999	Musique (autres)	
Arts visuels et appliqués	Oeuvres visuelles originales	13.1302	Enseignement des arts	
Arts visuels et appliqués	Photographie	09.0404	Photojournalisme	
		50.0406	Photographie commerciale	
		50.0605	Photographie artistique	
Arts visuels et appliqués	Artisanat	36.0102	Bricolage et fabrication de maquettes	
		50.0201	Artisanat et arts populaires	
Arts visuels et appliqués	Publicité <sup>1</sup>	09.0903	Publicité	
Arts visuels et appliqués	Architecture <sup>1</sup>	04.0201	Architecture (B.Arch., B.A. / B.Sc., M.Arch., M.A. / M.Sc., Ph.D.)	
		04.0301	Planification urbaine, communautaire et régionale	
		04.0401	Design de l'environnement / Architecture	
		04.0501	Architecture d'intérieur	
		04.0601	Architecture de paysage (B.Sc., B.Sc.A.P., B.A.P., M.Sc.A.P., M.A.P., Ph.D.)	
		04.0801	Histoire de l'architecture et critique architecturale	
		04.0901	Technologie de l'architecture / Technicien en architecture	
		04.9999	Architecture et services connexes (autres)	
Arts visuels et appliqués	Design <sup>1</sup>	11.0801	Conception de pages Web, de ressources numériques / multimédias et de ressources d'information	
		15.1301	Dessin industriel — Technologue / Technicien (général)	
		15.1302	Conception et dessin assistés par ordinateur — Technologue / Technicien	
		15.1303	Dessin architectural et conception et dessin assistés par ordinateur en architecture	
		15.1304	Dessin de génie civil et conception et dessin assistés par ordinateur en génie civil	

Tableau 4.1 (suite)

## Programmes d'enseignement détaillés de la Classification des programmes d'enseignement (CPE) par domaine et sous-domaine apparenté du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)

Domaine apparenté	Sous-domaine apparenté	Code CPE	Titre CPE	Partiel Notes		
Arts visuels et appliqués	Design <sup>1</sup>	15.1305	Dessin d'installations électriques ou électroniques et conception et dessin assistés par ordinateur en électricité ou en électronique			
		15.1306	Dessin de constructions mécaniques et conception et dessin assistés par ordinateur en mécanique			
		15.1399	Dessin industriel — Technologue / Technicien (autres)			
		48.0702	Dessinateur-modéliste et fabricant de meubles	* Dessin de meubles		
		50.0401	Design et communications visuelles (général)			
		50.0404	Design industriel			
		50.0407	Création de mode / Dessin de mode			
		50.0408	Design d'intérieur			
		50.0409	Design graphique			
		50.0499	Design et arts appliqués (autres)			
		Arts visuels et appliqués	Non attribué	36.0110	Arts (sans crédit)	
				50.0402	Art publicitaire	
				50.0410	Illustration	
50.0701	Arts / Études des arts (général)					
50.0702	Beaux-arts et arts plastiques (général)					
50.0703	Arts — Histoire, critique et conservation des œuvres					
50.0704	Arts — Gestion					
50.0705	Dessin					
50.0706	Intermédia / Multimédia					
50.0708	Peinture					
50.0709	Sculpture					
50.0710	Gravure					
50.0711	Arts céramiques et céramique					
50.0712	Arts textiles et tissage					
50.0713	Arts du métal et du bijou					
50.0799	Beaux-arts et arts plastiques (autres)					
Écrits et ouvrages publiés	Non attribué	09.0101	Étude de la communication / Communication orale et rhétorique			
		09.0102	Étude des communications de masse / Études des médias de masse			
		09.0199	Étude de la communication et des médias (autres)			
		09.0401	Journalisme (général)			
		09.0499	Journalisme (autres)			
		09.1001	Édition			

**Tableau 4.1 (suite)**

**Programmes d'enseignement détaillés de la Classification des programmes d'enseignement (CPE) par domaine et sous-domaine apparenté du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)**

Domaine apparenté	Sous-domaine apparenté	Code CPE	Titre CPE	Partiel	Notes
Écrits et ouvrages publiés	Non attribué	10.0105	Technologie des communications / Technicien en communications		
		10.0301	Communications graphiques (général)		
		10.0302	Gestion de l'imprimerie		
		10.0303	Préimpression / Éditique et imagerie numérique		
		10.0305	Opérateur d'équipement graphique et d'imprimerie, production générale		
		10.0306	Clicherie / Imagerie		
		10.0307	Opérateur de presse à imprimer		
		10.0308	Composition typographique informatisée		
		10.0399	Communications graphiques (autres)		
		10.9999	Technologie des communications / Technicien en communications et services de soutien technique connexes (autres)		
		16.0104	Littérature comparée		
		16.0201	Linguistique et langues et littératures africaines	*	Seulement la littérature
		16.0300	Linguistique et langues et littératures est-asiatiques (général)	*	Seulement la littérature
		16.0301	Langue et littérature chinoises	*	Seulement la littérature
		16.0302	Langue et littérature japonaises	*	Seulement la littérature
		16.0303	Langue et littérature coréennes	*	Seulement la littérature
		16.0304	Langue et littérature tibétaines	*	Seulement la littérature
		16.0399	Linguistique et langues et littératures est-asiatiques (autres)	*	Seulement la littérature
		16.0400	Linguistique et langues et littératures slaves (général)	*	Seulement la littérature
		16.0401	Linguistique et langues et littératures baltes	*	Seulement la littérature
		16.0402	Langue et littérature russes	*	Seulement la littérature
		16.0404	Langue et littérature albanaises	*	Seulement la littérature
		16.0405	Langue et littérature bulgares	*	Seulement la littérature
		16.0406	Langue et littérature tchèques	*	Seulement la littérature
		16.0407	Langue et littérature polonaises	*	Seulement la littérature
		16.0408	Langues et littératures serbes, croates et serbo-croates	*	Seulement la littérature
		16.0409	Langue et littérature slovaques	*	Seulement la littérature
		16.0410	Langue et littérature ukrainiennes	*	Seulement la littérature
		16.0499	Linguistique et langues et littératures slaves, baltes et albanaises (autres)	*	Seulement la littérature
		16.0500	Linguistique et langues et littératures germaniques (général)	*	Seulement la littérature
		16.0501	Langue et littérature allemandes	*	Seulement la littérature
		16.0502	Linguistique et langues et littératures scandinaves	*	Seulement la littérature

Tableau 4.1 (suite)

## Programmes d'enseignement détaillés de la Classification des programmes d'enseignement (CPE) par domaine et sous-domaine apparenté du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)

Domaine apparenté	Sous-domaine apparenté	Code CPE	Titre CPE	Partiel	Notes
Écrits et ouvrages publiés	Non attribué	16.0503	Langue et littérature danoises	*	Seulement la littérature
		16.0504	Langue et littérature néerlandaises et flamandes	*	Seulement la littérature
		16.0505	Langue et littérature norvégiennes	*	Seulement la littérature
		16.0506	Langue et littérature suédoises	*	Seulement la littérature
		16.0599	Linguistique et langues et littératures germaniques (autres)	*	Seulement la littérature
		16.0601	Langue et littérature grecques modernes	*	Seulement la littérature
		16.0700	Linguistique et langues et littératures sud-asiatiques (général)	*	Seulement la littérature
		16.0701	Langue et littérature hindis	*	Seulement la littérature
		16.0702	Linguistique et langues et littératures sanskrites et indiennes classiques	*	Seulement la littérature
		16.0704	Langue et littérature bengalis	*	Seulement la littérature
		16.0705	Langue et littérature panjabis	*	Seulement la littérature
		16.0706	Langue et littérature tamoules	*	Seulement la littérature
		16.0707	Langue et littérature ourdoues	*	Seulement la littérature
		16.0799	Linguistique et langues et littératures sud-asiatiques (autres)	*	Seulement la littérature
		16.0801	Linguistique et langues et littératures iraniennes / persanes	*	Seulement la littérature
		16.0900	Linguistique et langues et littératures romanes (général)	*	Seulement la littérature
		16.0902	Langue et littérature italiennes	*	Seulement la littérature
		16.0904	Langue et littérature portugaises	*	Seulement la littérature
		16.0905	Langue et littérature espagnoles	*	Seulement la littérature
		16.0906	Langue et littérature roumaines	*	Seulement la littérature
		16.0907	Langue et littérature catalanes	*	Seulement la littérature
		16.0999	Linguistique et langues et littératures romanes (autres)	*	Seulement la littérature
		16.1001	Linguistique et langues et littératures autochtones	*	Seulement la littérature
		16.1100	Linguistique et langues et littératures sémitiques (général)	*	Seulement la littérature
		16.1101	Langue et littérature arabes	*	Seulement la littérature
		16.1102	Langue et littérature hébraïques	*	Seulement la littérature
		16.1103	Linguistique et langues et littératures bibliques et proche-orientales anciennes	*	Seulement la littérature
		16.1199	Linguistique et langues et littératures sémitiques, proche-orientales et moyen-orientales (autres)	*	Seulement la littérature
		16.1200	Linguistique et langues et littératures classiques (général)	*	Seulement la littérature
		16.1202	Langue et littérature grecques anciennes / classiques	*	Seulement la littérature

**Tableau 4.1** (suite)

**Programmes d'enseignement détaillés de la Classification des programmes d'enseignement (CPE) par domaine et sous-domaine apparenté du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)**

Domaine apparenté	Sous-domaine apparenté	Code CPE	Titre CPE	Partiel	Notes		
Écrits et ouvrages publiés	Non attribué	16.1203	Langue et littérature latines	*	Seulement la littérature		
		16.1299	Linguistique et langues et littératures classiques (autres)	*	Seulement la littérature		
		16.1301	Linguistique et langues et littératures celtiques	*	Seulement la littérature		
		16.1400	Linguistique et langues et littératures de l'Asie du Sud-Est (général)	*	Seulement la littérature		
		16.1401	Linguistique et langues et littératures de l'Australie / de l'Océanie / du Pacifique	*	Seulement la littérature		
		16.1402	Langues et littératures bahasa indonésiennes / bahasa malaises	*	Seulement la littérature		
		16.1403	Langue et littérature birmanes	*	Seulement la littérature		
		16.1404	Langue et littérature philippines/tagales	*	Seulement la littérature		
		16.1405	Langue et littérature khmères/cambodgiennes	*	Seulement la littérature		
		16.1406	Langue et littérature lao/laotiennes	*	Seulement la littérature		
		16.1407	Langue et littérature thaïes	*	Seulement la littérature		
		16.1408	Langue et littérature vietnamiennes	*	Seulement la littérature		
		16.1499	Linguistique et langues et littératures de l'Asie du Sud-Est et de l'Australasie / du Pacifique (autres)	*	Seulement la littérature		
		16.1501	Langue et littérature turques	*	Seulement la littérature		
		16.1502	Linguistique et langues et littératures finnoises et apparentées	*	Seulement la littérature		
		16.1503	Langue et littérature hongroises / magyares	*	Seulement la littérature		
		16.1504	Langue et littérature mongoles	*	Seulement la littérature		
		16.1599	Linguistique et langues et littératures turques, ouralo-altaïques, caucasiennes et centrasiatiques (autres)	*	Seulement la littérature		
		16.9999	Linguistique, langues et littératures autochtones et étrangères (autres)	*	Seulement la littérature		
		23.0101	Langue et littérature anglaises (général)				
		23.0401	Composition anglaise				
		23.0501	Création littéraire en anglais				
		23.0701	Littérature américaine				
		23.0702	Littérature canadienne en anglais				
		23.0801	Littérature anglaise (Îles Britanniques et Commonwealth)				
		23.1001	Discours et rhétorique en anglais				
		23.1101	Rédaction technique et commerciale en anglais				
		23.9999	Langue et littérature / Lettres anglaises (autres)				
		36.0116	Lecture				
		36.0118	Écriture				
		50.0504	Dramaturgie et scénarisation				

Tableau 4.1 (fin)

## Programmes d'enseignement détaillés de la Classification des programmes d'enseignement (CPE) par domaine et sous-domaine apparenté du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)

Domaine apparenté	Sous-domaine apparenté	Code CPE	Titre CPE	Partiel Notes
Écrits et ouvrages publiés	Non attribué	50.0505	Théâtre — Littérature, histoire et critique	
		55.0101	Langue et littérature françaises (général)	
		55.0301	Composition française	
		55.0401	Création littéraire en français	
		55.0501	Littérature canadienne en français	
		55.0601	Littérature française (France et la Communauté française)	
		55.0701	Discours et rhétorique en français	
		55.0801	Rédaction technique et commerciale en français	
		55.9999	Langue et littérature / Lettres françaises (autres)	
Audiovisuel et médias interactifs	Film et vidéo	50.0601	Études cinématographiques / Cinéma	
		50.0602	Réalisation de films / de vidéos	
Audiovisuel et médias interactifs	Radiotélévision	09.0402	Journalisme de radiotélévision	
		09.0701	Radio et télévision	
		09.0702	Communication numérique et multimédia	
		09.0799	Radio, télévision et communication numérique (autres)	
		10.0202	Radiodiffusion et télédiffusion — Technologue / Technicien	
Audiovisuel et médias interactifs	Médias interactifs	10.0304	Animation, technologie interactive, vidéographie et effets spéciaux	
Audiovisuel et médias interactifs	Non attribué	10.0201	Photographie, film et vidéo — Technologue / Technicien et assistant	
		10.0203	Enregistrement — Technologue / Technicien	
		10.0299	Communications audiovisuelles — Technologue / Technicien (autres)	
Multidomaine	s/o	09.9999	Communications, journalisme et programmes connexes (autres)	
		50.0101	Arts visuels et arts d'interprétation (général)	
		50.0699	Arts de la cinématographie, de la vidéographie et de la photographie (autres)	
		50.9999	Arts visuels et arts d'interprétation (autres)	

1 : Il s'agit d'un sous-domaine connexe pour lequel le CCSC ne comprend qu'une partie de la chaîne de création, à l'exclusion de la fabrication, de la construction et de la distribution.

**Note(s) :** \* Indique une mise en correspondance partielle entre le code et la catégorie du cadre. Voir la section 5.2 pour une explication complète des codes partiel, multidomaine et non attribué.

Tous les programmes d'enseignement sont inclus dans le domaine transversal Éducation et formation. Ce tableau montre comment les programmes pourraient être appariés à des domaines et sous-domaines apparentés.

Le Tableau 4.1 présente le niveau de détails le plus élevé pour la mise en correspondance de la CPE 2000 et du CCSC. Le Tableau 4.2 fournit un aperçu plus bref de la mise en correspondance des niveaux plus agrégés de la CPE. Le Tableau 4.3 offre une vue d'ensemble de la mise en correspondance de la CPE et du CCSC. Le Tableau 4.3 fournit des renseignements de la CPE 2000 au niveau de détail nécessaire pour faire la distinction entre les sous-domaines (si possible). Pour une explication plus complète des tableaux de classification, voir la section 7 : Tableaux.

**Source(s) :** Classification des programmes d'enseignement (CPE), 2000.

**Tableau 4.2**
**Programmes d'enseignement de la Classification des programmes d'enseignement (CPE) par domaine et sous-domaine apparenté du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)**

Domaine apparenté	Sous-domaine apparenté	Code CPE	Titre CPE	Partiel Notes
Patrimoine et bibliothèques	Bibliothèques	25.	Bibliothéconomie	
Patrimoine et bibliothèques	Patrimoine culturel	45.	Sciences sociales	* Archéologie
Patrimoine et bibliothèques	Patrimoine naturel	03.	Ressources naturelles et conservation	* Conservation
Patrimoine et bibliothèques	Non attribué	30.	Études multidisciplinaires / interdisciplinaires	* Préservation historique et conservation, Études médiévales et de la Renaissance, et Muséologie / Techniques de muséologie
		54.	Histoire	* Histoire publique / Histoire appliquée et Gestion d'archives
Arts visuels et appliqués	Architecture <sup>1</sup>	04.	Architecture et services connexes	
Arts visuels et appliqués	Design <sup>1</sup>	11.	Informatique, sciences de l'information et services de soutien connexes	* Conception de pages Web, de ressources numériques / multimédias et de ressources d'information
		15.	Technologue / Technicien en génie	* Dessin industriel — Technologue / Technicien
		48.	Travail de précision	* Dessin de meubles
Écrits et ouvrages publiés	Non attribué	09.	Communications, journalisme et programmes connexes	
		10.	Technologie des communications / Technicien en communications et services de soutien technique connexes	
		16.	Linguistique, langues et littératures autochtones et étrangères	* Seulement la littérature
		23.	Langue et littérature / Lettres anglaises	
		55.	Langue et littérature / Lettres françaises	
Multidomaine	s/o	13.	Éducation	* Formation des enseignants pour les programmes culturels (arts, musique, arts dramatiques et danse)
Multidomaine	s/o	36.	Activités de loisirs et de sports	* Seulement les programmes culturels
		50.	Arts visuels et arts d'interprétation	

1 : Il s'agit d'un sous-domaine connexe pour lequel le CCSC ne comprend qu'une partie de la chaîne de création, à l'exclusion de la fabrication, de la construction et de la distribution.

**Note(s)** : \* Indique une mise en correspondance partielle entre le code et la catégorie du cadre. Voir la section 5.2 pour une explication complète des codes partiel, multidomaine et non attribué.

Tous les programmes d'enseignement sont inclus dans le domaine transversal Éducation et formation. Ce tableau montre comment les programmes pourraient être appariés à des domaines et sous-domaines apparentés.

Le Tableau 4.1 présente le niveau de détails le plus élevé pour la mise en correspondance de la CPE 2000 et du CCSC. Le Tableau 4.2 fournit un aperçu plus bref de la mise en correspondance des niveaux plus agrégés de la CPE. Le Tableau 4.3 offre une vue d'ensemble de la mise en correspondance de la CPE et du CCSC. Le Tableau 4.3 fournit des renseignements de la CPE 2000 au niveau de détail nécessaire pour faire la distinction entre les sous-domaines (si possible). Pour une explication plus complète des tableaux de classification, voir la section 7 : Tableaux.

**Source(s)** : Classification des programmes d'enseignement (CPE), 2000.

Tableau 4.3

**Vue d'ensemble de la Classification des programmes d'enseignement (CPE) par domaine et sous-domaine apparenté du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)**

Domaine apparenté	Sous-domaine apparenté	Code CPE	Titre CPE	Partiel Notes
Patrimoine et bibliothèques	Bibliothèques	25.	Bibliothéconomie	
Patrimoine et bibliothèques	Patrimoine culturel	30.1401	Muséologie / Techniques de muséologie	
		45.0301	Archéologie	
Patrimoine et bibliothèques	Patrimoine naturel	03.	Ressources naturelles et conservation	* Conservation
		36.0106	Appréciation de la nature	
Patrimoine et bibliothèques	Non attribué	30.12	Préservation historique et conservation	
		30.1301	Études médiévales et de la Renaissance	
		36.0111	Constitution d'une collection	
		54.0105	Histoire publique / Histoire appliquée / Gestion d'archives	
Spectacles sur scène	Arts de la scène	13.1312	Enseignement de la musique	
		13.1324	Enseignement des arts dramatiques et de la danse	
		36.0114	Danse (sans crédit)	
		36.0115	Musique (sans crédit)	
		36.0117	Théâtre (sans crédit)	
		50.03	Danse	
		50.0501	Art dramatique / Arts de la scène / Théâtre (général)	
		50.0502	Décors de théâtre / Techniques de la scène	
		50.0506	Jeu d'acteur	
		50.0507	Mise en scène et production théâtrale	
		50.0508	Théâtre — Gestion	
Arts visuels et appliqués	Oeuvres visuelles originales	13.1302	Enseignement des arts	
		50.09	Musique	
Arts visuels et appliqués	Photographie	09.0404	Photojournalisme	
		50.0406	Photographie commerciale	
		50.0605	Photographie artistique	
Arts visuels et appliqués	Artisanat	36.0102	Bricolage et fabrication de maquettes	
		50.0201	Artisanat et arts populaires	
Arts visuels et appliqués	Publicité <sup>1</sup>	09.0903	Publicité	
Arts visuels et appliqués	Architecture <sup>1</sup>	04.	Architecture et services connexes	
Arts visuels et appliqués	Design <sup>1</sup>	11.0801	Conception de pages Web, de ressources numériques / multimédias et de ressources d'information	

Tableau 4.3 (suite)

## Vue d'ensemble de la Classification des programmes d'enseignement (CPE) par domaine et sous-domaine apparenté du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)

Domaine apparenté	Sous-domaine apparenté	Code CPE	Titre CPE	Partiel Notes
Arts visuels et appliqués	Design <sup>1</sup>	15.13	Dessin industriel — Technologue / Technicien	
		48.0702	Dessinateur-modéliste et fabricant de meubles	* Dessin de meubles
		50.0401	Design et communications visuelles (général)	
		50.0404	Design industriel	
		50.0407	Création de mode / Dessin de mode	
		50.0408	Design d'intérieur	
		50.0409	Design graphique	
		50.0499	Design et arts appliqués (autres)	
		Arts visuels et appliqués	Non attribué	36.0110
50.0402	Art publicitaire			
50.0410	Illustration			
50.07	Beaux-arts et arts plastiques			
Écrits et ouvrages publiés	Non attribué	09.01	Étude de la communication et des médias	
		09.0401	Journalisme (général)	
		09.0499	Journalisme (autres)	
		09.1001	Édition	
		10.0105	Technologie des communications / Technicien en communications	
		10.0301	Communications graphiques (général)	
		10.0302	Gestion de l'imprimerie	
		10.0303	Préimpression / Éditique et imagerie numérique	
		10.0305	Opérateur d'équipement graphique et d'imprimerie, production générale	
		10.0306	Clicherie / Imagerie	
		10.0307	Opérateur de presse à imprimer	
		10.0308	Composition typographique informatisée	
		10.0399	Communications graphiques (autres)	
		10.9999	Technologie des communications / Technicien en communications et services de soutien technique connexes (autres)	
		16.	Linguistique, langues et littératures autochtones et étrangères	* Seulement la littérature
		23.	Langue et littérature / Lettres anglaises	
		36.0116	Lecture	
		36.0118	Écriture	
		50.0504	Dramaturgie et scénarisation	
		50.0505	Théâtre — Littérature, histoire et critique	
55.	Langue et littérature / Lettres françaises			

Tableau 4.3 (fin)

## Vue d'ensemble de la Classification des programmes d'enseignement (CPE) par domaine et sous-domaine apparenté du Cadre canadien pour les statistiques de la culture (CCSC)

Domaine apparenté	Sous-domaine apparenté	Code CPE	Titre CPE	Partiel Notes
Audiovisuel et médias interactifs	Film et vidéo	50.0601	Études cinématographiques / Cinéma	
		50.0602	Réalisation de films / de vidéos	
Audiovisuel et médias interactifs	Radiotélévision	09.0402	Journalisme de radiotélévision	
		09.07	Radio, télévision et communication numérique	
		10.0202	Radiodiffusion et télédiffusion — Technologue / Technicien	
Audiovisuel et médias interactifs	Médias interactifs	10.0304	Animation, technologie interactive, vidéographie et effets spéciaux	
Audiovisuel et médias interactifs	Non attribué	10.0201	Photographie, film et vidéo — Technologue / Technicien et assistant	
		10.0203	Enregistrement — Technologue / Technicien	
		10.0299	Communications audiovisuelles — Technologue / Technicien (autres)	
Multidomaine	s/o	09.9999	Communications, journalisme et programmes connexes (autres)	
		50.0101	Arts visuels et arts d'interprétation (général)	
		50.0699	Arts de la cinématographie, de la vidéographie et de la photographie (autres)	
		50.9999	Arts visuels et arts d'interprétation (autres)	

1 : Il s'agit d'un sous-domaine connexe pour lequel le CCSC ne comprend qu'une partie de la chaîne de création, à l'exclusion de la fabrication, de la construction et de la distribution.

**Note(s) :** \* Indique une mise en correspondance partielle entre le code et la catégorie du cadre. Voir la section 5.2 pour une explication complète des codes partiel, multidomaine et non attribué.

Tous les programmes d'enseignement sont inclus dans le domaine transversal **Éducation et formation**. Ce tableau montre comment les programmes pourraient être appariés à des domaines et sous-domaines apparentés.

Le Tableau 4.1 présente le niveau de détails le plus élevé pour la mise en correspondance de la CPE 2000 et du CCSC. Le Tableau 4.2 fournit un aperçu plus bref de la mise en correspondance des niveaux plus agrégés de la CPE. Le Tableau 4.3 offre une vue d'ensemble de la mise en correspondance de la CPE et du CCSC. Le Tableau 4.3 fournit des renseignements de la CPE 2000 au niveau de détail nécessaire pour faire la distinction entre les sous-domaines (si possible). Pour une explication plus complète des tableaux de classification, voir la section 7 : Tableaux.

**Source(s) :** Classification des programmes d'enseignement (CPE), 2000.

## 8. Glossaire

**Biens** — Objets physiques ou incorporels pour lesquels il existe une demande, sur lesquels des droits de propriété peuvent être établis et dont la propriété peut être transférée d'une unité institutionnelle à une autre par le biais d'une opération sur le marché.

**Classification des programmes d'enseignement (CPE), Canada** — La CPE est utilisée pour classer par catégories les programmes d'enseignement selon le domaine d'études. À Statistique Canada, un domaine d'études est défini comme la discipline ou le domaine d'apprentissage ou de formation. Bien que la CPE ait été conçue spécialement pour classer les programmes d'enseignement, elle a aussi été utilisée pour classer les cours.

**Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S)** — S'inspire de la Classification nationale des professions (CNP) élaborée et tenue à jour par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC). Elle permet de définir et de classer de façon systématique la gamme complète des activités professionnelles au Canada. Le principe de base de la classification de la CNP-S concerne le type de travail effectué. Les professions sont identifiées et groupées principalement selon le genre de travail exécuté en temps normal, qui est déterminé d'après les tâches, les fonctions et les responsabilités de la profession.

**Classification type des biens (CTB)** — Norme pour la classification des biens employée à Statistique Canada avant la création du SCPAN. La CTB est basée sur une norme internationale intitulée Système harmonisé (SH) de désignation et de codification des marchandises. Les codes à six chiffres du SH servent de base aux codes de la CTB.

**CNP-S** — Voir la Classification nationale des professions pour statistiques.

**CPE** — Voir Classification des programmes d'enseignement.

**CTB** — Voir Classification type des biens.

**Culture** — Activité artistique créative et les biens et services produits par cette activité, et la préservation du patrimoine. Voir le *Cadre conceptuel pour les statistiques de la culture 2011* (Statistique Canada 2011, le section 3.1) pour une description détaillée de ce terme.

**Domaine** — catégorie qui sert à regrouper diverses entités conceptuellement conformément aux différentes dimensions de la culture mesurées par le cadre. Les domaines décrivent ou classent par catégorie ces dimensions, comme les industries, les produits, les professions ou les programmes d'enseignement, mais ils ne sont pas définis par ces éléments. En particulier, il n'est pas la somme des codes de classification apparentés. En général, un domaine désigne un regroupement de choses qui ont un objectif semblable ou qui représentent l'activité principale entreprise par un groupe de sociétés. Dans certains cas, les catégories

rendent compte des systèmes de classification existants qui servent à définir les industries (p. ex. le film et la vidéo), et les industries proprement dites sont étroitement liées. Dans d'autres cas, les biens et services primaires sont similaires par leur nature et leur objectif (p. ex. les arts visuels, l'artisanat et la photographie), mais sont répartis entre un certain nombre d'industries du SCIAN.

**Domaine transversal** — Un domaine transversal se compose d'activités, de produits et de professions qui se recoupent pour appuyer la culture et qui permettent le fonctionnement de la chaîne de création de la culture. Les activités, les produits ou les professions transversaux dans ce domaine doivent leur existence à la culture et n'existeraient pas sans elle. La plupart des activités dans ces domaines ne sont pas essentiellement ou exclusivement culturelles, mais certaines parties sont prises en compte (p. ex. la formation des professionnels de la culture) et seront incluses dans la mesure de la culture. Les domaines transversaux sont **Éducation et formation** et **Gouvernance, financement et soutien professionnel**.

**Établissement** — Niveau où toutes les données comptables nécessaires pour mesurer la production sont disponibles. En tant qu'unité statistique, l'établissement est l'unité de production la plus homogène pour laquelle l'entreprise tient des documents comptables desquels peuvent être tirées des données sur la valeur brute de la production, le coût des matières premières et des services, ainsi que la main-d'œuvre et le capital utilisés dans la production.

**Industrie** — Groupement d'établissements en fonction de la similitude des procédés qu'ils appliquent à la production de biens et de services. Dans le SCIAN, on crée des industries en groupant les établissements en fonction du critère de la similitude des produits ou de celui de la similitude des intrants, processus, qualifications et technologies utilisés.

**Infrastructure** — L'infrastructure physique (p. ex. les immeubles comme les salles de cinéma, les studios d'enregistrement, etc.) et les produits d'accès aux médias (p. ex. l'équipement des consommateurs comme les téléviseurs, les ordinateurs, etc.) sont essentiels à au moins une étape de l'offre dans la chaîne de création. Même s'ils offrent du soutien important pour l'activité culturelle, ce ne sont pas des produits de la culture. Ils peuvent être déclarés séparément pour déterminer leur ampleur et leur incidence sur le secteur de la culture. Les installations spécialisées dont la fonction principale est de fournir de l'espace à la culture tels que les bâtiments des musées, les sites patrimoniaux et les édifices, les théâtres et les cinémas sont compris dans leurs sous-domaines respectifs.

**Liste de biens de l'Enquête annuelle des manufactures (EAM)** — Nouveau système de classification des biens fabriqués au Canada. Elle a été utilisée pour la première fois dans le cadre de l'Enquête annuelle des manufactures (EAM) de 2004, afin de classer les biens achetés et les biens produits par des fabricants canadiens. Des travaux ont été entrepris en vue d'intégrer la Liste de biens de l'EAM au Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SCPAN), qui servira de norme pour la classification des biens et des services. Dans la Liste de biens de l'EAM, les produits sont classés selon leur industrie d'origine, c'est-à-dire le secteur de l'économie où ils sont principalement produits, selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN).

**Multidomaine** — Les catégories multiples servent à décrire les codes qui, par définition, nécessitent plus d'un domaine et ne peuvent pas être attribués facilement à un seul domaine.

**Partiel** — Le terme « partiel » est employé pour désigner les codes de classification lorsque seulement un sous-ensemble d'unités d'industrie, de produit ou de profession est défini dans la culture.

**Préservation** — Désigne les activités qui ont trait à l'entretien ou à la restauration de l'accès aux artefacts, aux documents et aux enregistrements grâce à l'étude, au diagnostic, au traitement et à la prévention de la détérioration et des dommages. Dans le contexte de ce cadre, la préservation comprend la conservation, qui consiste à traiter et à réparer chaque article afin de ralentir sa détérioration ou de le remettre dans un état utilisable.

**Produits** — Terme neutre englobant à la fois les biens et les services qui peut également renvoyer à marchandises.

**Profession** — Ensemble d'emplois, suffisamment semblables en ce qui concerne le travail effectué et regroupés sous une rubrique commune à des fins de classification. Les professions sont identifiées et groupées principalement selon le genre de travail exécuté, qui est déterminé d'après les tâches, les fonctions et les responsabilités du travailleur/de la travailleuse.

**SCIAN** — Voir le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord.

**SPAN** — Voir le Système de classification des produits de l'Amérique du Nord.

**Secteur de la culture** — Comprend les domaines de la culture définis dans le cadre. Six domaines de la culture décrits dans le cadre contiennent les sous-domaines primaires et connexes, ainsi que les domaines transversaux.

**Services** — Les services ne sont pas des entités distinctes sur lesquelles des droits de propriété peuvent être établis et leur commercialisation ne peut être dissociée de leur production ou de leur utilisation. Les services supposent des relations entre producteurs et consommateurs, puisqu'un service doit être fourni à une autre unité économique.

**Sous-domaine** — Subdivision d'un domaine. Il est une catégorie pour identifier un certain nombre d'activités, de produits et de professions apparentés qu'on peut définir comme représentant une sous-catégorie distincte d'un domaine. Par exemple, les **Livres** est un sous-domaine du domaine des **Écrits et ouvrages publiés**.

**Sous-domaines connexes** — Les sous-domaines connexes de la culture produisent des biens et services qui découlent d'une activité artistique créative (p. ex. designs, plans architecturaux), mais leur objectif principal n'est pas la transmission d'un concept intellectuel ou culturel. Les produits finis, qui ont avant tout un objectif pratique (p. ex. un paysage, un immeuble, une publicité), ne font pas partie de la définition de la culture dans le cadre. Voir le *Cadre conceptuel pour les statistiques de la culture 2011* (Statistique Canada 2011, les sections 5.3.1 et 6.2.1) pour une description détaillée de ce terme.

**Sous-domaines primaires** — Les sous-domaines primaires de la culture produisent des biens et services qui découlent de l'activité artistique créative et dont le principal objectif est la transmission d'un concept intellectuel ou conceptuel. Dans les sous-domaines primaires, la chaîne de création au complet est prise en compte pour la mesure de la culture. Par exemple, le sous-domaine primaire de l'**Enregistrement sonore** comprend le travail des studios d'enregistrement, la fabrication d'enregistrements, la distribution de la musique enregistrée grâce à la vente de supports enregistrés de tous types et l'utilisation de la musique enregistrée par les consommateurs au foyer et ailleurs. Le sous-domaine **Enregistrement sonore** englobe l'ensemble des industries, des produits et des professions touchant l'enregistrement sonore. Voir le *Cadre conceptuel pour les statistiques de la culture 2011* (Statistique Canada 2011, les sections 5.3.1 et 6.2.1) pour une description détaillée de ce terme.

**Systèmes de classification** — La classification consiste à regrouper des données en catégories en fonction d'une mesure de la similarité inhérente. Dans le cas des systèmes de classification statistique, des catégories d'information sont créées pour que les données puissent être regroupées à des fins d'analyse.

**Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)** — Système de classification des industries conçu par les organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis. Le SCIAN vise à fournir des définitions communes de la structure industrielle des trois pays, ainsi qu'un cadre statistique commun pour faciliter l'analyse des trois économies. Le SCIAN est articulé autour des principes de l'offre ou de la production, afin de s'assurer que les données sur les industries qui sont classées en fonction du Système se prêtent à l'analyse de questions liées à la production, comme le rendement industriel. Selon le principe qui sous-tend le SCIAN, les unités de production qui utilisent des processus de production similaires devraient faire partie de la même catégorie (autrement dit, les industries sont définies en fonction du processus de transformation plutôt que des produits).

**Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN)** — Système de classification systématique des biens et services à l'échelle de l'économie, le SPAN vise à comprendre les produits des industries productrices de biens et de services. Encore provisoire en 2011, la liste du SPAN comprend seulement les produits de branches de services choisies.

## 9. Bibliographie

- SCHIMPF, Michael. 2008. *L'apport des créateurs : le rôle des professions culturelles dans l'économie au cours des années 90*, produit n° 81-595-MIF2008064 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Ontario. «Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation : documents de recherche», n°. 64, [www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2008064-fra.pdf](http://www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2008064-fra.pdf). (site consulté le 28 mars 2011).
- STATISTIQUE CANADA. 2000. Classification des programmes d'enseignement (CPE), Canada, 2000, *Définitions, sources de données et méthodes*, version mise à jour le 8 mars 2010, produit n° 12-590-XIF au catalogue de Statistique Canada. <http://stds.statcan.gc.ca/cip-cpe/main-principal-fra.asp> (site consulté le 11 mai 2011)
- . 2004. *Cadre canadien pour les statistiques culturelles*, produit n° 81-595-MIF2004021 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, Ontario, «Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation : documents de recherche», n° 21, <http://www.statcan.gc.ca/pub/81-595-m/81-595-m2004021-fra.pdf> (site consulté le 28 mars 2011).
- . 2006 (version). «Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S)», produit n° 12-583-XIF au catalogue de Statistique Canada, <http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=12-583-XIF&lang=fra> (site consulté le 28 mars 2011).
- . 2007a. « Le système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) 2007 – Canada », *Définitions, sources de données et méthodes*, version mise à jour le 11 avril 2007, <http://www.statcan.gc.ca/subjects-sujets/standard-norme/naics-scian/2007/introduction-fra.htm> (site consulté le 28 mars 2011).
- . 2007b. «Système de classification des produits de l'Amérique du Nord (SPAN) - Canada [Version provisoire 0.1]» *Définitions, sources de données et méthodes*, version mise à jour le 4 mai 2007, <http://www.statcan.gc.ca/subjects-sujets/standard-norme/napcs-span/introduction-fra.htm> (site consulté le 28 mars 2011).
- . 2010. «Enquête annuelle des manufactures (EAM) - Liste de biens», *Définitions, sources de données et méthodes*, version mise à jour le 8 mars 2010, <http://stds.statcan.gc.ca/asm-eam/main-principal-fra.asp> (site consulté le 28 mars 2011).
- . 2011. *Cadre conceptuel pour les statistiques de la culture 2011*, produit n° 87-542-X n° 001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, Ontario, « Cadre canadien pour les statistiques de la culture ».